



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
21 juillet 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-quatrième réunion
Montréal, 18-20 juillet 2001

**RAPPORT DE LA TRENTE-QUATRIÈME RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU
PROTOCOLE DE MONTRÉAL**

Introduction

1. La trente-quatrième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal s'est déroulée au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, du 18 au 20 juillet 2001; elle était précédée de la vingt-troisième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets et de la quatorzième réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances qui se sont déroulées simultanément, au même endroit, du 16 au 18 juillet 2001.
2. Conformément à la Décision XII/4 de la douzième réunion des Parties au Protocole de Montréal, les représentants suivants des pays membres du Comité exécutif ont assisté à la réunion :
 - a) les Parties non visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole : Allemagne (Présidence), Australie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Japon, Pays-Bas, Pologne; et
 - b) les Parties visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole: Colombie, Inde, Jordanie, Malaisie, Nigéria, République dominicaine et Tunisie (Vice-présidence).
3. Conformément aux décisions prises par le Comité exécutif à ses deuxième et huitième réunions, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des

Nations Unies pour l'environnement (PNUE) étaient représentés à la réunion en qualité d'agence d'exécution et de Trésorier du Fonds; et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) et la Banque mondiale en qualité d'observateurs.

4. Le Président du Bureau de la douzième réunion des Parties au Protocole de Montréal et des représentants du Secrétariat de l'ozone étaient présents.

5. Un représentant de la Commission européenne a également assisté à la réunion en qualité d'observateur.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR: OUVERTURE DE LA RÉUNION

6. Le Président, M. Heinrich Kraus (Allemagne), a ouvert la réunion le mercredi 18 juillet 2001 à 10h00 en souhaitant la bienvenue aux participants.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR: ORGANISATION DES TRAVAUX

a) Adoption de l'ordre du jour

7. Sur la base de l'ordre du jour provisoire contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/1 et amendé par le Président, le Comité exécutif a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. État des contributions et des décaissements.
5. Rapport de la quatorzième réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances sur les questions ci-après :
 - a) État de la mise en œuvre du mécanisme de taux de change fixe (Décision 32/2) ;
 - b) Comptes du Fonds multilatéral pour 2000 ;
 - c) Projets achevés avec soldes ;
 - d) Retards dans la mise en œuvre des projets ;

- e) Rapports périodiques au 31 décembre 2000 :
 - i) Rapport périodique global ;
 - ii) Rapport périodique sur la coopération bilatérale ;
 - iii) Rapport périodique du PNUD ;
 - iv) Rapport périodique du PNUE ;
 - v) Rapport périodique de l'ONUDI ;
 - vi) Rapport périodique de la Banque mondiale ;
 - f) Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de 2000 ;
 - g) Situation des pays visés à l'article 5 et leur respect des obligations quant aux mesures initiales de contrôle prévues par le Protocole de Montréal : mise à jour du Secrétariat du Fonds (Décision 32/76) ;
 - h) Évaluation des projets achevés relatifs aux compresseurs en Chine.
6. Rapport de la vingt-troisième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets sur les questions ci-après :
- a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets ;
 - b) Coopération bilatérale ;
 - c) Amendements des programmes de travail :
 - i) Amendements des programmes de travail du PNUD ;
 - ii) Amendements des programmes de travail du PNUE ;
 - iii) Amendements des programmes de travail de l'ONUDI ;
 - iv) Amendements des programmes de travail de la Banque mondiale ;
 - d) Projets d'investissements ;
 - e) Allocation de 13 % pour les coûts de soutien (Décision 32/31).
7. Planification stratégique : Propositions pour la mise en œuvre du cadre sur les objectifs, priorités, problèmes et modalités pour la planification stratégique du Fonds multilatéral pendant la période de conformité (Décision 33/54).
8. Projet de lignes directrices pour la préparation des mises à jour de programmes de pays (Décision 33/55).

9. Programme de pays : République démocratique populaire lao.
10. Secteur de la production.
11. Rapport de situation sur l'étude des solutions pour le remplacement des CFC dans les mousses rigides.
12. Prêts à conditions de faveur (Décision 33/59).
13. Questions diverses.
 - a) Rapport à soumettre à la treizième Réunion des Parties ;
 - b) Rapport sur les agents de transformation
14. Adoption du rapport.
15. Clôture de la réunion.

b) Organisation des travaux

8. Le Comité exécutif a convenu de suivre sa procédure habituelle.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR: ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

9. Le Chef du Secrétariat a présenté le rapport sur les diverses activités entreprises par le Secrétariat depuis la trente-troisième réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/2).
10. Après avoir noté qu'un contrat a été attribué pour la préparation de l'étude des solutions pour le remplacement des CFC, conformément à la Décision 31/49, il a prié les représentants des pays visés à l'article 5 présents de veiller à ce que leurs centres nationaux de l'ozone remplissent le questionnaire qui leur sera adressé par le consultant.
11. Le Chef du Secrétariat a ensuite évoqué plusieurs réunions auxquelles le Secrétariat a participé, notamment une réunion avec l'Administrateur associé et des cadres supérieurs du PNUD et avec le Directeur exécutif adjoint du Bureau des services d'appui aux projets (du Secrétariat de l'ONU).
12. Le Président, le Vice-président et le Chef du Secrétariat ont assisté à une réunion des ministres de l'Environnement du Burkina Faso, du Niger, du Sénégal et du Togo, organisée au Sénégal par le Secrétariat du Fonds. Les ministres ont fait part des problèmes rencontrés par leurs pays du fait de l'importation d'équipement d'occasion contenant des SAO, en provenance de pays développés, du coût élevé des équipements sans SAO et de l'insuffisance des ressources. Lors d'un voyage en Indonésie du Président et du Chef du Secrétariat, le ministre de l'Environnement a mentionné des problèmes de dumping d'équipement d'occasion et de commerce illicite des CFC qui, avec la crise économique récente, ont forcé l'Indonésie à repousser son objectif d'élimination totale de 1997 à 2007.

13. Avec le Président et le Vice-président, le Chef du Secrétariat a aussi assisté à la 26^e réunion du Conseil exécutif des ministres arabes chargés de l'environnement (Rabat, Maroc) afin de discuter de l'état de mise en œuvre du Protocole de Montréal par les pays arabes.

14. Le Comité exécutif a pris note avec satisfaction du rapport sur les activités du Secrétariat.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR: ÉTAT DES CONTRIBUTIONS ET DES DÉCAISSEMENTS

15. Le Trésorier a présenté le rapport sur l'état du Fonds et des contributions au 18 juin 2001, expliquant que le solde de 79,45 millions \$US tient compte des transferts aux agences d'exécution approuvés par le Comité exécutif à sa trente-troisième réunion, ainsi que de la perte imputable à la mise en œuvre du mécanisme de taux de change fixe. Le Trésorier a annoncé que le Danemark, le Portugal et la République tchèque ont versé des contributions depuis le 18 juin 2001 et que cette information serait reflétée dans l'état des contributions et des décaissements joint en Annexe I au présent rapport. Le Représentant du Japon a informé le Comité exécutif que le Japon serait en mesure de verser l'intégralité de sa contribution pour 2001 avant la fin de juillet 2001.

16. Le Comité exécutif a décidé de prendre note, avec satisfaction, du rapport du Trésorier (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/3) et de l'état des contributions et des décaissements joint en Annexe I au présent rapport.

(Décision 34/1)

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT DE LA QUATORZIÈME RÉUNION DU SOUS-COMITÉ DE LA SURVEILLANCE, DE L'ÉVALUATION ET DES FINANCES

17. Le représentant de la Finlande, Président du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (qui se compose de l'Australie, de la Finlande, de la Jordanie, du Nigéria, des Pays-Bas, de la Pologne et de la République dominicaine) a présenté le rapport du Sous-comité à sa quatorzième réunion, tenue à Montréal, du 16 au 18 juillet 2001 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4), qui contient les recommandations du Sous-comité sur les questions suivantes :

a) État de la mise en œuvre du mécanisme de taux de change fixe (Décision 32/2)

18. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4, par. 7), le Comité exécutif a pris note avec satisfaction de la mise à jour du Trésorier (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/5), et a noté la perte subie, à ce jour, par le Fonds multilatéral du fait de l'application du mécanisme de taux de change fixe.

b) Comptes du Fonds multilatéral pour 2000

19. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4, par. 9), le Comité exécutif a pris note des comptes

du Fonds multilatéral pour les années 1991-1999 et des comptes certifiés pour l'année 2000 (PNUE/OzL.Pro/ExCom/34/6).

c) Projets achevés avec solde

20. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4, par. 11), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note des rapports sur les projets achevés avec solde soumis par le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale, contenus dans le document PNUE/OzL.Pro/ExCom/34/7 et Corr.1, et du rapport du PNUE;
- b) de demander à l'ONUDI de préciser, à la trente-cinquième réunion, conformément à la Décision 33/11 b), la date à laquelle les fonds seront restitués pour les projets pour lesquels aucune date n'est indiquée;
- c) de prendre note du montant indiqué ci-après des fonds restitués à la trente-quatrième réunion.

Agence	Fonds des projets achevés (\$US)	Fonds des projets annulés (\$US)	Total des Fonds à restituer à la 34^e réunion (\$US)
PNUD	538,000	600,304	1,138,304
PNUE	95,751	0	95,751
ONUDI	311,967	396,773	708,740
Banque mondiale	1,744,475	2,975,712	4,720,187
TOTAL	2,690,193	3,972,789	6,662,982

(Décision 34/2)

d) Retards dans la mise en œuvre des projets

21. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4, par. 13), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note des rapports sur les projets qui ont connu des retards de mise en œuvre, contenus dans le document PNUE/OzL.Pro/ExCom/34/8;
- b) de retirer les projets contenus dans l'Annexe II au présent rapport de la liste des projets présentant des retards de mise en œuvre;

- c) de continuer de surveiller les projets qui ont connu des retards de mise en œuvre, contenus dans l'Annexe III au présent rapport, conformément à la Décision 33/10 c);
- d) de continuer également de surveiller, dans les futurs rapports sur les retards de mise en œuvre, les projets contenus dans l'Annexe IV au présent rapport qui ont enregistré quelques progrès mais qui ont été approuvés il y a plus de trois ans;
- e) de confirmer que les agences d'exécution pourraient déterminer plus clairement, après consultation avec les pays visés à l'article 5, et présenter pour examen au Comité exécutif, les causes des retards;
- f) sans préjudice des politiques et procédures existantes pour traiter les retards de mise en œuvre des projets, de demander au Secrétariat de faire savoir aux agences d'exécution et aux gouvernements des pays visés à l'article 5 concernés que les projets énumérés dans l'Annexe V au présent rapport seront annulés, à la trente-cinquième réunion, si les objectifs ne sont pas remplis.
- g) de charger le Secrétariat de notifier les délais d'annulation éventuelle des projets énumérés ci-dessous, et prie les agences d'exécution pertinentes de faire rapport sur ces projets à la trente-cinquième réunion:
 - i) «Umbrella Aerosol Small and Medium Industries project» en Malaisie (MAL/ARS/19/INV/85) (PNUD) : délai fixé au 1er septembre 2001 pour l'accord du gouvernement concernant les additifs et recommandation à l'entité locale de réaliser des audits sur la sécurité;
 - ii) «Phasing out CFC-11 at Sonopol» au Cameroun (CMR/FOA/23/INV/11) (ONUDI) : délai fixé au 1er septembre 2001 pour achèvement du projet ou restitution automatique du solde entier dans le rapport périodique;
 - iii) «Phasing out CFC-11 at Sud Inter Mousse flexible polyurethane foam plant» en Tunisie (TUN/FOA/23/INV/23) (ONUDI) : délai fixé au 1er septembre 2001 pour achèvement du projet ou restitution automatique du solde entier dans le rapport périodique;
 - iv) «Maharaja International refrigeration project» en Inde (IND/REF/22/INV/125) : délai fixé au troisième trimestre de 2001 pour la fourniture de l'équipement pour le projet;
- h) d'annuler les projets suivants et de demander aux agences d'exécution concernées de restituer les soldes restants:
 - i) «Panamante refrigeration project» au Brésil (BRA/REF/25/INV/106) (ONUDI);
 - ii) «Inaldes Multidimensionales foam project» en Colombie (COL/FOA/13/INV/10) (PNUD);

- iii) Sous-projets Dahbour et Yajuz du «Third group of Jordanian commercial refrigerator manufactures project» en Jordanie (JOR/REF/28/INV/52) et de demander à l'ONUDI de restituer 73 375 \$US du capital et des frais de fonctionnement approuvés pour les deux sous-projets ainsi que les coûts communs et les frais d'agence, à la trente-cinquième réunion;
- iv) «Epex foam project» au Brésil (BRA/FOA/28/INV/141) (ONUDI);
- v) «Project preparation in the fumigant sector» en Jamaïque (JAM/FUM/26/DEM/10) (ONUDI);
- vi) «Project preparation in the refrigeration sector» au Nicaragua (NIC/REF/24/PRP/04) (ONUDI);
- vii) «Project preparation in the aerosol sector» aux Philippines (PHI/ARS/27/PRP/58) (ONUDI);
- viii) «Project preparation in the refrigeration sector» en Syrie (SYR/REF/18/PRP/12) (ONUDI);
- ix) «Project preparation in the foam sector» en Turquie (TUR/FOA/31/PRP/67) (ONUDI);
- x) «Elimination of CFCs in the Manufacture of Commercial Refrigeration Equipment at Amiral» en Égypte (EGY/REF/20/INV/59) (PNUD);
- xi) «Implementation of a National Programme for Recovery and Recycling of Refrigerant» en Tanzanie (URT/REF/22/TAS/08) (PNUD);
- xii) «Implementation of a National Programme for Recovery and Recycling of Refrigerant» en République centrafricaine (CAF/REF/20/TAS/05) (PNUD);
- xiii) «Phasing out of CFC-12 by HFC-134a and CFC-11 by cyclopentane in the production of commercial refrigeration equipment at Refrigeracao Rubra» au Brésil (BRA/REF/23/INV/83) (ONUDI);
- i) de prier le PNUE de terminer le projet «Training modules on management of ODS phase-out in SMEs» (GLO/SEV/19/TAS/112) ainsi que le projet «Study on the Development of ODS Phase-out Strategy for SMEs», notant que les modules de formation devront s'appuyer sur les résultats de la stratégie PME et seront terminés ultérieurement;
- j) de prier toutes les agences d'exécution de faire en sorte que les futurs projets d'investissement ne soient pas soumis avant que les gouvernements des pays visés à l'article 5 aient vérifié que la capacité SAO de toutes les entreprises bénéficiaires a été établie avant juillet 1995, conformément aux critères d'éligibilité des projets énoncés dans la Décision 17/7;

- k) de demander au Secrétariat d'adresser une lettre au gouvernement de la République-Unie de Tanzanie concernant le projet «Phasing out CFCs at Tanzania Domestic Appliance Manufacturers Ltd.» (URT/REF/18/INV/06) pour demander de garantir que l'entreprise était en mesure d'apporter sa contribution de contrepartie au projet et qu'elle était prête à reprendre la production de réfrigérateurs avant que l'ONUDI n'envoie l'équipement pour le projet en Tanzanie.

(Décision 34/3)

e) Rapports périodiques au 31 décembre 2000

i) Rapport périodique global

22. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4, par. 15), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note, avec satisfaction, du Rapport périodique global du Fonds multilatéral contenu dans le document PNUÉ/OzL.Pro/ExCom/34/9 et Corr.1;
- b) de prier les agences d'exécution et les bailleurs de fonds bilatéraux de remettre des rapports, à la trente-cinquième réunion, sur les projets présentant des retards de mise en œuvre, énumérés dans l'Annexe VI au présent document et d'élucider les raisons de ces retards, y compris toute raison liée aux décisions du Comité exécutif;
- c) de prier les pays suivants, dont les projets en cours accusent un retard de plus de deux ans, de prendre des mesures pour accélérer la mise en œuvre de leurs projets: Bahamas, Bolivie, Botswana, Cameroun, Égypte, Guyana, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Maurice, Mozambique, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République centrafricaine, Tuvalu et Vanuatu;
- d) d'ajouter un indicateur d'efficacité pour la communication ponctuelle des rapports périodiques;
- e) d'ajouter également de nouvelles entrées pour les frais d'appui des agences, l'année du plan d'activité et la répartition des projets dans les catégories « projet d'investissement » ou « projet ne portant pas sur des investissements » dans la base de données du rapport périodique;
- f) de demander à la Banque mondiale de fournir les frais d'appui par projet pour tous les projets approuvés jusqu'à la seizième réunion en établissant le prorata des frais administratifs approuvés jusqu'à cette réunion, sur une base annuelle, tout en notant que toute évaluation des frais d'appui pour la Banque mondiale tiendra compte de la méthode utilisée à l'origine pour approuver les frais d'appui pour la Banque.

(Décision 34/4)

ii) Rapport périodique sur la coopération bilatérale

23. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4, par. 17), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note, avec satisfaction, des rapports périodiques soumis par les gouvernements de l'Allemagne, de l'Australie, de la Belgique, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, du Japon, du Royaume-Uni et de la Suède, contenus dans le document PNUE/OzL.Pro/ExCom/34/10;
- b) de demander au gouvernement de la Suisse de fournir son rapport périodique à la trente-cinquième réunion du Comité exécutif dans le contexte des projets présentant des retards de mise en œuvre;
- c) de noter que le solde restant de 7 378 \$US pour le projet «Conversion of CFC-based commercial refrigeration installations in the fishing industry» en Mauritanie (MAU/REF/14/TAS/05) doit venir en déduction des approbations futures par le gouvernement de la France;
- d) de noter également que le solde restant des projets bilatéraux suivants de l'Allemagne doit venir en déduction des approbations futures: «Project preparation and technical assistance at Arnatoury S.A.R.L., Sin-El-Fil» au Liban (LEB/ARS/26/PRP/26) (15 000 \$US) et «Project preparation for phasing out of ODS at the domestic refrigeration factory Fridgemaster» au Zimbabwe (ZIM/REF/26/PRP/16) (25 000 \$US).

(Décision 34/5)

iii) Rapport périodique du PNUD

24. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4, par. 19), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note avec satisfaction du Rapport périodique du PNUD contenu dans le document PNUE/OzL.Pro/ExCom/34/11;
- b) de demander au PNUD de fournir à la trente-cinquième réunion, dans le contexte de son rapport sur les projets présentant un retard de mise en œuvre, un rapport de situation supplémentaire sur le projet de renforcement institutionnel en Thaïlande pour lequel le Gouvernement tarde à décaisser les fonds;
- c) de prendre note que le PNUD fera rapport à la trente-cinquième réunion sur 93 projets présentant un retard de mise en œuvre, y compris 27 projets classés dans cette catégorie en 2000;
- d) de prendre les mesures indiquées ci-dessous pour les projets suivants, et de demander une mise à jour sur les projets, à la trente-cinquième réunion, dans le contexte du rapport du PNUD sur les retards de mise en œuvre des projets:

- i) «Al-Sharif foam project» en Égypte (EGY/FOA/09/INV/10) : fixer le délai à décembre 2001 pour l'achèvement du projet ou restitution du solde restant;
- ii) «Bonano foam project» en Argentine (ARG/FOA/23/INV/61) : fixer le délai à novembre 2001 pour l'achèvement du projet ou restitution du solde restant;
- iii) «INCREAL refrigeration project» au Brésil (BRA/REF/23/INV/90) : noter que le projet a été achevé en juillet 2001;
- iv) «Baoding Oil Depot & Storage Engineering Company foam project» en Chine (CPR/FOA/23/INV/228) : fixer le délai à septembre 2001 ou restitution du solde restant;
- v) «Tianjin PUF foam project» en Chine (CPR/FOA/13/INV/074) : fixer le délai à septembre 2001 pour résoudre la question du tuyau cassé ou restitution du solde restant;
- vi) «Polymermann foam project» en Inde (IND/FOA/22/INV/111) : fixer le délai à novembre 2001 pour l'achèvement du projet ou restitution du solde restant;
- vii) «Herval foam project» au Brésil (BRA/FOA/25/INV/102) : fixer le délai à novembre 2001 pour l'achèvement du projet ou restitution du solde restant;
- viii) «Kwan refrigeration project» en Malaisie (MAL/REF/23/INV/103) : noter que le délai de juin 2001 pour l'installation de l'équipement a été respecté et fixer un délai à septembre 2001 pour l'achèvement du projet ou restitution du solde restant;
- ix) «ORCA foam project» au Mexique (MEX/FOA/23/INV/073) : fixer le délai à décembre 2001 pour l'achèvement du projet ou restitution du solde restant;
- x) «ICL aerosol project» à Sri Lanka (SRL/ARS/18/INV/007) : noter que le projet est achevé sur le plan opérationnel et que le protocole de remise sera signé en août 2001;
- xi) «Alloychem aerosol project» en Malaisie (MAL/ARS/28/INV/064) : fixer le délai à septembre 2001 pour terminer les travaux locaux ou restitution du solde restant;
- xii) «Alpine Cool foam project» en Indonésie (INS/FOA/20/INV/044) : fixer le délai à septembre 2001 pour l'achèvement du projet ou restitution du solde restant;

- xiii) «P T Aneka Cool foam project» en Indonésie (INS/FOA/23/INV/065) : fixer le délai à septembre 2001 pour l'achèvement du projet ou restitution du solde restant;
- xiv) «Rozen foam project» en Argentine (ARG/FOA/25/INV/076) : noter que l'équipement arrivera en juillet 2001 et fixer le délai à avril 2002 pour l'achèvement du projet ou restitution du solde restant.

(Décision 34/6)

iv) Rapport périodique du PNUE

25. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4, par. 22), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note, avec satisfaction, du rapport périodique du PNUE contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/12;
- b) de prier le PNUE, dans le cadre de son rapport sur les projets présentant des retards de mise en œuvre, de fournir des rapports de situation additionnels à la trente-cinquième réunion sur les projets de renforcement des institutions qui lui ont remis tardivement leurs rapports financiers et périodiques, notamment en Dominique, en Ouganda, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à Saint-Vincent-et-les-Grenadines et au Samoa, tout en exprimant son inquiétude devant le classement des projets de renforcement des institutions en Ouganda et en Papouasie-Nouvelle-Guinée dans cette catégorie, pour une seconde année consécutive;
- c) de prendre note que le PNUE compte 88 projets dans la catégorie des projets avec des retards de mise en œuvre dont 19 étaient déjà classés dans cette catégorie en 2000 et que ces projets feront l'objet d'un rapport à la trente-cinquième réunion;
- d) de prendre note que le PNUE a confirmé la finalisation des documents suivants, tel que prévu :
 - i) «Support to a national workshop on refrigeration» au Kenya (KEN/REF/10/TRA/05);
 - ii) «Preparation of how-to-crop manual on adopting methyl bromide alternatives for cut flowers» (GLO/FUM/29/TAS/187);
 - iii) «Develop a handbook on the practical use of policy instruments» (GLO/SEV/21/TAS/130);
 - iv) «Technical sourcebook of methyl bromide alternatives»(GLO/FUM/23/TAS/150);

- v) «Update technology sourcebooks and quality review updated material» (GLO/SEV/16/TAS/76);
- vi) «Halon bank management case study logbook» (GLO/HAL/12/TAS/56);
- e) de prendre note que le PNUE a indiqué qu'il fournirait une version complète de la brochure pour le projet «Mise à jour d'une série de brochures techniques existantes pour inclure les données TOC de 1994/1995 » (GLO/SEV/21/TAS/127) à la trente-cinquième réunion et que ces brochures incluraient des renseignements sur les données TOC de 1998/1999;
- f) de prendre également note qu'un CD-ROM a été produit pour le projet «Préparation d'un inventaire et d'une évaluation des technologies respectueuses de l'environnement et viables sur le plan économique ainsi que des savoir-faire propices à l'élimination des SAO» (GLO/SEV/19/TAS/106) mais que la base de données reste à faire et que le PNUE a indiqué qu'elle serait terminée avant la trente-sixième réunion;
- g) de demander au PNUE de faire rapport sur l'élaboration des PGF pour la Bolivie (le PGF devrait être terminé d'ici le 1er janvier 2002), le Brunéi (le mémorandum d'accord a été signé), Haïti (des experts conseil nationaux et internationaux ont été désignés), le Libéria (des experts conseil nationaux et internationaux ont été désignés), les Maldives, le Maroc (aucun mémorandum d'accord n'a encore été signé) et le Togo, à chaque réunion jusqu'à ce que les PGF soient finalisés et soumis au Comité exécutif;
- h) de demander au Secrétariat d'adresser une lettre aux pays insulaires du Pacifique (PIC):
 - i) soulignant les retards substantiels et continus dans la stratégie régionale des îles du Pacifique;
 - ii) prenant note, avec satisfaction, de la participation des PIC à l'atelier régional du PNUE/Programme régional océanien pour l'environnement (PROE) sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal, organisé à Apia, Samoa, en avril 2001 et qui visait à identifier les moyens les plus appropriés pour faciliter aux PIC le respect de leurs obligations aux termes du Protocole de Montréal;
 - iii) priant instamment les PIC de remettre au PNUE leurs plans d'action nationaux de conformité d'ici septembre 2001, tel que convenu lors de l'atelier;

- i) de prendre note que le PNUE fera rapport à la trente-cinquième réunion du Comité exécutif sur l'état du projet. Si aucun progrès n'est signalé, la trente-cinquième réunion du Comité exécutif pourrait envisager d'autres mesures de mise en œuvre de ces activités.

(Décision 34/7)

v) Rapport périodique de l'ONUDI

26. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4, par. 24), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note, avec satisfaction, du rapport périodique de l'ONUDI contenu dans le document (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/13);
- b) de prendre également note du dépôt tardif du rapport périodique révisé de l'ONUDI et de demander à l'ONUDI de respecter les délais de remise des rapports;
- c) de prendre également note que l'ONUDI présentera à la trente-cinquième réunion un rapport sur 54 projets avec des retards de mise en œuvre dont 17 étaient déjà classés dans cette catégorie en 2000;
- d) de demander à l'ONUDI, dans le cadre de son rapport sur les projets présentant des retards de mise en œuvre, de fournir des rapports de situation additionnels à la trente-cinquième réunion sur les projets de renforcement des institutions en Roumanie et en Yougoslavie qui ne lui ont pas remis les rapports financiers et périodiques prévus;
- e) de fixer le 1er septembre 2001 comme nouvelle date d'échéance pour l'achèvement de la préparation du site du projet pour les mousses Mallol Saic en Argentine (ARG/FOA/20/INV/47) ou d'annuler le projet à la trente-cinquième réunion avec restitution au Fonds du solde restant;
- f) de demander à l'ONUDI de reclasser les projets «Phasing out of CFCs at Union Camerounaise d'Entreprise au Cameroun» (CMR/REF/18/INV/07) et «Bole refrigeration» en Chine (CPR/REF/23/INV/222) comme projets en cours et non achevés, conformément à la définition de projet achevé;

- g) de prendre note des explications de l'ONUDI sur l'utilisation des fonds décaissés indiqués dans son rapport périodique et sur la classification des projets comme achevés lorsqu'il reste des activités en cours et des montants non décaissés importants et de demander à l'ONUDI de s'assurer, dans ses futurs rapports périodiques, que les entrées de fonds décaissés et les dates d'achèvement correspondent exactement aux définitions du Comité exécutif.

(Décision 34/8)

vi) Rapport périodique de la Banque mondiale

27. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4, par. 26), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note, avec satisfaction, du rapport périodique de la Banque mondiale contenu dans le document (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/14);
- b) de prendre également note du dépôt tardif du rapport périodique révisé de la Banque mondiale et de demander à la Banque mondiale de respecter les délais de remise des rapports;
- c) de demander à la Banque mondiale de retirer toute activité d'élimination indirecte de son rapport périodique à l'avenir, de répondre à toutes les questions soulevées par le Secrétariat à propos des anomalies dans les données et de faire rapport à ce sujet à la trente-cinquième réunion;
- d) de prendre note qu'à la trente-cinquième réunion, la Banque mondiale fera rapport sur un total de 73 projets avec des retards de mise en œuvre dont 8 étaient déjà classés dans cette catégorie en 2000;
- e) de prendre note que la Banque mondiale déduira 6 057 \$ US de ses frais administratifs pour les projets qui présentent des dépassements;
- f) de fixer les délais indiqués ci-dessous pour les projets suivants:
 - i) «Zhengshou Plastic foam project in China» (CPR/FOA/15/INV/86) : date limite du 1er septembre 2001 pour la résolution des problèmes juridiques du Groupe Huayuan, liés à la mise en œuvre du projet;
 - ii) «BPL refrigeration project in India» (IND/REF/25/INV/183) : date limite du 1er septembre pour la signature de l'accord de sous-subsvention;
 - iii) «Candi Swadaya Sentosa aerosol project in Indonesia» (IDS/ARS/22/INV/61) : date limite du 1er septembre 2001 pour fournir l'équipement, avec restitution automatique des soldes restants si le délai n'est pas respecté;

- iv) «Sea Horse Maspion foam project in Indonesia» (IDS/FOA/23/INV/76) : date limite du 1er septembre 2001 pour le dépôt des rapports périodiques au gouvernement de l'Indonésie ou annulation automatique du projet et pleine restitution des montants approuvés si la date limite n'est pas respectée;
- v) «Umbrella rigid foam project in Pakistan» (PAK/FOA/23/INV/20) : fixer une date limite intermédiaire appropriée, suite au rapport de la Banque sur sa mission de juin 2001;
- g) de demander à la Banque mondiale de mettre en œuvre la Décision 19/38(b) sur les changements de propriétaire après approbation d'un projet pour «Whirlpool of India refrigeration project» (IND/REF/27/INV/204) et de réduire l'élément de subvention en conséquence;
- h) de demander aussi à la Banque mondiale de déposer, à la trente-cinquième réunion, un rapport de mise à jour sur les leçons et les nouvelles étapes du projet, y compris la date d'échéance (date de remboursement) pour le projet de prêt à des conditions de faveur pour un refroidisseur en Thaïlande (THA/REF/26/INV/104);
- i) de prendre note de l'entente entre le gouvernement de la Chine et la Banque mondiale sur les mesures destinées à remédier au problème des exportations dans le plan sectoriel des halons pour la Chine et de l'entente sur une réduction des quotas en 2001 dans le plan des halons, d'un montant équivalent à l'excédent de la consommation nationale en 2000 qui sera établi par un audit technique indépendant;
- j) de prendre également note que les projets d'élimination nationale des CFC pour la Malaisie et la Thaïlande seront déposés à la trente-cinquième réunion et qu'étant donné l'intérêt général, la Banque mondiale propose de faire rapport, à cette réunion, sur l'expérience acquise;
- k) de prendre également note des explications de la Banque mondiale sur sa classification des projets comme achevés et sur l'annulation de sous-projets dans le même secteur de subvention.

(Décision 34/9)

28. Ayant examiné les commentaires et recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4, par. 20), le Comité exécutif a décidé de prier toutes les agences d'exécution de faire rapport à la trente-cinquième réunion du Comité exécutif sur toute décision du Comité exécutif qui aurait pu causer des retards de mise en œuvre par suite d'une incapacité de redistribuer les fonds entre les éléments du budget d'un projet.

(Décision 34/10)

f) Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de 2000

29. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4, par. 28), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note que les agences d'exécution n'ont pas fait rapport sur leur efficacité d'après les indicateurs de rendement non pondérés des projets ne portant pas sur des investissements, selon la Décision 26/5, et de demander aux agences d'exécution de faire rapport sur ce point à la trente-cinquième réunion du Comité exécutif, de même que sur toute proposition de modification des indicateurs d'efficacité;
- b) de confirmer que les projets ne portant pas sur des investissements qui ne sont pas inclus dans les plans d'activités approuvés peuvent être soumis au Comité exécutif dans les limites du financement approuvé pour les activités ne portant pas sur des investissements au cours de l'année en question et s'ils sont accompagnés d'une justification appropriée;
- c) de prendre note que le Fonds multilatéral n'a pas atteint son objectif d'élimination pour 2000 et, pour les projets de plans d'activités de 2002, de demander aux agences d'exécution de se concentrer sur la mise en œuvre des projets approuvés mais non mis en œuvre et de réduire le nombre des projets d'investissement et des projets ne portant pas sur des investissements présentant des retards de mise en œuvre;
- d) de demander aux agences qui présentent des propositions de projets d'investissement au Comité exécutif, de s'assurer que les projets soumis concernent des pays inclus dans leurs plans d'activités et soient déposés durant l'année civile du plan.

(Décision 34/11)

g) Situation des pays visés à l'article 5 et leur respect des obligations quant aux mesures initiales de contrôle prévues par le Protocole de Montréal : mise à jour du Secrétariat du Fonds (Décision 32/76)

30. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4, par. 30), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note du rapport contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/16, notamment des faits suivants:

- i) la consommation restante à éliminer, en tenant compte des projets approuvés mais pas encore mis en œuvre, se répartit de la manière suivante entre les différents secteurs de consommation : réfrigération 35 pour cent, mousses 16 pour cent, agents de transformation 16 pour cent, solvants 12 pour cent, halons 12 pour cent, fumigènes 6 pour cent, aérosols 2 pour cent et tabac 1 pour cent;
 - ii) à propos des CFC, 14 pays risquent de ne pas pouvoir respecter leurs obligations de gel. Les gouvernements et le Fonds multilatéral doivent prendre des mesures dans 53 pays pour garantir le respect de l'objectif de réduction de 50 pour cent d'ici 2005;
 - iii) à propos des halons, des mesures immédiates sont requises dans 16 pays; trois d'entre eux devront mettre en œuvre des projets approuvés plus tôt que prévu afin de garantir le gel des halons. Les gouvernements et le Fonds multilatéral doivent prendre des mesures dans 17 pays pour garantir la réduction prévue pour 2005;
 - iv) à propos du bromure de méthyle, 43 pays n'ont pas encore ratifié l'amendement de Copenhague et parmi ceux qui l'ont ratifié, 24 pays doivent prendre des mesures immédiates afin de respecter l'obligation de gel tandis que 4 pays devront mettre en œuvre des projets approuvés plus tôt que prévu pour respecter leurs obligations. Toutes les parties concernées doivent prendre des mesures urgentes pour s'assurer que le plus grand nombre de pays possible pourront respecter leurs obligations;
 - v) à propos du CTC et du TCA, il faut établir le plus rapidement possible les données de référence afin de pouvoir analyser l'état du respect des obligations;
 - vi) l'application de mesures politiques par les gouvernements des pays visés à l'article 5 a joué un rôle crucial en permettant aux pays de respecter leurs engagements quant au gel applicable aux CFC.
- b) de tenir compte des résultats du rapport périodique dans la discussion sur la planification stratégique et, le cas échéant, dans l'évaluation des propositions de projets, étant donné l'objectif visant à aider les pays à respecter le Protocole de Montréal;
 - c) de demander aux pays suivants d'expliquer l'augmentation de leur consommation entre 1999 et 2000, en dépit de l'élimination additionnelle réalisée à travers des projets approuvés et achevés en 1999: Colombie, Mexique, Pérou et Sri Lanka.

- d) de demander aussi aux agences d'exécution et aux agences bilatérales de tenir compte de l'analyse sectorielle contenue dans ce rapport pour planifier leurs activités dans les projets de plans d'activités pour 2002.

(Décision 34/12)

h) Évaluation des projets achevés relatifs aux compresseurs en Chine

31. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/4, par. 32), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note des conclusions et leçons tirées, contenues dans le rapport d'évaluation;
- b) de demander au gouvernement de la Chine d'évaluer les besoins additionnels de compresseurs sans CFC dans la réfrigération domestique et commerciale, au-delà des capacités déjà converties et qui sont partiellement sous-utilisées. L'évaluation devrait tenir compte de la stratégie actuelle pour le secteur de la réfrigération commerciale, du rythme de la conversion dans le secteur de la réfrigération, de la demande existante et future de compresseurs à base de CFC pour l'entretien, et de la viabilité financière des éventuelles entreprises bénéficiaires;
- c) d'examiner les propositions futures dans ce secteur, à la lumière de cette évaluation en s'assurant notamment, avant d'approuver d'autres projets en Chine dans le secteur des compresseurs pour la réfrigération commerciale, que le projet :
 - i) contienne des engagements fermes et précis du Gouvernement sur la réduction de la production, l'interdiction des importations de compresseurs aux CFC et la mise en place de mesures politiques spécifiques garantissant que le projet engendrera des réductions correspondant à l'objectif de la stratégie sectorielle pour la réfrigération industrielle et commerciale qui prévoit la cessation de la production de systèmes de réfrigération utilisant les CFC le 1er janvier 2004;
 - ii) tienne compte des conclusions de l'évaluation, à savoir qu'il serait possible de réaliser une conversion durable moins coûteuse en encourageant les fabricants de compresseurs de réfrigération commerciale à joindre leurs efforts actuels de développement, à s'appuyer sur les informations disponibles au niveau international et dans le réseau local d'universités et d'instituts et à recourir à un expert conseil pour effectuer les modifications technologiques sur les compresseurs sans CFC de conception locale;
- d) de demander à l'Agence nationale de protection de l'environnement d'envisager, en collaboration avec la Banque mondiale, les possibilités de relocaliser des centres d'usinage désaffectés ou sous-utilisés dans des projets de compresseurs pour la réfrigération commerciale vers des fabricants de compresseurs dont les perspectives d'atteindre un taux satisfaisant d'utilisation, de capacité et de coût-

efficacité sont meilleures, en accordant une attention particulière au projet CPR/REF/15/INV/107;

- e) de demander aussi aux agences d'exécution:
 - i) lors de la préparation de futurs projets dans le secteur des compresseurs de réfrigération, de s'assurer que les chiffres de la production de référence reflètent la production courante réelle et non la capacité technique de production et que les prévisions de production tiennent compte des contraintes potentielles du marché sur les perspectives de vente;
 - ii) de s'appuyer, pour déterminer la nécessité d'équipements coûteux dans un projet, sur le principe selon lequel plus l'équipement est cher, plus l'utilisation des machines doit être longue; cet équipement devrait être utilisé sur une base de 5 à 6 jours ouvrables par semaine et de 2 à 3 équipes par jour;
 - iii) de s'assurer que tous les futurs projets présentés au Comité exécutif dans le sous-secteur de la réfrigération commerciale, seront accompagnés d'une lettre de l'entreprise bénéficiaire garantissant la capacité de financement locale et le soutien des autorités locales pertinentes;
 - iv) de surveiller continuellement le processus de conversion des projets de compresseurs en cours et d'informer le Secrétariat et le Comité exécutif de tout écart notable dans leurs rapports périodiques;
 - v) de réviser leurs rapports d'achèvement de projet (RAP) et de les représenter dans les cas où la mission d'évaluation a constaté des décalages entre le RAP et la réalité du projet;
 - vi) de tenir compte des conclusions et des leçons tirées présentées dans le rapport d'évaluation lors de la préparation de futures propositions de projets de compresseurs;
- f) de demander à l'Administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation d'effectuer une évaluation des projets de climatiseurs d'automobile dans le cadre du programme de travail de surveillance et d'évaluation de 2002.

(Décision 34/13)

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DE LA VINGT-TROISIÈME RÉUNION DU SOUS-COMITÉ SUR L'EXAMEN DES PROJETS

32. Le représentant du Japon, président du Sous-comité sur l'examen des projets (composé de l'Allemagne, de la Colombie, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Japon, de la Malaisie et de la Tunisie), a présenté le rapport de la 23^e réunion du Sous-comité

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18) tenue à Montréal du 16 au 18 juillet 2001, contenant les recommandations du Sous-comité sur les questions ci-après :

a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets

Engagements des pays (Décision 33/2 c), e), f)) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/19)

33. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 11), le Comité exécutif a décidé :

- a) de demander aux agences d'exécution de respecter à la lettre la Décision 33/2 c, e) et f), et de joindre aux projets qu'ils présenteront à la 35^e réunion et aux suivantes les engagements des gouvernements de réduire de façon permanente la consommation sectorielle et leurs obligations de cesser d'utiliser les CFC;
- b) d'approuver les propositions de projet présentées à la présente réunion, pour lesquelles les gouvernements ont respecté les conditions de la Décision 33/2;
- c) d'approuver les propositions de projet présentées à la présente réunion pour lesquelles les gouvernements n'ont pas respecté leur obligation de fournir tous les renseignements, sous réserve que les fonds pour ces projets ne soient décaissés que sur réception des renseignements exigés dans la Décision 33/2;
- d) de reporter à la 35^e réunion l'examen final du mode de présentation des engagements, tout en permettant aux pays ayant des engagements en instance aux termes de l'alinéa c) ci-dessus d'utiliser le mode de présentation actuel ou un mode de présentation ayant fait l'objet d'un accord mutuel et de présenter les projets en instance à la 35^e réunion du Comité exécutif.

(Décision 34/14)

Durée des projets (Décision 33/2 b))(UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/19)

34. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 13), et conformément aux termes de la Décision 33/2, le Comité exécutif a décidé :

- a) de demander au Secrétariat et aux agences d'exécution de réviser la durée des projets individuels dans le secteur des mousses dans le but de réduire les délais de reconversion à des technologies à base de HCFC-141b et de présenter les résultats de cet exercice à la quinzième réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances, et

- b) de demander à la quinzième réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances d'examiner la question dans le cadre de son plan d'activités.

(Décision 34/15)

Financement des transferts technologiques et des essais (Décision 33/2 j) et k)
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/19)

35. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 15), le Comité exécutif a décidé de demander au Secrétariat et aux agences d'exécution de continuer à examiner le niveau de financement et/ou les modalités de mise en œuvre de l'assistance technique et des essais dans les propositions de projet afin d'assurer le respect complet des termes de la Décision 33/2 j) et k), et de présenter un rapport à cet effet à la 35^e réunion du Comité exécutif.

(Décision 34/16)

Élargissement de la Décision 33/2 à d'autres secteurs (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/19)

36. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 17), le Comité exécutif a décidé de reprendre la question de l'élargissement de la Décision 33/2 aux autres secteurs, présentée au paragraphe 7 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/19, lorsqu'il examinera la la planification stratégique, au point 7 de l'ordre du jour.

(Décision 34/17)

Consommation dans les entreprises et données des pays (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/19)

37. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 18 à 21), le Comité exécutif a décidé:

- a) de demander au Secrétariat et aux agences d'exécution de ne pas présenter de propositions de projets s'il y a contradictions entre les données du projet et les données récentes recueillies sur la consommation sectorielle;
- b) de demander au Secrétariat de préparer, aux fins de soumission au Sous-comité sur l'examen des projets à chacune de ses réunions, une liste des propositions de projet reçues par le Secrétariat dont les données sont contradictoires, en indiquant, entre autres, les données de consommation sectorielle les plus récentes, les données de consommation de SAO indiquées dans les documents de projet, la date d'établissement de la capacité de production, la consommation restante dans le secteur visé et les coûts du projet;

- c) d'approuver les propositions de projets présentées à la présente réunion, étant entendu que les projets proposés aux prochaines réunions respecteront l'exigence énoncée au paragraphe a) ci-dessus et que le Comité exécutif examinera à sa première réunion de 2002 les projets qui ont été supprimés des plans d'activités de 2001.
- d) En ce qui concerne les pays dont les données sont contradictoires, les projets restants dans les affectations de 2001 pourront être présentés à la réunion de mars 2002, une fois réglées les contradictions, et imputés aux plans d'activités de 2001.

(Décision 34/18)

Projets ne figurant pas dans les plans d'activités (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/19)

38. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 23), le Comité exécutif a décidé de demander au Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances d'envisager de demander aux agences d'exécution :

- a) de faire les efforts nécessaires pour présenter des projets conformes aux plans d'activités;
- b) de ne remplacer les projets d'un plan d'activités ou de la liste des projets de circonstance que sur confirmation à l'effet que :
 - i) le gouvernement concerné a été informé par écrit par l'agence d'exécution des raisons pour lesquelles son ou ses projets ont été reportés ou supprimés du plan d'activités de l'agence;
 - ii) le ou les projets de remplacement sont essentiels au respect des obligations du pays et que tout délai d'approbation ou de mise en œuvre placerait le pays en situation de non-conformité au Protocole de Montréal.

(Décision 34/19)

Consommation associée aux CFC-11 contenus dans les formules de mousses prémélangées (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/19)

39. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 25), le Comité exécutif a décidé que la 35^e réunion du Comité exécutif examinera la question en tenant compte des points importants soulevés par le Comité de mise en œuvre.

(Décision 34/20)

Mexique : Plan d'élimination des SAO dans le secteur des mousses
(Décisions 32/54 et 33/48)

40. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 27 à 29) voulant que le Comité exécutif n'examine le projet ci-dessus que lorsqu'il aura examiné le principe de la « consommation nationale permanente tous secteurs confondus » dans le cadre de ses débats sur la planification stratégique, le Comité exécutif a décidé de reporter l'examen du projet à sa 35^e réunion.

(Décision 34/21)

41. Certains représentants ont déclaré qu'il n'était pas approprié d'appliquer le principe de la « consommation nationale permanente tous secteurs confondus » à un projet alors que ce principe n'a pas encore été défini par le Comité exécutif.

b) Coopération bilatérale

42. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 30 à 43), le Comité exécutif a décidé d'approuver, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII au présent rapport, les demandes de coopération bilatérale des gouvernements de l'Allemagne, de l'Australie, de la France, de l'Italie, du Japon, de la Pologne et de la Suède, présentées dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/20 et Corr.1 et Add.1, avec les amendements décrits ci-près.

(Décision 34/22)

République arabe syrienne : Programme de l'élimination sectorielle : établissement d'une banque de halons et d'un projet parapluie pour 63 fabricants (France et Allemagne)
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/20)

43. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 32), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII au présent rapport, étant entendu que le projet permettra une réduction durable de la consommation de halons en République arabe syrienne et qu'aucune autre demande de financement de projet dans le secteur des halons ne sera présentée.

(Décision 34/23)

Brésil : Projet pilote : Programme de formation pour le secteur d'entretien de la réfrigération (gouvernement de l'Allemagne) (UNEP/OzL.Pro/34/20 et Corr.1)

44. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 34), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII au présent rapport, étant entendu que:

- a) le projet serait mis en œuvre dans un court délai et contribuerait à la préparation et à la mise en œuvre du PGF que le PNUD prépare actuellement pour le Brésil, et
- b) le gouvernement de l'Allemagne et le PNUD travailleraient en étroite collaboration pour la mise en œuvre de leurs activités respectives dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération au Brésil.

(Décision 34/24)

Roumanie : Élimination du bromure de méthyle en horticulture (gouvernement de l'Italie) (UNEP/OzL.Pro/34/20)

45. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 35), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII au présent rapport en vertu de l'accord entre le gouvernement de la Roumanie et le Comité exécutif présenté à l'Annexe VIII au présent rapport.

(Décision 34/25)

Région ASP : Assistance pour la mise en œuvre d'une planification stratégique du Fonds multilatéral pour promouvoir la conformité au Protocole de Montréal dans la région Asie-Pacifique (gouvernement du Japon) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/20)

46. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 38), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII au présent rapport.

(Décision 34/26)

Région ASP : Coopération régionale et surveillance et contrôle de la consommation des SAO (gouvernement de la Suède) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/20 et Corr.1)

47. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 40), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII au présent rapport, étant entendu que ce projet est un projet unique et non le premier d'une série de projets à financer dans l'avenir.

(Décision 34/27)

Région ASP : Atelier sur la mise à jour du PGF pour les pays à faible consommation (gouvernement de la Suède) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/20)

48. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 42), le Comité exécutif a décidé de reporter l'examen du projet proposé à une réunion ultérieure.

(Décision 34/28)

49. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 43), le Comité exécutif a décidé de demander au Trésorier d'imputer comme suit les coûts des projets bilatéraux mentionnés ci-dessus:

- a) 328 167 \$US au solde des contributions bilatérales de l'Australie pour 2001;
- b) 585 221 \$US au solde des contributions bilatérales de la France pour 2001;
- c) 1 083 479 \$US au solde des contributions bilatérales de l'Allemagne pour 2001;
- d) 3 374 489 \$US au solde des contributions bilatérales de l'Italie pour 2000 et 2001;
- e) 167 805 \$US au solde des contributions bilatérales du Japon pour 2001;
- f) 113 000 \$US au solde des contributions bilatérales de la Pologne pour 2001;
- g) 305 000 \$US au solde des contributions bilatérales de la Suède pour 2001.

(Décision 34/29)

c) Amendements des programmes de travail

- i) Amendements du programme de travail du PNUD

50. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 45), le Comité exécutif a décidé d'approuver les amendements du programme de travail du PNUD pour 2001 contenus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/21, avec les modifications ci-après, au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport.

(Décision 34/30)

Bangladesh : Renouvellement du renforcement institutionnel

51. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 46), le Comité exécutif a décidé de ne pas approuver le renouvellement du projet de renforcement institutionnel et de faire part au gouvernement du Bangladesh de ses observations contenues dans l'Annexe IX au présent rapport.

(Décision 34/31)

Cuba : Renouvellement du renforcement institutionnelInde : Renouvellement du renforcement institutionnelNigéria : Renouvellement du renforcement institutionnel

52. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 47), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII au présent rapport et de faire part aux gouvernements concernés de ses observations contenues dans l'Annexe IX au présent rapport.

(Décision 34/32)

ii) Amendements du Programme de travail du PNUE

53. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 49), le Comité exécutif a décidé d'approuver les amendements du programme de travail du PNUE pour 2001 contenus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/22, avec les modifications ci-après, au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport.

(Décision 34/33)

Global : Mise au point d'un système de suivi des SAO et des équipements utilisant des SAO

54. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 50), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet au niveau de financement de 40 000 \$US, étant entendu qu'il s'agit d'un projet qui ne sera pas reconduit et qu'aucune demande de financement supplémentaire ne sera formulée pour cette activité.

(Décision 34/34)

Global : Campagne mondiale de sensibilisation et d'éducation pour soutenir l'élimination

55. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 51), le Comité exécutif a décidé d'approuver la première phase de ce projet, portant sur l'établissement d'une stratégie de communication, au niveau de financement de 60 000 \$US, étant entendu que:

- a) le projet fera l'objet d'une diffusion moins étendue;
- b) le projet sera axé sur les besoins des pays visés à l'article 5.

(Décision 34/35)

Bolivie : Renouvellement du renforcement institutionnel

Guinée : Renouvellement du renforcement institutionnel

Guyane : Renouvellement du renforcement institutionnel

République populaire démocratique lao : Renouvellement du renforcement institutionnel

Soudan : Renouvellement du renforcement institutionnel

Zimbabwe : Renouvellement du renforcement institutionnel

56. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 52), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII au présent rapport et de faire part aux gouvernements concernés de ses observations contenues dans l'Annexe IX au présent rapport.

(Décision 34/36)

Chine : Formation sur les politiques à l'intention des autorités locales de Chine (première tranche pour 2001)

57. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 55 et 56), le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver en principe le projet ci-dessus pour un montant total de 810 000 \$US, ce qui représente 60 % du montant demandé à l'origine, et d'approuver le financement de la première tranche à hauteur de 275 000 \$US.
- b) d'appuyer la demande faite par le Sous-comité au gouvernement de la Chine de dégager la partie restante de 40 % des sommes demandées initialement à même le financement déjà approuvé et le financement devant être approuvé à l'avenir dans le cadre des approches sectorielles;
- c) de prendre note que le projet bilatéral que le Japon est en train de préparer pour mettre sur pied une stratégie dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération n'inclura pas de formation complémentaire à l'intention des agents des douanes.

(Décision 34/37)

Cameroun : Amélioration de la capacité des organisations paysannes et des organisations non gouvernementales locales de communiquer de l'information au sujet du bromure de méthyle

Nigéria : Amélioration de la capacité des organisations paysannes et des organisations non gouvernementales locales de communiquer de l'information au sujet du bromure de méthyle

Sénégal : Amélioration de la capacité des organisations paysannes et des organisations non gouvernementales locales de communiquer de l'information au sujet du bromure de méthyle

58. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 58), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII au présent rapport.

(Décision 34/38)

Région de l'Afrique : Atelier régional sur l'évaluation de l'expérience acquise dans l'utilisation de solutions de rechange au bromure de méthyle avec l'assistance du Fonds multilatéral

Région de l'Asie : Atelier régional sur l'évaluation de l'expérience acquise dans l'utilisation de solutions de rechange au bromure de méthyle avec l'assistance du Fonds multilatéral

59. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 60), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus pour un montant de 80 000 \$US chacun.

(Décision 34/39)

Global : Manuel agricole régional relatif aux solutions de rechange pour les cultures horticoles et les fraises

60. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 62), le Comité exécutif a décidé de reporter l'examen du projet ci-dessus en attendant le dépôt, conformément à la Décision IX/5, du rapport du Groupe de l'évaluation technologique et économique sur les solutions de rechange à l'utilisation du bromure de méthyle dans les pays visés à l'article 5. Ce rapport devrait être présenté à la Réunion des Parties en 2002.

(Décision 34/40)

iii) Amendements du Programme de travail de l'ONUDI

61. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 64), le Comité exécutif a décidé d'approuver les amendements du programme de travail de l'ONUDI pour 2001 contenus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/23 au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport.

(Décision 34/41)

Égypte : Renouvellement du renforcement institutionnel

62. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 65), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII au présent rapport et de faire part au gouvernement d'Égypte de ses observations contenues dans l'Annexe IX au présent rapport.

(Décision 34/42)

iv) Amendements du Programme de travail de la Banque mondiale

63. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 67), le Comité exécutif a décidé d'approuver les amendements du programme de travail de la Banque mondiale pour 2001 contenus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/24, avec les modifications ci-après, au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport.

(Décision 34/43)

Chine : Préparation d'un projet pour le plan sectoriel relatif aux agents de traitement

64. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 70), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus à hauteur de 122 000 \$US, étant entendu que si les Parties se livraient à un examen plus approfondi de la question des agents de transformation et ajoutaient d'autres applications à la liste, la Banque mondiale pourrait présenter de nouvelles propositions pour la préparation de projets en Chine visant ces applications.

(Décision 34/44)

Jordanie : Renouvellement du renforcement institutionnel

65. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 71), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII au présent rapport et de faire part au gouvernement de Jordanie de ses observations contenues dans l'Annexe IX au présent rapport.

(Décision 34/45)

d) Projets d'investissement**i) Projets recommandés aux fins d'approbation globale**

66. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 73), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets soumis aux fins d'approbation globale dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCPR/23/2/Rev.1, au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport, avec, le cas échéant, les conditions prévues dans les fiches d'évaluation de projet correspondantes.

(Décision 34/46)Plans de gestion de frigorigènes: Activités de surveillance

67. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 74), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport, étant entendu que les agences d'exécution ou les agences bilatérales responsables fourniront directement aux fonds destinés à la surveillance et l'évaluation, en vue de l'exécution de ces activités.

(Décision 34/47)Jordanie - Solvants: Reconversion au TCE des processus de nettoyage de métaux par dégraissage au TCA à l'atelier King Hussein, à Zarqa (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/32 et Corr.1)

68. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 75), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport, étant entendu l'approbation du projet ne créera pas de précédent pour de futures reconversions à la technologie en question, et que l'examen des options pour l'adaptation du matériel existant se poursuivra.

(Décision 34/48)Yémen: Élimination du CFC-12 dans la fabrication d'aérosols par la reconversion aux propulseurs à base d'hydrocarbures chez Al-Thowra Industrial Complex Industrial (AIC) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/50)Yémen: Élimination du CFC-11, 12 et 14 dans la fabrication d'aérosols par la reconversion aux propulseurs à base d'hydrocarbures chez Arabia Felix Industries Ltd. ((UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/50)

69. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 76), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport.

(Décision 34/49)

Colombie: Remplacement du CFC-12 par la technologie à base de R-134a dans la production de systèmes de climatisation mobiles (MAC) chez Thermo-coil, Auto Aires et Servi Aires (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/28)

Malaisie: Remplacement du CFC-12 par du HFC 134a comme dans la production de systèmes de climatisation mobiles (MAC) chez Sanden International (M) Sdn. Bhd (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/36)

Mexique: Remplacement du CFC-12 par la technologie à base de R-134a dans la production de systèmes de climatisation mobiles (MAC) chez Airtemp (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/37)

70. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 77), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport, étant entendu que les gouvernements intéressés indiqueraient les dates auxquelles la production de compresseurs de MAC à base de CFC cessera dans leurs pays.

(Décision 34/50)

Technologies à base de HCFC

71. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 78), le Comité exécutif a décidé de demander au Secrétariat d'inclure, pour tous projets futurs qui prévoient la reconversion au HCFC-141b, la lettre du gouvernement intéressé dans les documents de réunion, expliquant les raisons du choix de la technologie, conformément aux Décisions 23/20 et 27/13.

(Décision 34/51)

ii) Projets soumis à un examen individuel

Argentine: Élimination des CFC-11 par conversion à la technologie du HCFC-141b dans la fabrication de mousse rigide de polyuréthane chez 4 fabricants de mousse (parapluie) (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/25)

Argentine: Conversion du CFC-11 au HCFC-141b dans la fabrication de panneaux isolants en mousse rigide chez Frio Star (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/25)

Brésil: Conversion du CFC-11 à la technologie du gonflage à l'eau dans la fabrication de mousse de PU rigide et de mousse à pellicule incorporée rigide chez Piatex (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Conversion du CFC-11 au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de PU rigide chez Transen (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Élimination du CFC-11 par conversion à la technologie du gonflage à l'eau dans la fabrication de mousse moulée flexible et de mousse rigide à pellicule incorporée et au

HCFC-141b pour la mousse rigide, flexible à pellicule incorporée et phénolique chez J Dal Ponte (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Conversion du CFC-11 à la technologie du gonflage à l'eau dans la fabrication de mousse rigide de PU pour planches à surfing chez Jedda (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Élimination du CFC-11 par conversion au HCFC-141b dans la manufacture de mousse rigide à pellicule incorporée chez Juntafacil (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Conversion du CFC-11 au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de PU rigide chez Korta Calhas (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Conversion du CFC-11 au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de PU rigide chez Isoeste (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Élimination du CFC-11 par conversion au gonflage à l'eau dans la fabrication de mousse moulée flexible chez Paranoa (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Conversion du CFC-11 au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de PU rigide chez Isar (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Conversion du CFC-11 au gonflage à l'eau dans la fabrication de mousse moulée flexible et au HCFC-141b pour la mousse flexible à pellicule incorporée chez Rosil (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Élimination du CFC-11 par conversion au gonflage à l'eau dans la fabrication de mousse flexible à pellicule incorporée, de mousse moulée flexible chez Royal Rubber (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Conversion du CFC-11 au gonflage à l'eau dans la fabrication de mousse de PU rigide pour des flotteurs à résistance électrique chez Taurus (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Conversion du CFC-11 au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de PU rigide chez Thermoblock (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Élimination du CFC-11 par conversion au HCFC-141b pour la fabrication de mousse rigide à pellicule incorporée chez Ornati-Luce (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Conversion du CFC-11 au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de PU rigide chez Danko (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Élimination du CFC-11 par conversion au HCFC-141b dans la fabrication de mousse rigide à pellicule incorporée chez Injetec (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Élimination du CFC-11 par conversion au gonflage à l'eau dans la fabrication de mousse rigide et flexible micro-cellulaire chez Hidroplas (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Conversion du CFC-11 au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de PU rigide chez Grupo ACO (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Conversion du CFC-11 au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de PU rigide pour les caisses et les panneaux de camion chez 9 entreprises (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Élimination du CFC-11 par conversion au HCFC-141b chez Danica Co. dans la fabrication de mousse PU rigide pour isolation (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Conversion du CFC-11 au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de PU rigide pour des fabricants de crème glacée et de refroidisseurs chez 3 entreprises (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Élimination du CFC-11 par conversion au gonflage à l'eau dans la fabrication de mousse rigide et flexible à pellicules incorporée chez VM (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Élimination du CFC-11 par conversion au HCFC-141b dans la fabrication de mousse rigide et flexible à pellicule incorporée chez Air Micro (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Conversion du CFC-11 au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de PU rigide chez Isoprince (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Élimination du CFC-11 par conversion au gonflage à l'eau dans la fabrication de mousse rigide à pellicule incorporée chez Benoplast (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Conversion du CFC-11 au HCFC-141b dans la fabrication de mousse rigide pour panneau de chambre froide, ainsi que de congélateurs refroidisseurs chez Central Equipment (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Brésil: Élimination du CFC-11 par conversion au gonflage à l'eau dans la fabrication de mousse rigide à pellicule incorporée de mousse rigide et de mousse moulée flexible chez Carolinas (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/26)

Jordanie: Remplacement du CFC-11 et du CFC-12 par le HCFC-141b et le HFC-134a dans la production d'équipement de réfrigération commerciale chez le deuxième groupe de fabricants de réfrigérateurs commerciaux de format moyen (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/32)

Jordanie: Élimination du CFC-11 par conversion au HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commerciale chez le sixième

groupe de fabricants de réfrigérateurs commerciaux en Jordanie (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/32)

Jordanie: Élimination du CFC-11 par conversion au HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commerciale chez le cinquième groupe de fabricants de réfrigérateurs commerciaux de petit format en Jordanie (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/32)

Libye: Élimination du CFC-11 par conversion Chlorure de méthyle (CM) dans la fabrication de mousse de PU flexible chez Hilal Africa (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/34)

Libye: Élimination du CFC-11 par conversion au (MC) dans la fabrication de mousse de PU flexible chez Tasharoukiate Essadek (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/34)

72. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 80), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport, étant entendu que les projets futurs seraient soumis à la décision 34/18, ci-dessus.

(Décision 34/52)

Chine: Plan sectoriel pour l'élimination du CFC-11 dans le secteur des mousses en Chine (Banque mondiale) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/27 et Corr.1/Rev.1)

73. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 82), le Comité exécutif a décidé:

- a) De différer l'examen du projet;
- b) De demander au Secrétariat et à la Banque mondiale de poursuivre, de concert avec les membres intéressés du Sous-comité d'examen des projets, ainsi que des représentants d'autres agences d'exécution en qualité d'observateurs, les pourparlers dans ce domaine, en vue de présenter une proposition révisée, ainsi qu'un projet d'entente, à temps pour la 35^e réunion, les discussions devant être coordonnées le cas échéant par l'Allemagne.

(Décision 34/53)

Maroc: Élimination du bromure de méthyle dans la fumigation du sol pour la production de tomates (première tranche) (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/38 et 34/38/Add.1)

74. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 84), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport, conformément à l'accord conclu entre le Gouvernement du Maroc et le Comité exécutif, reproduit à l'Annexe X au présent rapport.

(Décision 34/54)

Ouganda: Élimination du bromure de méthyle dans les fleurs coupées (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/46)

75. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 86), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport, conformément à l'accord conclu entre le Gouvernement de l'Ouganda et le Comité exécutif, reproduit à l'Annexe XI au présent rapport.

(Décision 34/55)

Liban: Élimination du bromure de méthyle dans la fumigation du sol pour la production des fraises (première tranche) (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/33 et Add.1)

Liban: Élimination sectorielle du bromure de méthyle dans la production de légumes, de fleurs coupées et de tabac (première tranche) (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/33 et Add.1)

76. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 88 et 89), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport, conformément à l'accord conclu entre le Gouvernement du Liban et le Comité exécutif, reproduit à l'Annexe XII au présent rapport, et d'inviter le PNUD et l'ONUDI à coordonner étroitement la mise en œuvre des deux projets.

(Décision 34/56)

Syrie: Élimination de l'utilisation du bromure de méthyle dans l'emmagasiner des grains (première tranche) (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/44)

77. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 91), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport, conformément à l'accord conclu entre le Gouvernement de la République arabe syrienne et le Comité exécutif, reproduit à l'Annexe XIII au présent rapport.

(Décision 34/57)

Uruguay: Élimination du bromure de méthyle dans l'horticulture: tomates et fleurs coupées (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/47)

78. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 93), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport, conformément à l'accord conclu entre le Gouvernement de l'Uruguay et le Comité exécutif, reproduit à l'Annexe XIV au présent rapport.

(Décision 34/58)

Inde: Conversion de la fabrication de caoutchouc chloriné du TCC à un processus sans SAO chez Rishiroop Organics Pvt. Ltd. et Rishiroop Polymers Pvt. Ltd. (Banque mondiale) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/30)

79. Ayant examiné les observations et la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 95 et 96), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport, en fonction d'une réduction de 20 % des coûts d'investissement pour tenir compte de la prévision d'une nouvelle usine, et incluant le calcul des coûts d'exploitation additionnels pour une période d'un an, sous réserve des conditions ci-après:

- a) Le décaissement des frais de transfert de technologie sera retenu en attendant qu'un brevet soit délivré et que le Comité exécutif soit saisi, à sa 35^e réunion, de la note que Secrétariat doit lui soumettre sur les questions de droits d'auteur et de propriété intellectuelle, à l'issue de consultations avec les organismes internationaux compétents, conformément à la Décision 33/14;
- b) Des réductions soutenues de 248,8 tonnes ODP seront maintenues dans la consommation de CTC dans le secteur des agents de transformation en Inde, indépendamment de tout problèmes éventuels que pourrait rencontrer l'élimination dans le cadre de ce projet;
- c) Les exportations de l'entreprise vers des pays non visés à l'Article 5 ne dépasseront pas 10 % pour la période applicable au coût d'exploitation additionnelle, c'est-à-dire un an;
- d) Les Parties contractantes, le Comité exécutif, le Secrétariat du Fonds et l'agence d'exécution intéressée, n'assumeront aucune responsabilité dans l'éventualité où la technologie choisie ne donne pas les résultats visés.

(Décision 34/59)

Inde: Conversion du TCC comme agent de transformation au bichlorure d'éthylène chez Chiplun Fine Chemicals Ltd., Ratnagiri (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/30)

80. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 98), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport.

(Décision 34/60)

Inde: Conversion du tétrachlorure de carbone (TCC) comme agent de transformation au mono chlorobenzène chez FDC Limited, Roha (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/30)

Inde: Conversion du TCC comme agent de transformation au mono-chlorobenzène chez GRD Chemicals Ltd., Indore, M.P. (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/30)

Inde: Conversion du TCC comme agent de transformation au mono chlorobenzène chez M/S Benzo Chemical Industries, Tarapore (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/30)

Inde: Conversion du TCC comme agent de transformation au mono chlorobenzène chez Pradeep Shetye Ltd., Alibagh (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/30)

81. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 100), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'Annexe VII au présent rapport, étant entendu que le Gouvernement de l'Inde ne demanderait le financement d'aucun autre projet pour la reconversion de la production de la bromohexine.

(Décision 34/61)

Turquie: Plan sectoriel pour l'élimination des SAO (Banque mondiale) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/45)

82. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 102), le Comité exécutif a décidé d'approuver en principe le projet ci-dessus au niveau de financement approximatif de 9 millions \$US, étant entendu que le Secrétariat, la Banque mondiale et les membres intéressés du Comité exécutif, poursuivraient les pourparlers afin de régler les derniers détails de la mise en œuvre du projet, de rédiger un projet d'accord de performance et de soumettre tous ces éléments au Comité exécutif à sa 35^e réunion.

(Décision 34/62)

Chine: Coûts additionnels de fonctionnement: remplacement du CFC-11 par le HCFC-141b dans la fabrication de mousse de PU vaporisée rigide pour l'isolation chez 26 entreprises (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/27 et Corr.1/Rev.1)

Chine: Élimination du CFC-11 par le HCFC-141b chez six compagnies et élimination du CFC-11 par conversion au gonflage à l'eau chez une compagnie (projet parapluie) (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/27 et Corr.1/Rev.1)

83. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 104), le Comité exécutif a décidé d'approuver l'élément coût d'exploitation additionnels du projet parapluie pour 26 entreprises, ainsi que le nouveau projet parapluie pour 7 entreprises, aux niveaux de financement indiqués dans l'Annexe VII au présent rapport, étant entendu que les prix des produits chimiques intervenant dans la détermination des coûts d'exploitation additionnels ne seraient pas considérés comme un précédent dans l'examen des projets et activités futurs dans ce secteur.

(Décision 34/63)

Chine: Remplacement du CFC-11 comme agent moussant par le cyclopentane et le CFC-12 comme frigorigène par le HFC-134a dans la fabrication de réfrigérateurs domestiques chez Shangling Electric Appliance (Group) Co. Ltd. (Banque mondiale) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/27 et Corr.1/Rev.1)

84. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 106), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus pour un coût de 1,4 million \$US en vue d'éliminer la consommation restante de CFC dans l'entreprise.

(Décision 34/64)

iii) Allocation de 13 % pour les coûts de soutien (Décision 32/31)
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/52 et Add.1)

85. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/18, par. 108), le Comité exécutif a décidé:

- (a) D'examiner plus en détail, à sa 35^e réunion, la question des coûts d'appui, notamment en ce qui concerne la possibilité:
 - (i) De modifier la répartition des coûts d'appui entre les départements d'exécution et les départements administratifs au sein des agences d'exécution;
 - (ii) De relever les coûts d'appui payés aux agences d'exécution pour la gestion de projets de plus petite envergure sans toutefois augmenter la proportion générale des ressources de tels coûts;
 - (iii) De veiller à ce que toute modification des coûts d'appui soit pleinement conforme aux règles et règlements financiers du système des Nations Unies;

- (b) De demander au Secrétariat du Fonds multilatéral de préparer un document sur la question en consultation avec le Trésorier du PNUE et la DTIE du PNUE.

(Décision 34/65)

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR: PLANIFICATION STRATEGIQUE : PROPOSITIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE SUR LES OBJECTIFS, PRIORITES, PROBLEMES ET MODALITES POUR LA PLANIFICATION STRATEGIQUE DU FONDS MULTILATERAL PENDANT LA PERIODE DE CONFORMITE (DECISION 33/54)

86. Le Secrétariat a présenté les propositions de planification stratégique qu'il a préparées en réponse à la Décision 33/54 (UNEP/OzL.Pro/Ex/Com/34/53). Le Comité exécutif disposait aussi de deux documents non officiels, préparés par la Finlande et le Japon.

87. Le Comité a exprimé sa gratitude pour le travail de préparation du Secrétariat et discuté longuement d'un large éventail de questions. Il y a eu consensus pour reconnaître que ce document représente une base utile dans la poursuite des travaux de planification stratégique. Certains représentants ont trouvé très utiles les recommandations proposées dans le document non officiel de la Finlande qui approfondissaient celles contenues dans le document du Secrétariat tandis que d'autres ne souhaitaient pas les voir incluses au stade actuel.

88. Plusieurs représentants ont souligné la nécessité d'un financement additionnel pour les projets de renforcement des institutions afin de permettre aux Centres nationaux de l'Ozone de relever les défis reliés à l'évolution vers une approche dirigée par le pays.

89. Plusieurs représentants aimeraient voir adopter une définition commune des réductions totales, permanentes et durables dans la production et la consommation. Des opinions divergentes se sont exprimées sur la façon de fixer un montant de référence qui remplacerait le concept de consommation nationale totale et permettrait de déterminer la consommation restante de SAO admissible au financement. Les alternatives suivantes ont été proposées pour définir ce montant de référence, dans le cadre des discussions sur la planification stratégique:

- Le montant de référence devrait s'appuyer sur des données de consommation communiquées très récemment;
- Certains ajustements devraient être autorisés dans des circonstances exceptionnelles, par exemple, des importations de SAO, le stockage ou des importations illégales et la croissance naturelle du secteur; il faudrait aussi élaborer une méthode adéquate permettant l'intégration des projets en cours dans le montant de référence; ou
- Il faudrait utiliser le montant de référence fixé pour respecter les obligations du Protocole de Montréal concernant les différentes substances réglementées.

90. Une délégation a suggéré comme autre alternative, une méthodologie qui n'implique pas le montant de référence. Les mises à jour des programmes de pays pourraient être une des bases de la planification stratégique et du financement ultérieur des projets après la préparation de la mise à jour du programme de pays.

91. Le Comité exécutif a décidé de demander au Secrétariat :
- a) de préparer un document comprenant une définition du point de référence qui servira à déterminer la réduction constante par chaque pays visé à l'article 5, en tenant compte de la nécessité d'envisager sérieusement les alternatives présentées au paragraphe 89 ;
 - b) de demander aux membres du Comité exécutif de commenter, par écrit, le document UNEP(Oz.L.Pro/ExCom/34/53 ; et
 - c) de soumettre à la trente-cinquième réunion une version révisée du document UNEP/OzL.Pro/Ex/Com/34/53 tenant compte des propositions et des opinions exprimées à la trente-quatrième réunion ainsi que des propositions écrites transmises par les membres du Comité exécutif.

(Décision 34/66)

92. Au sujet des réductions permanentes de la consommation nationale totale, la délégation japonaise a indiqué que le Comité exécutif devrait prendre pleinement connaissance de la position et des opinions exprimées par le Gouvernement du Mexique et le PNUD sur la Décision 33/48 du Comité exécutif relative au projet d'investissement dans le secteur des mousses au Mexique, dans lequel une entente a été exigée, garantissant que le projet engendrerait une réduction permanente durable de la consommation nationale totale de CFC.

93. Le représentant du Japon a indiqué que les activités de coopération bilatérale, notamment les consultations de pays, telles qu'elles figurent dans le projet japonais de coopération bilatérale approuvé à cette réunion comme projet pilote, constituaient des premières mesures additionnelles de coopération de la part du Gouvernement du Japon dans le but de créer les conditions qui permettront aux pays visés à l'article 5 de mettre en œuvre la planification stratégique requise pour respecter les exigences du Protocole de Montréal. Il a souligné que ces mesures pourraient être étendues à toutes les régions du monde. Il a ajouté qu'il faudrait identifier des exemples concrets de mesures additionnelles destinées à renforcer la capacité nationale de gestion des programmes d'élimination des SAO.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR: PROJET DE LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRÉPARATION DES MISES À JOUR DE PROGRAMMES DE PAYS (DÉCISION 33/55)

94. Le représentant du Secrétariat a présenté le document UNEP/OzL.Pro/Ex/Com/34/54, contenant les lignes directrices révisées pour la préparation des mises à jour de programmes de pays, conformément à la Décision 33/55. Le projet de lignes directrices révisées a intégré les commentaires transmis par dix membres du Comité exécutif et cinq membres cooptés au cours des deux rondes de circulation du projet de document.

95. Tous les représentants qui ont pris la parole ont exprimé leur gratitude au Secrétariat pour ce document et souligné l'importance du projet de lignes directrices. Certains représentants

estimaient qu'elles devraient être adoptées à la présente réunion du Comité exécutif. Toutefois, plusieurs représentants des pays visés à l'article 5 étaient d'avis que le projet de document n'avait pas pleinement clarifié certains enjeux fondamentaux. Selon eux, l'engagement exigé des pays visés à l'article 5 de préparer et mettre en œuvre une stratégie doit être assorti d'un engagement réciproque de financement par le Fonds multilatéral. De plus, tandis que certains pays visés à l'article 5 ont les moyens de préparer des mises à jour de programmes de pays, d'autres ne les ont pas, mais tous devraient avoir accès à un financement dont le niveau devrait être annoncé à l'avance. D'autres représentants ont souligné qu'ils pourraient requérir une coopération bilatérale ou celle des agences d'exécution pour élaborer les mises à jour de programmes de pays.

96. Au sujet de l'échéancier de préparation des mises à jour, les représentants des pays visés à l'article 5 estiment que la période suggérée de 12 mois devrait débiter seulement une fois que les pays ont reçu les fonds et qu'elle devrait être flexible pour tenir compte de la capacité du pays à préparer une mise à jour. Lorsqu'il s'avère impossible pour un pays d'obtenir tous les renseignements exigés sur les entreprises, les chiffres de consommation de SAO devraient suffire. Les pays estiment aussi que les chiffres de consommation nationale totale ne sont pas appropriés puisque les calendriers d'élimination varient selon les différents secteurs. Par ailleurs, il faut aussi tenir compte de la dynamique de consommation des SAO. Plusieurs représentants ont insisté sur la nécessité de discuter davantage du concept de réduction et de consommation durable. Pour d'autres, la préparation des mises à jour de programmes de pays ne devrait pas être reliée à la préparation des PGF, notamment à cause des étapes différentes de préparation et du niveau de détails des PGF.

97. Il est ressorti également que, parallèlement aux responsabilités accrues confiées aux centres nationaux de l'Ozone, il fallait leur fournir des ressources financières accrues pour les aider à s'acquitter de leurs tâches nouvelles. Dans la préparation des mises à jour de programmes de pays, les pays doivent veiller à la pleine participation des divers intervenants et, en plus des mesures purement financières, ils doivent inclure aussi des mesures politiques pour la réalisation des objectifs en tenant compte des conditions socio-économiques qui peuvent affecter la consommation de SAO. Il a également été fait allusion à la nécessité de définir la terminologie utilisée dans le projet de lignes directrices.

98. Le Comité exécutif a accepté de mettre sur pied un groupe informel à composition non limitée pour examiner les commentaires des pays transmis au Secrétariat et reformuler le projet de lignes directrices pour les présenter au Comité exécutif.

99. Le représentant de la Colombie, à titre d'animateur de ce groupe informel, a fait rapport des discussions qui ont porté sur quatre sujets principaux, à savoir, le financement, le calendrier, l'identification des entreprises restantes et le concept de consommation nationale totale. Le groupe est parvenu à un consensus sur les deux premiers points et a proposé de revenir ultérieurement sur les deux autres, après en avoir discuté au point 7 de l'ordre du jour sur la planification stratégique.

100. A propos du financement, le groupe s'est entendu sur le fait qu'il faudrait demander au Secrétariat de proposer des paramètres pour le financement des mises à jour de programmes de pays et pour l'identification des tâches restantes dans l'exercice de mise à jour du programme de pays, en tenant compte du fait que de nombreux pays, aussi bien des pays à faible volume que

des pays à haut volume, avaient déjà reçu des fonds pour des PGF. Il a été convenu également qu'il faudrait remplacer les mots "pays admissibles" par "pays visés à l'article 5 admissibles au financement selon les règles du Fonds multilatéral".

101. Au sujet du calendrier, il s'est dégagé un consensus pour accorder une période de 12 mois pour les mises à jour de programmes de pays mais rien n'empêcherait le dépôt des projets selon les règles existantes. On a insisté sur le fait que les mises à jour de programmes de pays ne sont pas obligatoires mais qu'elles devraient être examinées à la lumière du cadre de planification stratégique et qu'elles sont utiles pour fins de planification.

102. Le Comité exécutif a pris note, avec satisfaction, du rapport ci-dessus.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR: PROGRAMME DE PAYS : RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

103. Le représentant du PNUE a présenté le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/55, contenant le programme de pays de la République démocratique populaire lao.

104. Le Comité exécutif a décidé:

- a) d'approuver le programme de pays de la République démocratique populaire lao, en notant que son approbation ne signifiait pas pour autant l'approbation des projets qui y sont proposés ni leurs niveaux de financement.
- b) de demander au gouvernement de la République démocratique populaire lao de lui présenter chaque année des renseignements sur l'avancement de la mise en oeuvre du programme de pays, conformément à sa décision sur la mise en oeuvre des programmes de pays (UNEP/OzL.Pro/ExCom/10/40, par. 135). Le premier rapport, établi suivant la forme de présentation approuvée et couvrant la période du 1^{er} décembre 2000 au 31 décembre 2001, sera soumis au Secrétariat du Fonds au plus tard le 1^{er} mai 2002.

(Décision 34/67)

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR: SECTEUR DE LA PRODUCTION

105. Le représentant de l'Australie, en sa qualité de coordonnateur du Sous-groupe sur le secteur de la production, a présenté le rapport du Sous-groupe contenu dans le document (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/56/Add.1). Il a expliqué que le Sous-groupe reconstitué s'était réuni le 18 juillet 2001, avec la participation des pays suivants: Allemagne, Australie (coordonnateur), Etats-Unis d'Amérique, Inde et République dominicaine. Des représentants de l'ONUDI et de la Banque mondiale étaient présents à titre d'observateurs. La réunion a entendu une récapitulation du Secrétariat sur l'évolution de la situation depuis la 33^e réunion et a félicité le Secrétariat de la mise à jour complète sur la capacité de production de SAO décrite dans la note

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/56. Le Sous-groupe a pris note de l'information présentée par le représentant de la République dominicaine, selon qui le Gouvernement de l'Argentine poursuivait ses travaux relatifs à la proposition d'arrêter sa production de CFC et s'apprêtait à soumettre le projet à la première occasion. La réunion a aussi pris note de la visite prévue du consultant du Secrétariat, en juillet 2001, aux usines de production de CFC de la République populaire démocratique de Corée. Il a en outre pris note des pourparlers en cours entre le Gouvernement chinois et la Banque mondiale en vue de rationaliser les besoins de comptes rendus sur le projet relatif au secteur de la production de CFC de la Chine.

106. Tenant compte des recommandations du Sous-groupe, le Comité exécutif a décidé:

- a) D'autoriser le Secrétariat à procéder à l'examen technique de l'usine de production de CFC du Mexique (Quimobasicos);
- b) De charger le Secrétariat de procéder à l'examen technique de l'ensemble de la capacité de production de CTC de la Chine, indépendamment de ses utilisations ultérieures;
- c) D'inviter l'ONUDI à lui soumettre, à sa 35^e réunion, un amendement du programme de travail pour la préparation de projet dans le secteur de la production de CFC de la République populaire démocratique de Corée;
- d) D'approuver l'accord proposé d'une valeur totale de 2,6 millions \$US sur le secteur de la production et de la consommation des halons de l'Inde, présenté à l'Annexe XV au présent rapport.

(Décision 34/68)

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉTUDE DES SOLUTIONS POUR LE REMPLACEMENT DES CFC DANS LES MOUSSES RIGIDES

107. Le représentant du Secrétariat a présenté le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/57, qui contient un rapport de situation sur l'étude des solutions de remplacement pour le remplacement des CFC dans les mousses rigides.

108. Rappelant que l'étude donnait suite à la Décision 31/49, il a expliqué qu'il s'était avéré difficile de trouver un cabinet de consultation compétent pour réaliser l'étude, dont le contrat a été finalement accordé en mai 2001. Le consultant retenu se rendrait en Argentine, en Égypte et en Malaisie, qui représentent les trois grandes régions géographiques, et un questionnaire serait envoyé à 160 entreprises dans ce secteur.

109. En réponse à une question, le représentant du Secrétariat a indiqué que les 160 entreprises en question représentaient pratiquement toutes celles qui avaient reçu une assistance financière du Fonds multilatéral (excluant les entreprises couvertes par les projets parapluies de très grande envergure).

110. Plusieurs représentants ont demandé que le rapport du consultant soit soumis au Comité exécutif au plus tard à sa 35^e réunion.

111. Après délibération, le Comité exécutif a pris note avec satisfaction du rapport de situation du Secrétariat.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR: PRETS A CONDITIONS DE FAVEUR (DÉCISION 33/59)

112. Le représentant du Japon a présenté un document non officiel sur les prêts à des conditions de faveur qui a été diffusé sous la cote (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/CRP.1). Ce document a été rédigé en se fondant sur le cadre d'examen dont les grandes lignes sont exposées aux pages 4 et 5 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/29/59, qui a fait l'objet d'un consensus au sein du Comité exécutif. Il a rappelé que l'article 10 du Protocole de Montréal prévoyait le recours à des prêts à des conditions de faveur et que le Comité exécutif avait déjà donné son accord à l'utilisation de ce mécanisme dans des circonstances précises.

113. Certains représentants ont vivement recommandé que des formules originales de financement soient dûment examinées pendant la période de contrôle de la conformité et ils ont dit regretter la réticence des pays visés à l'article 5 d'aborder cette question. On a fait remarquer que les prêts à des conditions de faveur représentaient un apport de fonds pour l'élimination et que cette question devait être examinée à la lumière du niveau fixé pour la prochaine reconstitution du Fonds multilatéral.

114. Plusieurs représentants ont exprimé leur préoccupation au sujet des prêts à des conditions de faveur et ont souligné l'impact que ce type de prêts avait sur les pays en développement déjà confrontés à des difficultés économiques. Une des opinions exprimées était à l'effet que le recours à de tels prêts pouvait même entraîner un ralentissement du processus d'élimination. On a également fait remarquer qu'il était inéquitable d'exiger que des entreprises contractent des emprunts alors que par le passé d'autres entreprises, souvent de plus grandes dimensions, ont reçu des fonds du Fonds multilatéral pour mettre en œuvre les activités d'élimination des SAO.

115. Par la suite, le représentant du Japon a mis de l'avant une proposition de son gouvernement visant la tenue d'un atelier technique sur cette question. Ce document a été distribué sous la cote (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/CRP.2).

116. Au cours de l'examen de la proposition, plusieurs représentants ont affirmé que l'échéancier proposé pour la tenue de l'atelier était de nature limitative et que les délais serrés ne permettraient pas une préparation suffisante pour assurer une participation efficace. Certains représentants ont considéré que l'atelier proposé était prématuré, plus particulièrement eu égard au fait que le niveau de reconstitution du Fonds multilatéral négocié à Beijing est basé sur la disponibilité et l'attribution de financement jusqu'en décembre 2002.

117. Après l'échange, le représentant du Japon a apporté des modifications verbalement à la proposition figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/RxCom/34/CRP.2, qu'il a représenté dans son nouveau libellé.

118. Après délibération, le Comité exécutif a décidé :

- a) D'examiner la question des prêts à des conditions de faveur au cours de la trente-cinquième réunion;
- b) De demander au Secrétariat, en préparation de cette réunion :
 - i) de faire circuler à nouveau le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/29/59 ainsi que la note préparée par le représentant du Canada rendant compte de la réunion informelle tenue à Beijing le 23 novembre 1999, pendant la vingt-neuvième réunion du Comité exécutif;
 - ii) de préparer un rapport présentant une compilation de l'expérience acquise par la Banque mondiale, qui a mis en œuvre des modalités originales de financement dans le cadre de projets financés par le Fonds multilatéral au Mexique, en Thaïlande et en Turquie, ainsi que d'autres données pertinentes susceptibles de faciliter la compréhension du mécanisme de prêts à des conditions de faveur;
- c) De prendre la proposition faite par le gouvernement du Japon à des fins d'examen plus approfondi lors de la trente-cinquième réunion, proposition dont le texte est reproduit ci-après :

« Le Comité exécutif, après avoir examiné le document présenté par le gouvernement du Japon (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/CRP.1, du 22 juin 2001) :

- a) a décidé d'approuver la tenue d'un atelier technique, un projet que le gouvernement du Japon mettra en œuvre avec l'assistance des agences d'exécution dans le but de :
 - i) susciter un échange de vues au sein des gouvernements membres du Comité exécutif au sujet des objectifs et des modalités des prêts à des conditions de faveur, y compris sur les avantages et les inconvénients pour les pays visés à l'article 5;
 - ii) favoriser une meilleure compréhension du fonctionnement de tout mécanisme pratique et viable de prêts à des conditions de faveur au sein du système des Nations Unies;

- iii) examiner l'expérience pertinente acquise par le Fonds multilatéral, les agences d'exécution et les pays visés à l'article 5 en matière de financement innovateur dans ce domaine;
- b) demande au gouvernement du Japon, en collaboration avec le Secrétariat et les agences d'exécution intéressées, de faire les préparatifs de fond nécessaires et d'organiser la logistique pour la tenue de la réunion, de la façon la plus économique possible et au moment où le gouvernement du Japon le considère approprié vers la fin juin 2002, sous réserve que les agences d'exécution fassent un apport important en se fondant sur leur expérience dans ce domaine;
- c) demande au Secrétariat et, s'il y a lieu, aux agences d'exécution, de faire rapport sur les résultats de l'atelier à la trente-septième réunion du Comité exécutif;
- d) demande au Comité exécutif d'approuver, lors de la trente-quatrième réunion, un montant de [75 000] \$ US pour favoriser la participation des experts pertinents et des personnes ressources provenant des pays visés à l'article 5. Ce montant sera déduit de la contribution du Japon au Fonds multilatéral pour 2001. »

(Décision 34/69)

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR: QUESTIONS DIVERSES

- a) Rapport du Comité exécutif à la 13e Réunion des Parties**
- b) Rapport du Comité exécutif sur les agents de transformation**

119. Le Comité exécutif a décidé d'autoriser le Secrétariat à préparer le rapport annuel du Comité exécutif à la Réunion des Parties, ainsi que le rapport sur les agents de transformation demandé dans la Décision X/14 de la Réunion des Parties: les deux documents devraient être diffusés aux membres du Comité exécutif avant leur soumission à la 13^e Réunion des Parties.

(Décision 34/70)

Date et lieu de la 35^e réunion du Comité exécutif

120. Le Comité exécutif a décidé que la 35^e réunion du Comité exécutif aura lieu du 5 au 7 décembre 2001 à Montréal, et que cette réunion sera précédée des réunions du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances et du Sous-comité sur l'examen des projets, qui auront lieu au même endroit, les 3 et 4 décembre 2001.

(Décision 34/71)

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR: ADOPTION DU RAPPORT

121. Le Comité exécutif a adopté le présent rapport le vendredi 20 juillet 2001.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR: CLÔTURE DE LA RÉUNION

122. Le président a prononcé la clôture de la réunion le vendredi 20 juillet 2001 à 21h15.

Annexe II

**PROJETS QUI ONT ENREGISTRÉ DES PROGRÈS ET QUE L'ON RECOMMANDE DE RETIRER DE LA LISTE
DES PROJETS ACCUSANT DES RETARDS DE MISE EN OEUVRE**

Agency	Code	Project Title	33rd Meeting Decision	Status as at mid-April 2001	Raison pour le retard	Planned Date of Completion per 1999 Progress Report or Status 16 July 2001
UNEP	DRC/SEV/17/CPG/01	Country programme preparation	Continued Monitoring	Completed	N/P	Completed
UNEP	GLO/REF/19/TRA/97	Training modules for national training courses on good practices in refrigeration	Continued Monitoring	Ongoing - UNEP internally finalized the text version of the training module and expects to finalize layout and illustrations by June 2001. Printing and dissemination is expected to be finalized by August 2001.	N/P	Completed
UNEP	GLO/SEV/21/TAS/130	Develop a handbook on the practical use of policy instruments	Send notice of possible cancellation	As per UNEP's 1999 WP Amendment, the project team was reformulated to include a wider spectrum of expertise in relevant areas. The organization developing the document (Center for International Environmental Law) conducted interviews with NOUs and developed country focal points, produced an annotated outline. At the 33rd ExCom it was decided that a letter of possible cancellation for this project will be sent to UNEP. UNEP immediately informed this to CIEL and asked them to redouble their effort. They have committed to expediting the project. Since then, CIEL has produced the draft document and it is now being reviewed by the Quality Review Team. The final version of the document (without layout) is expected to be available at the 34th ExCom meeting, with the dissemination of the printed document to follow in early September.	N/P	Completed
UNIDO	ALG/FOA/25/INV/27	Phase out of CFC-11 in the manufacture of flexible polyurethane foam through the use of methylene chloride technology at Ets. Matelas Djurdjura	Continued Monitoring	Reason for delay: Delay in clearance of TOR. Project completed and financial completion will be initiated shortly.	B	Completed
UNIDO	ALG/FOA/27/INV/33	Phasing out of CFC-11 by conversion to methylene chloride in the manufacture of flexible polyurethane foam at Matelas Atlas (Sam Atlas)	Continued Monitoring	Reason for delay: Delay in clearance of TOR. Latest status: Construction of tunnel will be completed during first half of 2001. Commissioning July 2001.	B	Jul-01

Annexe II

Agency	Code	Project Title	33rd Meeting Decision	Status as at mid-April 2001	Raison pour le retard	Planned Date of Completion per 1999 Progress Report or Status 16 July 2001
UNIDO	ALG/FOA/27/INV/34	Phasing out of CFC-11 by conversion to methylene chloride in the manufacture of flexible polyurethane foam at King's Matelas	Continued Monitoring	Reason for delay: Delay in clearance of TOR. Latest status: Construction of tunnel will be completed during first half of 2001. Commissioning July 2001.	B	Jul-01
UNDP	CPR/SOL/19/INV/172	Elimination of the use of TCA in the Baoshi Electronics Corporation Shijianzhuang Manufacturing Operations	Continued Monitoring	Project Completed	B	Completed
UNDP	CPR/SOL/20/INV/186	Elimination of ODS (CFC 113) used in the production line at Shanghai No 8 Radio Factory	Continued Monitoring	All project activities completed and commissioning took place and HOP signed March 2001.	A, C, D	Completed
UNDP	CPR/SOL/22/INV/195	Elimination of CFC-113 used in the production line at Shanghai Railway Communication Equipment Factory	Continued Monitoring	All project activities completed and commissioning took place and HOP signed March 2001.	A, C, D	Completed
UNDP	GLO/REF/24/TAS/159	Global MAC project: Phase 3	Continued Monitoring	Project completed.	C	Completed
UNDP	VEN/REF/17/INV/40	Eliminate CFC-11 and CFC-12 in the manufacture of commercial refrigeration equipment at NUTAL	Deadline 1 May 2001 for project completion and elimination of CFC units	COC prepared 19 April 2001. Final reimbursement being prepared. HOP to be issued June 2001.	B	
UNDP	PRC/REF/20/TAS/04	Implementation of a National Programme for Recovery and Recycling of Refrigerant	Continued Monitoring	The additional monitoring period of six-months whereby the amounts of recovered/recycled refrigerant are being checked, and which was agreed upon is still ongoing. Final report awaited and project to be completed around July 2001.	E	Completed

Raison pour le retard:

A – Agence d'exécution

B – Entreprise

C – Raison technique

D – Gouvernement

E – Extérieur

F – Sans objet

Annexe III

PROJETS QUI PRÉSENTENT CERTAINS PROGRÈS ET QUE L'ON RECOMMANDE DE SUIVRE AVEC ATTENTION

Agency	Code	Project Title	33 rd Meeting Decision	Status as at mid-April 2001	Raison pour le retard
IBRD	IND/REF/19/INV/92	Chandra Frig Co. Ltd. - Elimination of CFCs in the manufacture of commercial refrigeration equipment	Send letter of possible cancellation	The LC has been established and SGA has been signed. Implementation has begun.	B
UNDP	BOL/REF/20/TAS/04	Implementation of a national programme for recovery and recycling of refrigerant	Continued Monitoring	The Ozone Unit indicated that the monitoring is continuing without encountering problems.	D
UNDP	CPR/SOL/19/INV/171	Elimination of the use of CFC-113 and Methyl Chloroform in the color picture tube cleaning processes at the Shanghai Novel CPT Corp Factory	Deadline of 1May for equipment delivery	Equipment arrived in customs early April 2001 after long shipment delay by supplier. Local work already initiated, to be completed by July 2001. Project commissioning will take place immediately after completion of local work.	B, C
UNDP	MEX/FOA/20/INV/49	Umbrella project 1 for conversion to CFC-free technology in the manufacture of polyurethane shoe soles (seven enterprises)	Continued Monitoring	Issue on hexane tank resolved and final payment for POLYTEC has been carried out in Feb 2001. All activities are completed. HOP being issued.	B
UNDP	THA/SEV/09/INS/09	Institutional strengthening of the Ozone Layer Protection Unit: Phase 1	Continued Monitoring	UNDP-MPU visited Thailand as planned in Feb 2001 and procedural problems have now been resolved. DIW's work plan was approved, and disbursements have commenced based on it. We recommend that the project be taken off the delay list.	D
UNEP	BAH/REF/26/TRA/05	Implementation of the RMP: Train the trainers programme in the refrigeration sector	Deadline of June 2001 for completion of Phase II	Train the trainers (Phase I) completed from 27 to 31 May 2000, 35 Trainers were trained. Phase II started since April 2001 and expected to finish by end of June 2001.	N/p
UNEP	BHA/SEV/19/INS/02	Institutional Strengthening	Continued Monitoring	Country has submitted pending progress reports and committed to submit outstanding financial and audit reports by the end of February. Audit is now ongoing.	N/p
UNEP	DOM/REF/25/TRA/14	Customs training	Continued Monitoring	Currently proposed revised completion date for Phase I is 1-3 August 2001. Licensing system under preparation. Completion of Phase II unlikely before December 2001.	C, D
UNEP	ELS/REF/25/TRA/08	Implementation of the refrigerant management plan: Customs training	Deadline of November 2001 for completion of Phase I	Licensing system is being finalized. Phase I workshop planned for 29-31 August 2001 depending on the translation of the Customs Manual into Spanish. Completion of Phase II not expected until mid-'02.	D
UNEP	GUA/REF/27/TRA/18	Implementation of RMP: Customs Officer Training Programme	Continued Monitoring	Status of legislative/regulatory mechanisms still not confirmed so Phase I not started. Currently proposed revised date for completion of Phase I set for June 2001. Completion of Phase II not expected until mid 2002. Phase I planned 2001, MOU has been drafted, waiting comments from the country. Purchase of identifiers started.	D

Agency	Code	Project Title	33 rd Meeting Decision	Status as at mid-April 2001	Raison pour le retard
UNEP	MOR/SEV/19/INS/03	Creation of Ozone Unit	Continued Monitoring	Mechanism to receive cash advances now working well. Project implementation is satisfactory and reporting and disbursements are up to date.	n/p
UNEP	MOZ/SEV/15/INS/03	Institutional strengthening	Continued Monitoring	Country has recently responded and committed to send soon the pending reports.	D
UNEP	PRC/SEV/17/INS/02	Institutional Strengthening	Continued Monitoring	The ozone office has continued activities on training and preparing legislation. The IS renewal request was approved at the 32nd ExCom	n/p
UNEP	SWA/SEV/15/INS/03	Institutional Strengthening	Continued Monitoring	New ODS officer is very active and is currently catching up with reporting requirements.	n/p
UNEP	URT/SEV/20/INS/07	Institutional strengthening for the phase out of ODS and the establishment of a NOU	Continued Monitoring	Country is working on pending reports and has submitted most of them.	D
UNIDO	GUY/REF/23/INV/05	Phasing out ODS at Guyana Refrigerator Ltd., Guyana (GRL)	Continued Monitoring	Project completed in April 2001. TÜV inspection was successful. Destruction of old equipment has been requested.	C
UNIDO	IRA/FOA/22/INV/20	Phasing out of CFC-11 from flexible slabstock foam manufacturing at Safoam Co.	Deadline of 1 May 2001 for Award of Contract	Contract awarded beginning of May 2001	E
UNIDO	IRA/FOA/22/INV/22	Phasing out CFC-11 from flexible slabstock foam manufacturing at Shizar Co.	Deadline of 1 May 2001 for Award of Contract	Contract awarded beginning of May 2001.	E
UNIDO	IRA/FOA/23/INV/29	Phasing out of CFC-11 from flexible slabstock foam manufacturing at Mashhad Foam	Deadline of 1 May 2001 for Award of Contract	Contract awarded beginning of May 2001.	E
UNIDO	MOR/FUM/22/DEM/11	Demonstration project: 4 alternatives to the use of MeBr: steam pasteurization, non-soil cultivation, solarization and low-dose chemicals in combination with an integrated pesticide management system	Continued Monitoring	The draft final report was prepared by the contractor and submitted to June in January 2001 and still needs to be finalized. All activities have been completed. The last payment was made in December 2000.	E
UNIDO	PAK/REF/23/INV/17	Phasing out ODS at the freezer factory of Hirra Farooq's (Pvt) Ltd.	Continued Monitoring	Equipment already installed. It will be commissioned soon.	C
UNIDO	ROM/SEV/17/INS/04	Creation of an Ozone Secretariat	Continued Monitoring	While the response of the Ozone Unit continues to be slow, we learn from the latest progress report, which was just received, that Ozone Unit is finalizing the up-date of customs codes classification of import goods, ODS import/export license regulations, Country Programme for Romania, including identification of new projects; Montreal Amendment being discussed by Parliament at present.	D

Raison pour le retard:

A – Agence d'exécution

B – Entreprise

C – Raison technique

D – Gouvernement

E – Extérieur

F – Sans objet

Annexe IV

PROJETS DE PLUS DE TROIS ANS PRÉSENTANT CERTAINS PROGRÈS (PAR AGENCE BILATÉRALE)

Agency	Code	Project Title	Status as at mid-April 2001	Raison pour le retard	Status as at 16 July 2001
France	IRA/REF/24/INV/34	Conversion to non-CFC facilities of 4 companies producing cars and wagons with MAC umbrella project	Two enterprises have provided information about equipment needed to be destroyed for ExCom decision	B	Received additional request from PARS Wagon, awaiting additional information from the company
IBRD	ARG/REF/23/INV/69	Elimination of CFCs in the manufacturing plant of domestic refrigerators at Lobato San Luis S.A.	The Bank has given the company 90 days starting from April 1, 2001 to prove substantial progress on the project (deadline is June 30). UEPRO-INTI received verbal information from the LOBATO informing them that the installation of the new technology will be ready to produce in approximately 40 days. They will be visiting the plant on Thursday May 24. The Bank will follow up at the Executive Committee Meeting in July as to whether the company has met the requirements. If not, the Bank will then recommend that the project should be cancelled.	n/p	Bank confirmed that the installation of equipment has occurred.
IBRD	JOR/FOA/15/INV/22	Umbrella project for conversion to CFC-free technology at three flexible polyurethane foam factories at Arab Foam, Jordan Plastics, National Foam	Progress has occurred. As the bids have been evaluated, negotiation is ongoing and contract is expected to be signed by end of May 2001.	n/p	Arab foam was completed. Contract awarded for Jordan Plastics. National foam trials have not begun because safety requirements must be met in new facilities.
UNDP	ARG/FOA/15/INV/14	CINTER S.R.L. Elimination of CFC use in the manufacture of sandwich polyurethane panels	Local installation completed. KMK technician finished his part of the installation work. Visit of German KMK commissioning technician requested July 2001. UNOPS expert called enterprise May 2001 asking to allow visit earlier than July as to accelerate process. Enterprise to reply on earlier date possible.	B	Still awaiting reply from enterprise on visit of UNOPS expert.
UNDP	CPR/SOL/19/INV/169	Elimination of ODS (CFC-113) used in the production line at SHANGHAI SIXTH RADIO FACTORY	Only partial Certification of Completion was signed in the March 2001 commissioning mission, as the second cleaner was not fully installed. Startup of the second cleaner is to be completed by end May 2001. Full project commissioning will take place in June 2001.	A, D	Project commissioning to take place by end of July 2001
UNDP	IDS/FOA/23/INV/71	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of flexible cold cured moulded and integral skin PUF at PT ARCHIGRAMMA	Supplier completed installation and commissioning in March 2001. No CFC inventory found during mission in March. COC scheduled for August 2001.	B	Project to be completed by January 2002.
UNDP	MAL/REF/18/INV/73	Umbrella project for elimination of CFCs 11 and 12 in the manufacture of commercial refrigeration at 4 small enterprises: Lim Yew, Exquisite, Noblelane, FMC	Lim Yew: Project completion still scheduled for August 2001. FMC: Awaiting response from Government on future implementation. Project likely to be cancelled.	B, E	A mission is underway still waiting response from Government on FMC.

Agency	Code	Project Title	Status as at mid-April 2001	Raison pour le retard	Status as at 16 July 2001
UNDP	PER/REF/15/INV/06	Eliminate CFC-11 and CFC-12 in the manufacture of domestic refrigerators at Industrias Lenche (INLENSA)	The UNDP/UNOPS Sector Expert visited Peru, checked the equipment and the Incarvel machine was transferred to Inlensa. We are planning for the supplier to come to put it in working order and make the trials. Completion is foreseen on or before December 2001.	B	Accepted the transfer of equipment purchased for a cancelled project.
UNEP	GAM/SEV/19/TRA/03	Customs training	Regulations now in place (adopted under The Gambia National Environment Mgmt Act). Phase I implemented 14-16 March 2001. Phase II implementation schedule adopted, with completion expected by December 2001.	D	Awaiting final report.
UNEP	GEO/REF/23/TRA/05	Implementation of the refrigerant management plan: Training of trainers in the refrigeration servicing sector	Train the trainers (Phase I) was implemented in January 2000. Phase II is on going with expected completion in June 2001.	D	Awaiting final report.
UNEP	GUY/REF/23/TRA/06	Implementation of the RMP: Training of trainers for good refrigeration servicing practices	Guyana reported that 200 technicians were trained and prepared a follow-up report and financial expenditure statement.	D	Awaiting report.
UNEP	PER/REF/21/TRA/21	Technician training	Phase II (training of technicians by the trainers) ongoing. 2603 technicians have been trained so far under Phase II. Training of technicians in good practices has been included in the curricula of the country's training centers, a national training manual has been prepared and legislation adopted.	D	Awaiting report.
UNIDO	ALG/FOA/23/INV/25	Phasing out CFC-11 at La Mousse du Sud flexible polyurethane foam plant	Commission team is planning to go to company in June 2001. Completion expected during 2nd half of 2001.	B	Commissioning took place and completion in September 2001.
UNIDO	SUD/REF/19/INV/06	Phasing out of ODS at 3 small domestic refrigerator factories in Sudan (Coldair Refrigerator Factory, Modern Refrigerator and Metal Furniture co., Sheet Metal Industries Co. Refrigerator Factory)	Coldair completed in Oct.1997. Modern Refrigerator: completed in December 1999. Sheet Metal: The ownership problem has been solved and the company has started the production of refrigeration components. The conversion of the refrigerant is foreseen to be done in July/ August 2001 to enable a project completion by the end of this year.	n/p	Conversion foreseen in August and project completion by January 2002.
UNIDO	TUR/FOA/23/INV/30	Phasing out CFC-11 at Isbir Termoset Plastic San. A.S., Ankara, Turkey	Final report received from contractor. Commissioning is completed and destruction of old equipment underway.	B	Awaiting confirmation from enterprise on destruction of old equipment.

Raison pour le retard:
A – Agence d'exécution
B – Entreprise
C – Raison technique
D – Gouvernement
E – Extérieur
F – Sans objet

Annexe V

**PROJETS NE PRÉSENTANT PAS DE PROGRÈS DEPUIS LE DERNIER RAPPORT PÉRIODIQUE
(PAR AGENCE BILATÉRALE)**

Agency	Code	Project Title	33rd Meeting Decision	Status as at mid-April 2001	Raison pour le retard	Status as at 16 July 2001-- Milestone
IBRD	IND/REF/22/INV/123	Elimination of CFCs in the manufacture of commercial refrigeration equipment at Hindustan Refrigeration Industries	Deadline of 1 May for completion of Sub-grant Agreement	Enterprise met with India's MoEF in February 2001. It will get quotation in by 17-20 May 2001 for the third and final LC. It has already shifted to HCFC-141b and started importing HFC-134a and HCFC-141b. An eight week delivery time is expected for the equipment and enterprise expects to have production on line by December 2001.	B	Letter of credit established and equipment ordered; project to be completed December 2001 - Milestone: Delivery of equipment by October 2001
UNDP	ARG/FOA/18/INV/33	Elimination of the use of CFC's in the manufacture of sandwich panels and spray foams at Montisol Argentina S.A. and Art Nouveau Puntana, S.A.	Deadline of 1 May 2001 for Completion	Supplier worked the electrical system installation March 2001. Montisol was ready for commissioning. During commissioning some minor residual installation needs were identified which need to be addressed. Cannon technician have to return for review. Company awaiting date to be set by Bono.	C, D	Milestone: Project to be commissioned in November 2001
UNDP	ARG/FOA/20/INV/48	Conversion to non-CFC technology in the manufacture of flexible foam (slabstocks) at Suavestar S.A.	Deadline of Technical Issues being resolved by 1 May	Installation will commence after problems at Piero are resolved (See some progress reported for Piero). Because of similarities of installation. Since Suavestars' owner encountered technical difficulties in applying he same technology to the conversion of another of his plants, he chose to resolve all issues at he first plant before proceeding at Suavestar.	B, C, D	Project to be completed by March 2002 - Milestone: Trials completed at Piero by November 2001
UNDP	ARG/FOA/22/INV/57	Elimination of the use of CFCs in the manufacture of sandwich polyurethane panels and spray foams at Calofrig Asilaciones Jacobi S.A.I.C.	Deadline of 1 May if not completed 1 March	Same as ARG/FOA/18/INV/33. New name: Termica San-Luis	D	Project to be completed in 2002 - Milestone: Installation of equipment by November 2001

Agency	Code	Project Title	33rd Meeting Decision	Status as at mid-April 2001	Raison pour le retard	Status as at 16 July 2001-- Milestone
UNDP	EGY/FOA/12/INV/28	Conversion to CFC free-technology at El Fateh	Deadline of 1 May for installation of generator	Al Fateh agreed on the nitrogen unit. Purchase order issued. Completion foreseen by 3rd quarter 2001.	C	A larger generator was ordered that accounts for the remaining US \$30,000 that is obligated for this purpose - Milestone: Installation of generator by October 2001
UNDP	IND/ARS/19/DEM/69	Demonstration Project for Conversion of 5 Small Aerosol Filling Installations to Manual Filling Equipment using HAP	Deadline of 1 May for HOP completion	Final evaluation conducted. Conclusion is that in spite of many efforts undertaken to make it work, hand-pump technology does NOT function satisfactorily. The demonstration project has thus demonstrated this fact. All project activities are over, but UNDP is still waiting for official acknowledgement of these conclusions from MOEF. Once received, project will be completed.	C	No agreement yet by the Government to conclude the project - Milestone: Agreement by government by October 2001.
UNDP	MOR/FOA/22/INV/08	Phase out of CFC in the manufacture of flexible foam (slabstock) at Richbond S.A.	Deadline of 1 May to complete production trials and agree completion date	UNOPS and UNDP organized review meeting on 19 Apr 2001 in Rabat with Govt, Canon-Viking, Dolidol, Richbond and Sodiflex. Agreement was reached on how to proceed. As a first step, Canon-Viking agreed to pay for a visit, which was held on 20 May to enable companies to see a Cardio operation running at a plant in some of the LCD-based MP projects in Argentina. The mission was a big success (see faxes sent to the Secretariat on 19 and 26 May) and trials are scheduled to be completed end June 2001.	C	Project to be completed by January 2002 - Milestone: Resolution of technical difficulties in trials by October 2001.
UNDP	MOR/FOA/22/INV/10	Phase out of CFC in the manufacture of flexible foam (slabstock) at Dolidol	Deadline of 1 May to complete production trials and agree completion date	UNOPS and UNDP organized review meeting on 19 Apr 2001 in Rabat with Govt, Canon-Viking, Dolidol, Richbond and Sodiflex. Agreement was reached on how to proceed. As a first step, Canon-Viking agreed to pay for a visit which was held on 20 May to enable companies to see a Cardio operation running at a plant in some of the LCD-based MP projects in Argentina. The mission was a big success (report was faxed to Secretariat on 26 May). However, in view of the serious technical problems of the Cardio unit installed at Dolidol, the supplier and Dolidol need another six months to put the machine into working order and complete the trials. Cancellation is NOT recommended since it could jeopardize the whole programme in Morocco. Please also refer to the faxes sent to the MLF Secretariat on 19 and 26 May.	C	Project to be completed by January 2002 - Milestone: Start of trials by October 2001

Agency	Code	Project Title	33rd Meeting Decision	Status as at mid-April 2001	Raison pour le retard	Status as at 16 July 2001-- Milestone
UNDP	PAN/FOA/22/INV/09	Elimination of CFCs in the manufacture of extruded polystyrene foam sheet at Productos Moldeados America S.R. Ltda. (Plasticos Modernos)	Deadline 1 May to inform of building location	The manager called UNOPS 31 May 2001. They have not yet moved to a new location and are still trying to negotiate on the "next door" piece of land, for which the negotiations had fallen through as per our previous report. However, the manager reported that the decision was taken to purchase a brand new equipment from the US, at US\$ 1,2 million. The purchase order should be issued by 15 June. However, learning that his project might be cancelled, the manager decided to issue the purchase order only if he is informed that the project is extended. The Ozone Office has confirmed this information and shared with UNDP the optimism/commitment of management in relation to the finalization of project. Cancellation is not recommended. Company has had all these delays, not because they are reluctant to convert, but because they had to rebuild their financial situation after the fire that destroyed their plant.	C, E	Project to be completed by July 2002 - Milestone: Inform of building location by October 2001
UNIDO	CMR/FOA/23/INV/10	Phasing out CFC-11 at Scimpos	Deadline of 1 May 2001 for Report on Mission to Cameroon	Commission team is planning to go to company in June 2001. Completion expected during 2nd half of 2001.	B,C	Milestone: Project to be completed in October 2001.
UNIDO	IRA/FOA/22/INV/21	Phasing out of CFC-11 from flexible slabstock foam manufacturing at Urethane Systems Company (USC)	Deadline of 1 May 2001 for Award of Contract	Bidding completed and UNIDO is in process of negotiations with the contractor for contract award.	E	Contract awarded project to be completed December 2003 - Milestone: Award of contract by July 2001.

Raison pour le retard:
A – Agence d'exécution
C – Raison technique
D – Gouvernement
E – Extérieur
F – Sans objet
B – Entreprise

Annexe VI

PROJETS ACCUSANT DES RETARDS DE MISE EN OEUVRE

Code	Agency	Project Title	Catégorie de retard
VIE/REF/20/DEM/14	Australia	Demonstration project CFC recycling and emissions reduction in the commercial refrigeration sector	12 and 18 Months Delays
ANT/REF/26/TAS/06	Canada	Implementation of the RMP: National recovery and recycling	12 and 18 Months Delays
ANT/REF/26/TRA/04	Canada	Implementation of the RMP: Training of customs	12 Months Delays
BZE/REF/29/TAS/04	Canada	Implementation of the RMP: Policy dialogue programme and regulatory framework for phasing out ODSs	12 Months Delays
GLO/SEV/27/TRA/180	Canada	Customs training manual	12 Months Delays
JAM/REF/27/TRA/12	Canada	Implementation of the RMP: Customs officers training programme	12 Months Delays
KEN/FUM/26/DEM/20	Canada	Methyl bromide replacement demonstration program	12 Months Delays
LAC/HAL/26/TAS/28	Canada	Development of a regional halon bank management plan for the English-speaking Caribbean	12 Months Delays
URU/REF/27/TRA/29	Canada	Implementation of the RMP: Custom officers training programme	12 Months Delays
GLO/SEV/27/TRA/184	Finland	Customs training manual	12 Months Delays
NAM/REF/20/TRA/03	Finland	Implementation of a training programme for recovery and recycling of refrigerants	12 and 18 Months Delays
NIC/REF/25/TAS/06	Finland	RMP Nicaragua	12 Months Delays
PAN/REF/29/TRA/12	Finland	RMP Panama: Customs training	12 Months Delays
IRA/REF/23/TAS/31	France	Set up of a national program of recovery and recycling CFC 12 (pilot project in Teheran)	12 and 18 Months Delays
IRA/SEV/26/TAS/36	France	Small and Medium Enterprise study	12 Months Delays
IVC/REF/24/TAS/10	France	Implementation of Refrigerant Management Plan	12 Months Delays
JOR/REF/27/TAS/46	France	Technical assistance in air-conditioning	12 Months Delays
CPR/REF/27/INV/282	Germany	China Aerospace Industry Corp. refrigeration project	12 months delays
ARG/FUM/29/DEM/93	IBRD	Demonstration project for testing methyl bromide alternatives in post-harvest disinfestation for cotton and citrus (phase I)	12 months delays
ARG/HAL/26/TAS/80	IBRD	National halon management program to help eliminate the use of halon-1301 in new applications and to manage recovered halon-1301	12 months delays
ARG/REF/15/INV/16	IBRD	Conversion to non-CFC technology in the production of condensers for mobile air conditioning at Simon Cachan, S.A.	18 months Delays
ARG/REF/15/INV/19	IBRD	Elimination of CFC in two manufacturing plants of domestic refrigerators at Helametal S.A., and Helametal Catamarca S.A.	12 and 18 months delays
ARG/REF/18/INV/37	IBRD	Elimination of CFCs in domestic refrigerator production plant in Autosol, S.A.	12 and 18 months delays
ARG/REF/18/INV/38	IBRD	Elimination of CFCs in the manufacturing plant of domestic refrigerators of Briket, S.A.	12 and 18 months delays
ARG/REF/18/INV/39	IBRD	Elimination of CFC in the manufacturing plant of domestic refrigerators of Neba, S.A.	12 and 18 months delays
ARG/REF/19/INV/43	IBRD	Elimination of CFC in the manufacturing plant of domestic refrigerators at Adzen S.A. C.I.F.	12 months delays
ARG/REF/19/INV/44	IBRD	Elimination of CFCs in the manufacturing plants of domestic refrigerators of Frimetal, Rosario	12 and 18 months delays
ARG/SOL/28/INV/91	IBRD	Conversion from MCF used as solvent to aqua based cleaning at Argelite La Rioja, SA; CIMCAM, SA; Grimoldi, SA; Heliodino SAIC; Integral Metalurgica, SA; Orbis Mertig SAIC; Trosh, SA Unisol, SA and Buffalo, S.A.	12 months delays
CHI/FUM/25/DEM/35	IBRD	Demonstration project for testing methyl bromide alternatives in soil treatment applications for tomatoes and peppers	12 months delays
CHI/MUS/19/INV/14	IBRD	Montreal Protocol implementation programme - phase II	18 months Delays
CHI/MUS/26/INV/37	IBRD	Montreal Protocol implementation program (Phase II, second tranche)	12 and 18 months delays

Code	Agency	Project Title	Catégorie de retard
COL/FOA/26/INV/28	IBRD	Elimination of CFC-11 in the manufacture of rigid polyurethane foam through the use of HCFC-141b technology at Daniel J. Fernandez and Cia. Ltd.	12 and 18 months delays
COL/FOA/26/INV/29	IBRD	Elimination of CFC-11 in manufacture of rigid polyurethane foam through the use of HCFC-141b technology at Friotermica S.A.	12 months delays
COL/FOA/26/INV/30	IBRD	Elimination of CFC in manufacture of rigid polyurethane foam through the use of HCFC-141b technology at Indufrio	12 months delays
COL/FOA/26/INV/31	IBRD	Elimination of CFC-11 in the manufacture of rigid polyurethane foam through the use of HCFC-22 technology at Master Cooler and Cia Ltd.	12 months delays
COL/REF/28/INV/44	IBRD	Replacement of CFC-11 foam blowing agent with HCFC-141b and CFC-12 refrigerant with HFC-134a in the manufacture of commercial refrigerators and polyurethane sandwich panels at Industrias de Refrigerac	12 months delays
CPR/ARS/24/INV/244	IBRD	Umbrella project to complete CFC phaseout in general purpose aerosols at NCLI and Fujiang Light Industry Co.	12 and 18 months delays
CPR/FOA/15/INV/86	IBRD	Conversion to CFC-free technology in manufacture of extruded polyethylene and polystyrene foam sheet at Zhengzhou Plastic Plant	12 and 18 months delays
CPR/FOA/19/INV/157	IBRD	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of flexible (slabstock) polyurethane foam at Qingyang Chemical Corp.	12 and 18 months delays
CPR/FOA/20/INV/179	IBRD	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of flexibe (slabstock) polyurethane foam at Chengdu Plastics No. 7	12 months delays
CPR/FOA/23/INV/227	IBRD	Conversion of rigid and spray polyurethane foam manufacture from CFC-11 to HCFC-141b foam blowing agent at Yantai Moon Group Co. Ltd.	12 and 18 months delays
CPR/FOA/23/INV/230	IBRD	Conversion of rigid and spray polyurethane foam manufacture from CFC-11 to HCFC-141b foam blowing agent at Shanghai General Machinery Company (SGMC)	12 and 18 months delays
CPR/FOA/26/INV/267	IBRD	Conversion of refrigerator manufacture from CFC-11 to pentane foam blowing agent in the production of PU insulation panels at Foshan Refrigeration Equipment General Factory	18 months Delays
CPR/REF/16/INV/111	IBRD	Conversion of small open-type CFC-12 refrigeration compressor production to HCFC-22 at Anhui Provincial Refrigerating Machinery Factory (APRMF)	12 months delays
CPR/REF/22/INV/198	IBRD	Conversion of CFC-12 medium open-type refrigerating compressor to HCFC-22 compressor at Guangzhou Refrigerating Machinery Factory	12 and 18 months delays
CPR/REF/22/INV/200	IBRD	Conversion of CFC-12 small open-type refrigerating compressor to HCFC-22 refrigerating compressor at Subei Refrigeration Machinery Factory	12 and 18 months delays
CPR/REF/22/INV/208	IBRD	Conversion of CFC-12 medium open type refrigerating compressor at Wuhan New World Refrigeration Industrial Co. Ltd.	12 and 18 months delays
CPR/REF/22/INV/209	IBRD	Conversion of CFC-12 small open-type and semi-hermetic refrigerating compressor to HCFC-22 refrigerating compressor at Zhenjiang Refrigerating Equipment Factory (ZREF)	12 months delays
CPR/REF/22/INV/210	IBRD	Conversion of CFC-12 small and medium open type refrigerating compressor production at Zhejiang Chunhui Company (Group) (ZCC)	12 and 18 months delays
CPR/REF/22/INV/214	IBRD	Conversion of CFC-12 medium open type refrigerating compressor at Chongqing Bingyang Refrigerating Machine Co.	12 and 18 months delays
CPR/REF/22/INV/215	IBRD	Conversion of CFC-12 small open type refrigerating compressor production at Ningbo Refrigerating Machinery Factory	12 and 18 months delays
ECU/FOA/26/INV/24	IBRD	Elimination of CFC-11 in the fabrication of flexible foams by replacement with methylene chloride at an automobile and furniture component manufacturing plant belonging to Elasto S.A.	12 months delays
ECU/FUM/26/DEM/23	IBRD	Demonstration project for testing methyl bromide alternatives in soil treatment for the flower growing industry	12 months delays
ECU/REF/26/INV/26	IBRD	Replacement of CFC-12 refrigerant with HFC-134a at a manufacturing plant of domestic refrigerators belonging to Ecuatoriana de Artefactos S.A. (ECASA)	12 months delays
IDS/ARS/22/INV/61	IBRD	Conversion and aerosol filling center at PT Candi Swadaya Sentosa	12 months delays
IDS/FOA/15/INV/20	IBRD	Elimination of CFC-11 in the manufacture of polyurethane foam sheet at Multi Karya Makmur	12 and 18 months delays
IDS/FOA/23/INV/76	IBRD	Elimination of CFC-11 in the manufacture of flexible polyurethane foam (slabstock) at PT Sea Horse Maspion Indonesia	12 months delays
IDS/FOA/23/INV/77	IBRD	Flexible boxfoam. Technical assistance program for SMEs at Indonesian Foam Association (AFI)	12 months delays

Code	Agency	Project Title	Catégorie de retard
IDS/FOA/23/INV/78	IBRD	Technical assistance programme for SMEs for flexible polyurethane foam at Indonesian Foam Association (AFI)	12 months delays
IND/ARS/22/INV/114	IBRD	Accra Pack India Pvt. Ltd. aerosol conversion	12 and 18 months delays
IND/ARS/22/INV/137	IBRD	Attarwala and Co. Pvt. Ltd. aerosol conversion, Bombay	12 months delays
IND/REF/19/INV/91	IBRD	Elimination of CFCs in the manufacture of commercial refrigeration equipment at Shakti Fabricators	12 months delays
IND/REF/20/INV/105	IBRD	Elimination of CFCs in the manufacture of commercial refrigeration equipment at Supercold Refrigeration Systems P. Ltd.	12 and 18 months delays
IND/REF/22/INV/125	IBRD	Elimination of CFCs in the manufacture of domestic refrigerators at Maharaja International Ltd.	12 months delays
IND/REF/22/INV/126	IBRD	Conversion of domestic refrigerator manufacture to cyclopentane blowing agent and either R-600a or HCF-134a refrigerant at Voltas Ltd.	12 and 18 months delays
IND/REF/22/INV/134	IBRD	Conversion of refrigerator manufacture to cyclopentane foam blowing agent and to HCF-134a refrigerant at Videocon Appliances Ltd.	12 and 18 months delays
JOR/ARS/20/INV/26	IBRD	Aerosol conversion at Jordan Industrial Petrochemical Co. Ltd. (JIPCO)	12 months delays
JOR/FOA/22/INV/32	IBRD	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of flexible slabstock PUF (box foam) at Baybars	12 months delays
MAL/FOA/19/INV/86	IBRD	Elimination of CFC-11 in the manufacture of polyurethane refrigerator panels at Penang Trading Co.	12 and 18 months delays
MAL/FOA/19/INV/87	IBRD	Elimination of CFC-11 in the manufacture of polyurethane cold-room insulation panels/truck container panels at Kejuruteraan Transfreeze Sdn Bhd	12 and 18 months delays
PAK/FOA/17/INV/06	IBRD	Phaseout of CFC-11 in the manufacture of flexible PUF molded and integral skin at Master Group: (Master Enterprises Ltd., Durafoam Ltd., Khyber Plastic and Polymer Industries Ltd., Procon En)	12 and 18 months delays
PAK/FOA/23/INV/16	IBRD	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of integral skin polyurethane foam at Synthetic Products Enterprises (Pvt) Ltd. (SPEL)	12 months delays
PAK/FOA/23/INV/20	IBRD	Umbrella project: Conversion to CFC-free technology in the manufacture of rigid polyurethane foam (thermoware)	12 months delays
PAK/FOA/23/INV/22	IBRD	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of polyurethane foam (flexible slabstock, flexible moulded, rigid foam) at Diamond Group of Industries	12 months delays
PAK/FOA/25/INV/25	IBRD	Terminal umbrella: Conversion to HCFC-141b and water blown technology in the manufacture of rigid polyurethane foam (thermoware)	12 months delays
PAK/REF/23/INV/19	IBRD	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of polyurethane foam (domestic refrigeration) at Cool Industries Ltd. (Waves)	12 months delays
PAK/REF/25/INV/28	IBRD	Elimination of CFC-11 and CFC-12 by converting to HCFC-141b and HFC134a in the manufacture of commercial refrigeration equipment at Shadman Electronic Industries P. Ltd.	12 months delays
PAK/REF/26/INV/31	IBRD	Phaseout of CFC-11 and CFC-12 by conversion to HCFC-141b and HFC-134a in the manufacture of domestic refrigeration equipment at Refrigerators Manufacturing Company Pakistan Ltd.	12 months delays
PHI/SEV/09/TAS/17	IBRD	Technical assistance for the financial institution	12 and 18 months delays
THA/FOA/27/INV/109	IBRD	Conversion from CFC-11 to water blown and HCFC-141b technology in the manufacture of rigid foam (spray) at Bangkok Integrated Trading Co.	12 months delays
THA/FOA/28/INV/116	IBRD	Conversion to HCFC-141b technology in the manufacture of commercial refrigerator and display cabinets at Makassan Metal Works	12 months delays
THA/FOA/28/INV/130	IBRD	Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment at Arco Industry Co., Ltd	12 months delays
THA/HAL/29/INV/121	IBRD	Halon management programme, halon recovery, recycling and banking	12 months delays
TUN/FOA/25/INV/32	IBRD	Conversion to LCD technology in the manufacture of polyurethane flexible foam and HCFC-141b with water in polyurethane rigid foam at Sotim	18 months Delays
TUN/SEV/25/INS/31	IBRD	Phase out of ozone depleting substances (renewal of institutional strengthening)	12 months delays
TUR/SEV/08/INS/06	IBRD	Institutional strengthening	18 months Delays
ZIM/REF/20/INV/07	IBRD	Conversion of CFC-12 commercial refrigeration equipment production to HFC-134a and HCFC-22 refrigerant, and CFC-11 to HCFC-141b as the blowing agent for foam insulation at Commercial Refrigeration	12 and 18 months delays

Code	Agency	Project Title	Catégorie de retard
ARG/FOA/18/INV/27	UNDP	Conversion to non-CFC technology in the manufacture of flexible foam (slabstock) at Nuvel Corp. S.A.	12 months delays
ARG/FOA/18/INV/30	UNDP	Conversion to non-CFC technology in the manufacture of flexible foam (slabstock) at Piero SAIC	12 months delays
ARG/FOA/23/INV/61	UNDP	Elimination of the use of CFCs in the manufacture of sandwich polyurethane panels and spray foams at BONANO	12 months delays
ARG/FOA/25/INV/76	UNDP	Conversion to low index/additive technology in the manufacture of flexible boxfoam at Rozen S.R.L.	18 months delays
ARG/REF/23/INV/66	UNDP	Elimination of the use of CFCs in the manufacture of display cabinets and polyurethane panels for cold stores and walk-in coolers at EUROFRIO	12 months delays
BGD/ARS/17/INV/05	UNDP	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of aerosol products at Advanced Chemical Industries Ltd. (ACI)	12 and 18 months delays
BRA/FOA/22/INV/65	UNDP	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of polyethylene foam tubing at Polipex	12 and 18 months delays
BRA/FOA/23/INV/94	UNDP	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of polyurethane foam at ESPUMATEC	12 months delays
BRA/FOA/23/INV/95	UNDP	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of polyurethane foam at ZENIMONT	12 months delays
BRA/FOA/25/INV/102	UNDP	Conversion to Hexane and LCD technology in the manufacture of polyurethane foam at Herval	18 months delays
BRA/REF/20/INV/57	UNDP	Elimination of CFC-11 and CFC-12 in the manufacture of domestic refrigerators and freezers at Multibras, S.A.	12 months delays
BRA/REF/23/INV/90	UNDP	Elimination of CFCs in the manufacture of refrigerated trucks and trailers at INCREAL Ltda.	12 months delays
CAF/REF/20/TAS/05	UNDP	Implementation of a National Programme for Recovery and Recycling of Refrigerant	12 and 18 months delays
COL/FOA/13/INV/10	UNDP	Elimination of the use of ODS in the polystyrene foams sector (Inaldes - Multidimensionales)	12 months delays
COS/FUM/27/DEM/14	UNDP	Alternatives to methyl bromide for soil fumigation on Costa Rican melons	12 months delays
COS/FUM/27/DEM/15	UNDP	Alternatives to methyl bromide for soil fumigation on Costa Rican cut flowers	12 months delays
CPR/FOA/13/INV/74	UNDP	Elimination of CFC-11 in the manufacture of rigid PUF products at Tianjin PUF plastics plant (combined proj.)	12 and 18 months delays
CPR/FOA/18/INV/142	UNDP	Elimination of CFCs in the manufacture of integral skin and cold cured PUF moldings at Jiangxi Auto Engineering Plastic Plant	12 and 18 months delays
CPR/FOA/23/INV/228	UNDP	Elimination of the use of CFCs in the manufacture of sandwich polyurethane panels, pipes and spray foams at BAODING Oil Depot & Storage Engineering Company	12 months delays
CPR/FOA/24/INV/245	UNDP	Conversion to cyclopentane in the manufacture of heating pipes at Jixi City Thermal Power Company	12 and 18 months delays
CPR/FOA/25/INV/247	UNDP	Conversion to LCD technology in the manufacture of flexible (slabstock) polyurethane foam at Jinling Petrochemical Co. Plastics Factory	18 months delays
CPR/FOA/25/INV/254	UNDP	Conversion of rigid and spray polyurethane foam manufacture from CFC-11 to HCFC-141b foam blowing agent at Victory Petroleum Organization Bureau	12 months delays
CPR/REF/19/INV/168	UNDP	Elimination of CFC 11 and 12 in the Manufacture of Domestic Freezers at HENAN FREEZER FACTORY	12 months delays
CPR/REF/23/INV/226	UNDP	Elimination of CFCs in the manufacture of domestic refrigerators at WANBAO Electrical Appliance Industries Co.	12 months delays
CPR/REF/23/INV/232	UNDP	Elimination of CFCs 11 and 12 in the manufacture of domestic freezers at Hongxiang Group, LAIZHOU Freezer Plant	12 months delays
CPR/REF/24/INV/242	UNDP	Conversion to cyclopentane and R-134a in the manufacture of domestic freezers at Wanbao Freezer Industrial Corporation	12 months delays
CPR/REF/25/INV/249	UNDP	Conversion to cyclopentane and isobutane in the manufacture of domestic refrigerators at Hangzhou Household Electrical Appliance Industrial Corporation (HHEAIC)	12 months delays
CPR/SOL/20/INV/178	UNDP	Elimination of ODS (CFC 113) used in the production line at Shanghai Automation Instrumentation Factory	12 and 18 months delays
CPR/SOL/20/INV/186	UNDP	Elimination of ODS (CFC 113) used in the production line at Shanghai No 8 Radio Factory	12 and 18 months delays

Code	Agency	Project Title	Catégorie de retard
CPR/SOL/22/INV/195	UNDP	Elimination of CFC-113 used in the production line at Shanghai Railway Communication Equipment Factory	12 and 18 months delays
CPR/SOL/23/INV/224	UNDP	Elimination of ODS (CFC-113) used in the production line at FUJIAN PUTIAN VIKAY Electronics Co. Ltd.	12 and 18 months delays
EGY/FOA/09/INV/10	UNDP	Elimination of CFC-12 in the manufacture of extruded polystyrene foam at Al-Sharif Plastic Factories	12 and 18 months delays
EGY/REF/20/INV/59	UNDP	Elimination of CFCs in the Manufacture of Commercial Refrigeration Equipment at Amiral	12 and 18 months delays
ELS/REF/25/TAS/06	UNDP	Implementation of the refrigerant management plan: Monitoring of the activities included in the RMP	12 months delays
ELS/REF/25/TAS/09	UNDP	Implementation of the refrigerant management plan: Implementation of a national programme for recovery and recycling of refrigerants	12 months delays
GHA/REF/32/TAS/16	UNDP	Implementation of the RMP: Monitoring of the activities included in the RMP	12 months delays
GLO/REF/24/TAS/159	UNDP	Global MAC project: Phase 3	12 months delays
IDS/FOA/20/INV/44	UNDP	Elimination of CFCs in the manufacture of rigid PU foam sandwich panels at P.T. Alpine Cool	12 and 18 months delays
IDS/FOA/23/INV/65	UNDP	Conversion to CFC -free technology in the manufacture of rigid polyurethane foam (panels, blocks) at PT ANEKA COOL Citratama	12 months delays
IDS/REF/25/INV/88	UNDP	Supply conversion project to CFC-free technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment at PT Gaya Teknik	18 months delays
IDS/REF/25/INV/90	UNDP	Conversion project to CFC-free technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment at PT Aneka Froze Citratama	18 months delays
IDS/REF/26/INV/104	UNDP	Bali Cool, Centrum Cool, Ever Cool. Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a in the manufacture of comm. refrigeration equipment.	18 months delays
IDS/REF/26/INV/105	UNDP	PT Algron. Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a and R-502 to R-404A technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment.	18 months delays
IDS/REF/26/INV/99	UNDP	PT Tesaguna Sejati. Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment.	18 months delays
IND/FOA/20/INV/101	UNDP	Elimination of CFCs in the manufacture of EPE foam products at Vora Cork Industries	12 and 18 months delays
IND/FOA/22/INV/111	UNDP	Elimination of CFCs in the manufacture of rigid polyurethane foam chemical systems at Polymermann (Asia) P.Ltd.	12 months delays
IND/HAL/24/INV/163	UNDP	Conversion of halon-1211 fire extinguisher production and elimination of its consumption of virgin halon-1301 at Steelage Industries Limited Minimax Division/ C	12 and 18 months delays
IND/HAL/24/INV/170	UNDP	Conversion of production halon-1211 fire extinguishers at Atkins, New Delhi	18 months delays
IRA/SEV/23/INS/30	UNDP	Renewal of Instiutional Strengthening -- phase 2	12 and 18 months delays
MAL/ARS/18/INV/64	UNDP	Alloychem Malaysia Sdn., Bhd., aerosol conversion project	12 months delays
MAL/ARS/19/INV/85	UNDP	Umbrella Aerosol Small and Medium Industries project	12 months delays
MAL/REF/23/INV/103	UNDP	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of polyurethane foam at KWANG TAI Refrigeration	12 months delays
MEX/FOA/23/INV/73	UNDP	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of polyurethane shoe soles at Group Project (ORCA)	12 months delays
MOR/FOA/23/INV/12	UNDP	Phase out of CFC in the manufacture of flexible foam (slabstock) at Sodiflex and Tiznit Plastic S.A.	12 months delays
MOR/FOA/23/INV/13	UNDP	Phase out of CFC in the manufacture fo flexible foam (slabstock) at SALIDOR S.A.	12 months delays
MOR/FOA/23/INV/16	UNDP	Phase out of CFC in the manufacture of flexible foam (slabstock) at MOLEN Industrie S.A.	12 and 18 months delays
MOR/FOA/23/INV/19	UNDP	Phase out of CFC in the manufacture of flexible foam (slabstock) at MOUSSE D'OR S.A.	12 months delays
NIR/FOA/23/INV/25	UNDP	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of flexible polyurethane foam at SAFA Foam Products (Nigeria) Ltd.	12 and 18 months delays
NIR/FOA/23/INV/26	UNDP	Elimination of CFCs in the manufecture of rigid PUF insulation products at Aluminium Manufacturing Company of Nigeria Plc (ALUMACO)	12 and 18 months delays

Code	Agency	Project Title	Catégorie de retard
NIR/FOA/23/INV/28	UNDP	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of flexible polyurethane foam at UGOCHUKWU Chemical Industries Ltd.	12 months delays
NIR/FOA/26/INV/37	UNDP	Bodefoam Industries. Phase-out of CFC-11 by conversion to MeCl in the manufacture of flexible polyurethane foam.	18 months delays
NIR/FOA/26/INV/39	UNDP	Pesaco Chemical Industries. Phase-out of CFC-11 by conversion to MeCl in the manufacture of flexible foam.	18 months delays
NIR/SEV/09/INS/06	UNDP	Institutional Strengthening: Phase 1	12 and 18 months delays
PAK/SEV/14/INS/05	UNDP	Institutional Strengthening: Phase 1	12 months delays
PER/REF/19/TAS/17	UNDP	Implementation of a National Programme for Recovery and Recycling of Refrigerant	12 months delays
PRC/REF/20/TAS/04	UNDP	Implementation of a National Programme for Recovery and Recycling of Refrigerant	12 and 18 months delays
SRL/ARS/18/INV/07	UNDP	Conversion to CFC-free hydrocarbon aerosol propellant technology at International Cosmetic Ltd. (ICL)	12 months delays
SRL/REF/32/TAS/18	UNDP	Implementation of the RMP: Monitoring the activities included in the RMP	12 months delays
THA/FOA/22/INV/63	UNDP	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of rigid and integral skin polyurethane foam at Bangkok Foam Group	12 months delays
THA/FOA/23/INV/70	UNDP	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of integral skin polyurethane foam at NOVOCHEM	12 months delays
URT/REF/22/TAS/08	UNDP	Implementation of a national programme for recovery and recycling of refrigerant	12 months delays
URU/FOA/13/INV/09	UNDP	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of flexible PUF at 5 plants	12 months delays
VEN/REF/17/INV/40	UNDP	Eliminate CFC-11 and CFC-12 in the manufacture of commercial refrigeration equipment at NUTAL	12 months delays
VEN/REF/22/TAS/58	UNDP	Implementation of a recovery and reclamation of refrigerants	12 months delays
VIE/ARS/18/INV/11	UNDP	Conversion to hydrocarbon aerosol propellant technology at Cosmetics Producing and Trading Company (CP & T)	12 months delays
VIE/REF/20/DEM/13	UNDP	Demonstration project in CFC recycling and emissions reduction in the commercial refrigeration sector**	18 months delays
ALG/SEV/27/INS/32	UNEP	Renewal of institutional strengthening - Phase II	12 Months Delays
ARG/SEV/30/TAS/104	UNEP	Policy assistance for the design and implementation of an ODS import/export licensing system for Argentina	12 Months Delays
BDI/REF/26/TRA/03	UNEP	Implementation of the refrigerant management plan: Training for customs officers	12 and 18 Months Delays
BDI/REF/26/TRA/04	UNEP	Implementation of the refrigerant management plan: Training technicians in good management practices	12 Months Delays
BHA/REF/23/TRA/04	UNEP	Implementation of the refrigerant management plan: Training in monitoring and controlling of ODSs	12 Months Delays
BHA/REF/23/TRA/06	UNEP	Implementation of the refrigerant management plan: Training the trainers of technicians in the refrigeration sector	12 Months Delays
BOL/REF/24/PRP/07	UNEP	Development of refrigerant management plan	12 Months Delays
BOL/SEV/26/INS/08	UNEP	Renewal of the institutional strengthening project	18 months delays
BOT/SEV/13/INS/02	UNEP	Institutional strengthening (establishment of the Ozone Office)	12 and 18 Months Delays
BRU/REF/30/PRP/03	UNEP	Development of RMP	12 Months Delays
CAF/SEV/26/INS/06	UNEP	Renewal of the institutional strengthening project	18 months delays
CHD/REF/29/TRA/06	UNEP	Refrigerant management plan: Training programme for customs officers	12 Months Delays
COL/REF/17/TRA/18	UNEP	Training programme in good practices in refrigeration	12 Months Delays
DMI/REF/26/TRA/02	UNEP	Implementation of the refrigerant management plan: Custom training	12 Months Delays
DMI/REF/26/TRA/03	UNEP	Implementation of the refrigerant management plan: Training of trainers in good refrigerant management practices	12 Months Delays
DRC/SEV/27/INS/02	UNEP	Creation of an Ozone Office	12 Months Delays
FIJ/REF/29/TRA/06	UNEP	Refrigerant management plan: Train the trainer programme for refrigeration service technicians	12 Months Delays
FIJ/REF/29/TRA/07	UNEP	Refrigerant management plan: Training of custom officers, ODS inspectorate and NOU staff	12 Months Delays

Code	Agency	Project Title	Catégorie de retard
GAB/REF/26/TRA/04	UNEP	Implementation of the refrigerant management plan: Train the trainers programme in the refrigeration sector	12 Months Delays
GAB/REF/26/TRA/05	UNEP	Implementation of the refrigerant management plan: Customs training	12 and 18 Months Delays
GHA/REF/32/TRA/13	UNEP	Implementation of the RMP: Customs training programme	12 Months Delays
GLO/FUM/23/TAS/150	UNEP	Technical sourcebook of methyl bromide alternatives	12 Months Delays
GLO/HAL/12/TAS/56	UNEP	Halon bank management case study logbook	12 and 18 Months Delays
GLO/HAL/27/TAS/181	UNEP	Development of a handbook on standards and codes of good practice for halon sector	12 Months Delays
GLO/REF/19/TRA/97	UNEP	Training modules for national training courses on good practices in refrigeration	12 Months Delays
GLO/SEV/16/TAS/76	UNEP	Update Technology Sourcebooks and quality review updated material	12 Months Delays
GLO/SEV/19/TAS/106	UNEP	Prepare an inventory and assessment of environmentally sound and economically viable technologies and know-how conducive to phase out of ODS	12 and 18 Months Delays
GLO/SEV/19/TAS/112	UNEP	Training modules on management of ODS phase-out in SMEs	12 and 18 Months Delays
GLO/SEV/19/TRA/109	UNEP	Prepare information papers and case studies	12 Months Delays
GLO/SEV/21/TAS/127	UNEP	Update existing technical brochure series to include 1994/95 TOC data	12 Months Delays
GLO/SEV/21/TAS/130	UNEP	Develop a handbook on the practical use of policy instruments	12 and 18 Months Delays
GLO/SEV/22/CPG/132	UNEP	Preparation of refrigerant management plans/country programmes for VLVC/LVC	12 Months Delays
GLO/SEV/23/TAS/153	UNEP	Translate and print three guidelines and training modules into Arabic, Chinese, French and Spanish	12 Months Delays
GLO/SEV/27/TAS/182	UNEP	Develop fact sheet describing win-win technology options relative to Kyoto and Montreal Protocols	12 Months Delays
GLO/SEV/29/TAS/198	UNEP	Complement for translation and printing of four guidelines and training modules into Arabic, Chinese, French and Spanish	12 Months Delays
GLO/SEV/30/TAS/206	UNEP	Organizing a global video competition on ozone layer protection	12 Months Delays
GRN/REF/30/TRA/03	UNEP	Implementation of the RMP: Train the trainer programme for refrigeration service technicians	12 Months Delays
GRN/REF/30/TRA/04	UNEP	Implementation of the RMP: Training of custom officers, ODS inspectorate and Ozone Unit staff	12 Months Delays
GUA/REF/21/TRA/13	UNEP	National train the trainer programme on refrigeration management plan and good practices in refrigeration	12 Months Delays
GUA/REF/27/TAS/19	UNEP	Implementation of the RMP: Code of good practices in refrigeration	12 Months Delays
GUA/REF/27/TRA/18	UNEP	Implementation of the RMP: Custom officers training programme	12 Months Delays
GUI/REF/30/TRA/06	UNEP	Implementation of the RMP: Training for customs officers	12 Months Delays
GUI/REF/30/TRA/07	UNEP	Implementation of the RMP: Train the trainer programme in the refrigeration servicing sector	12 Months Delays
GUY/REF/23/TRA/07	UNEP	Implementation of the refrigerant management plan: Training on monitoring and control of ODS and ODS using equipment	12 Months Delays
HON/SEV/20/INS/02	UNEP	Establishment of the Ozone Unit Cell for the institutional strengthening programme	12 Months Delays
KEN/REF/10/TRA/05	UNEP	Support to a national workshop on refrigeration	12 Months Delays
KIR/SEV/17/CPG/01	UNEP	Country programme preparation	12 Months Delays
LIR/SEV/27/CPG/01	UNEP	Country programme preparation	12 Months Delays
MAR/SEV/10/INS/02	UNEP	Institutional strengthening for the phase-out of ozone depleting substances	12 and 18 Months Delays
MAS/SEV/21/CPG/01	UNEP	Country programme preparation	12 and 18 Months Delays
MDV/REF/30/PRP/03	UNEP	Development of RMP	12 Months Delays
MDV/SEV/12/INS/02	UNEP	Institutional strengthening for the phase-out of ODS controlled under the Montreal Protocol	12 Months Delays
MLI/REF/29/TRA/07	UNEP	Refrigerant management plan: Training programme for customs officers	12 Months Delays
MLI/REF/29/TRA/08	UNEP	Refrigerant management plan: Train the trainers programme in the refrigeration servicing sector	12 Months Delays

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annexe VI

Code	Agency	Project Title	Catégorie de retard
MOR/REF/27/PRP/32	UNEP	Preparation of a refrigerant management plan	12 Months Delays
NEP/REF/28/TAS/06	UNEP	Refrigerant management plan: policy development and related information dissemination	12 Months Delays
NEP/REF/28/TRA/09	UNEP	Refrigerant management plan: training of trainers in refrigeration	12 Months Delays
NEP/REF/28/TRA/10	UNEP	Refrigerant management plan: training in monitoring and control of CFC and establishment of import/export licensing system	12 Months Delays
NER/REF/27/TAS/05	UNEP	Implementation of the RMP: Customs officers training programme	12 Months Delays
PAR/REF/32/TAS/06	UNEP	Implementation of the RMP: Monitoring and control of ODS and ODS based equipment, and training of customs officers and other inspection officers	12 Months Delays
PNG/REF/21/PRP/03	UNEP	Assistance for formulation refrigeration management plan	12 Months Delays
PNG/SEV/19/INS/02	UNEP	Creation of an Ozone Unit	12 Months Delays
SAM/REF/32/TRA/03	UNEP	Implementation of the RMP: Training of customs officials and NOU staff	12 Months Delays
SAM/REF/32/TRA/04	UNEP	Implementation of the RMP: Training of refrigeration service technicians	12 Months Delays
SAM/SEV/22/INS/02	UNEP	Establishment of the National Ozone Committee	12 Months Delays
SOI/SEV/17/CPG/01	UNEP	Country programme preparation	12 Months Delays
STK/SEV/21/INS/02	UNEP	Institutional strengthening	12 Months Delays
STV/REF/25/TRA/03	UNEP	Implementation of the refrigerant management plan: Monitoring and control of ODS and ODS based equipment	12 Months Delays
SYR/REF/29/TRA/47	UNEP	Refrigerant management plan: Training programme for custom officials	12 Months Delays
TRI/REF/23/TRA/07	UNEP	Implementation of the refrigerant management plan: Training the trainers of technicians in the refrigeration sector	12 Months Delays
TRI/REF/23/TRA/10	UNEP	Implementation of the refrigerant management plan: Training in monitoring and controlling of ODSs	12 Months Delays
TUV/SEV/21/CPG/01	UNEP	Country programme preparation	12 and 18 Months Delays
UGA/SEV/13/INS/02	UNEP	Institutional strengthening (establishment of the ODS unit)	12 Months Delays
VAN/SEV/17/CPG/01	UNEP	Country programme preparation	12 Months Delays
VIE/REF/23/PRP/18	UNEP	Assistance for formulation of a refrigerant management plan	12 Months Delays
YEM/REF/27/PRP/05	UNEP	Preparation of a refrigerant management plan	12 Months Delays
ALG/FOA/25/INV/27	UNIDO	Phase out of CFC-11 in the manufacture of flexible polyurethane foam through the use of methylene chloride technology at Ets. Matelas Djurdjura	12 Months Delays
ALG/FOA/26/INV/29	UNIDO	Phase out of CFC-11 in the manufacture of flexible polyurethane foam through the use of methylene chloride technology at Ets. Maghreb Mousse	12 Months Delays
ALG/FOA/27/INV/33	UNIDO	Phasing out of CFC-11 by conversion to methylene chloride in the manufacture of flexible polyurethane foam at Matelas Atlas (Sam Atlas)	12 Months Delays
ALG/FOA/27/INV/34	UNIDO	Phasing out of CFC-11 by conversion to methylene chloride in the manufacture of flexible polyurethane foam at King's Matelas	12 Months Delays
ALG/FOA/28/INV/37	UNIDO	Phasing out of CFC-11 by conversion of methylene chloride in the manufacture of flexible polyurethane slabstock foam at Matelas Mondial	12 Months Delays
ALG/FOA/28/INV/39	UNIDO	Phasing out of CFC-11 by conversion of methylene chloride in the manufacture of flexible polyurethane slabstock foam at Orania Mousse Ameublement (OMA)	12 Months Delays
ARG/FOA/20/INV/47	UNIDO	Phasing out CFC-12 at Mallol Saic	12 Months Delays
BHE/SEV/27/INS/02	UNIDO	Establishment of an Ozone Unit	12 Months Delays
BOT/FUM/25/DEM/05	UNIDO	Three alternatives to the use of methyl bromide: non-soil cultivation techniques, bio-fumigation with solarization, and application of various mixtures of other chemicals in low doses in tomatoes and cucurbits	12 Months Delays
CMR/FOA/23/INV/11	UNIDO	Phasing out CFC-11 at Sonopol	12 Months Delays
CMR/FUM/25/DEM/14	UNIDO	Two alternatives to the use of methyl bromide: non-soil cultivation techniques and application of various mixtures of other chemicals in low doses in tobacco	12 Months Delays
CMR/REF/24/PRP/12	UNIDO	Preparation of refrigerant management plan	12 Months Delays
COL/FUM/26/DEM/32	UNIDO	Demonstration project - alternatives to the use of methyl bromide in banana growing at Cenibanano	12 Months Delays

Code	Agency	Project Title	Catégorie de retard
CPR/FOA/28/INV/301	UNIDO	Elimination of CFC-12 in manufacturing of EPE foam packaging nets at 27 enterprises (Umbrella Project)	12 Months Delays
CPR/REF/17/INV/119	UNIDO	Conversion of domestic refrigerator and freezer factories to phase out CFC-12 and CFC-11 by hydrocarbon isobutane and cyclopentane at Hangzhou Xiling Holdings Co.	12 Months Delays
DRK/SOL/26/INV/11	UNIDO	Conversion of remaining metal cleaning processes from ODS solvents to vapour degreasing at Unsan Tools Factory (UTF)	12 Months Delays
DRK/SOL/28/INV/12	UNIDO	Conversion of metal cleaning processes from CTC solvent to TCE vapour degreasing at Ceramic Tools Factory (CTF)	12 Months Delays
EGY/SOL/28/INV/79	UNIDO	Conversion of TCA used for the formulation of degreasing and contact cleaners and crack detectors to new formulations with special hydrocarbons and heavy chlorinated ester at Sien	12 Months Delays
GLO/REF/22/PRP/134	UNIDO	Development of Refrigeration Management Plans	12 Months Delays
HON/REF/28/TAS/07	UNIDO	Refrigerant management plan: national recovery and recycling project	12 Months Delays
IRA/FOA/28/INV/50	UNIDO	Phasing out ODS in manufacturing of flexible PU slabstock foam through the use of liquid CO2 blowing technology at Bahman Plastic Co.	12 Months Delays
IRA/REF/23/INV/26	UNIDO	Phasing out ODS at Yakh Saran Co.	12 Months Delays
JOR/REF/28/TAS/50	UNIDO	Refrigerant management plan: national recovery and recycling project	12 Months Delays
KEN/FUM/24/DEM/17	UNIDO	Alternatives to the use of methyl bromide for soil fumigation in cut-flowers at Kenya Agricultural Research Institute - KARI	12 Months Delays
NIC/REF/24/PRP/04	UNIDO	Preparation of refrigerant management plan	12 Months Delays
NIR/REF/26/INV/44	UNIDO	Replacement of refrigerant CFC-12 with HFC-134a and foam blowing agent CFC-11 with cyclopentane in the manufacture of domestic refrigeration appliances at Kolinton Technical Industries	12 Months Delays
PAK/REF/19/INV/09	UNIDO	Phasing out ODS at the Chest Freezer Factory of Riaz Electric Co. Ltd.	12 Months Delays
PAK/REF/19/INV/10	UNIDO	Phasing out ODS at the refrigerator and chest freezer plants of Pak Elektron Ltd. (PEL)	12 Months Delays
PAK/REF/27/PRP/32	UNIDO	Preparation of refrigerant management plan	12 Months Delays
PAK/SOL/22/INV/14	UNIDO	Conversion of ODS cleaning and coating processes from CFC-113 to trichloroethylene and IPA at Treet Corporation Ltd., Lahore	12 Months Delays
QAT/SEV/27/INS/02	UNIDO	Institutional Strengthening Project: Creation of the National Ozone Unit	18 Months Delays
SYR/FOA/23/INV/25	UNIDO	Phasing out of CFC-11 from flexible slabstock foam manufacturing at Akal Factory	12 and 18 Months Delays
SYR/FOA/26/INV/32	UNIDO	Phasing out CFC-11 in manufacturing of flexible PU slabstock foam through the use of CO2 blowing technology at National Polyurethane Company (N.P.C.)	12 Months Delays
SYR/FUM/24/DEM/30	UNIDO	Alternatives to the use of methyl bromide for soil fumigation in horticulture and commodities fumigation	12 Months Delays
SYR/SEV/10/INS/03	UNIDO	Support to strengthening the General Commission for Environmental Affairs to implement Montreal Protocol related activities	12 Months Delays
TUN/FOA/23/INV/23	UNIDO	Phasing out CFC-11 at Sud Inter Mousse flexible polyurethane foam plant	12 Months Delays
TUN/FUM/24/DEM/29	UNIDO	Alternatives to the use of methyl bromide in horticulture at Société Méditerranéenne Fruitière	12 Months Delays
URT/REF/18/INV/06	UNIDO	Phasing out of CFCs at Tanzania Domestic Appliance Manufacturers Ltd.	12 Months Delays
URU/FUM/25/DEM/28	UNIDO	Demonstration project: Alternatives to the use of methyl bromide as a soil fumigant in protected horticultural crops (cucumbers and peppers), seedbeds and nurseries (vegetables, tobacco and forestry)	12 Months Delays
VEN/FOA/28/INV/82	UNIDO	Phasing out CFC-12 at Fandec C.A. (EPSR Foam)	12 Months Delays
VIE/FUM/24/DEM/20	UNIDO	Alternatives to the use of methyl bromide on stacked bags of rice, grain in silos and timber on a warehouse under tarps at Vietnam Fumigation Company	12 Months Delays

Catégorie de retard:

12 mois - l'achèvement du projet sera sans doute retardé de 12 mois

18 mois - aucun décaissement dans les 18 mois qui suivent l'approbation du projet

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 1

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
ALGERIA					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation to replace methyl bromide in fumigation of dates in ten units	UNIDO		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Total for Algeria			\$25,000	\$3,250	\$28,250
ANGOLA					
SEVERAL					
Country programme/country survey					
Transfer of country programme preparation to Germany	UNEP		(\$60,000)	(\$7,800)	(\$67,800)
Country programme preparation	Germany		\$60,000	\$7,800	\$67,800
Total for Angola					
ARGENTINA					
FOAM					
Rigid					
Phaseout of CFC-11 by conversion to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at 4 foam manufacturers (Artestamp, Pasissan, Forever, Termica)	UNDP	54.9	\$352,896	\$45,876	\$398,772 6.43
<i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>					
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b in the manufacture of rigid foam insulation panels at Frio Star	UNDP	18.9	\$147,987	\$19,238	\$167,225 7.83
<i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>					
Total for Argentina			73.8	\$500,883	\$65,115
BOLIVIA					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of institutional strengthening project	UNEP		\$60,670	\$7,887	\$68,557
Total for Bolivia			\$60,670	\$7,887	\$68,557
BOSNIA AND HERZEGOVINA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Preparation of two investment projects in the flexible foam sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Total for Bosnia and Herzegovina			\$15,000	\$1,950	\$16,950

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 2

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
BRAZIL					
FOAM					
Rigid					
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Korta Calhas <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	75.7	\$151,812	\$19,736	\$171,548 2.00
Conversion from CFC-11 to water-blown technology in the manufacture of rigid polyurethane foam for surfboards at Jedda <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	54.0	\$148,272	\$19,275	\$167,547 2.74
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Transen <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	18.9	\$61,940	\$8,052	\$69,992 3.28
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Isoeste <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	64.9	\$237,296	\$30,848	\$268,144 3.66
Phase-out of CFC-11 consumption by conversion to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam for insulating purposes at Danica Co. <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNIDO	146.6	\$616,625	\$77,829	\$694,454 4.21
Conversion from CFC-11 to HFC-141b in the manufacture of rigid polyurethane foam at Danko <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	41.4	\$199,684	\$25,959	\$225,643 4.82
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam for ice cream makers and coolers at three enterprises (A.V. Bertollo, Citrocar, Systherm) <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	25.5	\$135,345	\$17,595	\$152,940 5.31

List of projects and activities approved for funding

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
<p>Conversion from CFC-11 to HCFC-141b in the manufacture of rigid polyurethane foam for truck bodies and panels at 9 enterprises (ABC Furgoes, Fricam Refri, Junges, Rafaeli, Refri Santos, Rondofrio, Tresmaiese, Trevosul Refrig, Verde Lago Furgoes)</p> <p><i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i></p>	UNDP	72.1	\$450,479	\$58,562	\$509,041 6.25
<p>Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Thermoblock</p> <p><i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i></p>	UNDP	41.1	\$260,592	\$33,877	\$294,469 6.34
<p>Conversion from CFC-11 to water-blown technology in the manufacture of rigid polyurethane foam for electrical resistance floats at Taurus</p> <p><i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i></p>	UNDP	12.0	\$88,075	\$11,450	\$99,525 7.34
<p>Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Isar</p> <p><i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i></p>	UNDP	23.0	\$174,320	\$22,662	\$196,982 7.58
<p>Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Isoprice</p> <p><i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i></p>	UNDP	16.2	\$126,846	\$16,490	\$143,336 7.83
<p>Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Grupo ACO</p> <p><i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i></p>	UNDP	22.2	\$174,139	\$22,638	\$196,777 7.83
<p>Conversion from CFC-11 to HCFC-141b in the manufacture of rigid foam for cold room panels, freezers and coolers at Central Equipment</p> <p><i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i></p>	UNDP	15.1	\$118,233	\$15,370	\$133,603 7.83

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 4

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
Integral skin Phaseout of CFC-11 by conversion to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid and flexible integral skin foams at Air Micro <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	17.3	\$56,490	\$7,344	\$63,834 3.26
Phaseout of CFC-11 by conversion to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid integral skin foam at Ornati-Luce <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	14.1	\$46,292	\$6,018	\$52,310 3.28
Phaseout of CFC-11 by conversion to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid integral skin foam at Injetec <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	11.7	\$43,334	\$5,633	\$48,967 3.70
Phaseout of CFC-11 by conversion to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid integral skin foam at Juntafacil <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	12.2	\$55,204	\$7,177	\$62,381 4.52
Phaseout of CFC-11 by conversion to water-based and HCFC-141b technology in the manufacture of rigid and flexible integral skin foam at VM <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	13.7	\$83,902	\$10,907	\$94,809 6.12
Phaseout of CFC-11 by conversion to water-blown technology in the manufacture of flexible molded foam at Paranoa <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	13.0	\$84,660	\$11,006	\$95,666 6.51
Phaseout of CFC-11 by conversion to water-blown technology in the manufacture of flexible integral skin and flexible molded foams at Royal Rubber <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	15.3	\$120,795	\$15,703	\$136,498 7.92

List of projects and activities approved for funding

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
Phaseout of CFC-11 by conversion to water-blown technology in the manufacture of rigid integral skin foam at Beneplast <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	11.7	\$135,176	\$17,573	\$152,749 11.55
Conversion from CFC-11 to water-based technology in the manufacture of flexible molded foam and to HCFC-141b for flexible integral skin foam at Rosil <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	5.2	\$87,672	\$11,397	\$99,069 16.86
Multiple-subsectors Phaseout of CFC-11 by conversion to water-blown technology in the manufacture of flexible molded foam and rigid integral skin foam, and to HCFC-141b for rigid, flexible integral skin and phenolic foams at J. Dal Ponte <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	97.6	\$384,134	\$49,937	\$434,071 3.85
Phaseout of CFC-11 by conversion to water-blown technology in the manufacture of rigid and flexible microcellular foams at Hidroplas <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	33.0	\$166,211	\$21,607	\$187,818 5.12
Phaseout of CFC-11 by conversion to water-blown technology in the manufacture of rigid integral skin foam, rigid foam and HR flexible molded foam at Carolinas <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	49.7	\$237,597	\$30,888	\$268,485 5.20
Conversion from CFC-11 to water-blown technology in the manufacture of rigid polyurethane foam and rigid integral skin foam at Piatex <i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	15.0	\$83,075	\$10,800	\$93,875 5.78
REFRIGERATION Commercial Umbrella project for five enterprises converting from CFC-11 to HCFC-141b and from CFC-12 to HFC-134a at EZ Industria, Hidraumatic, Menoncin, Unifrio and from CFC-12 to HFC-134a at Croydon	UNIDO	33.1	\$469,452	\$61,029	\$530,481 14.47

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 6

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
Preparation of project proposal					
Preparation of one investment project in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Training programme/workshop					
Pilot project: Training programme for the refrigeration maintenance sector	Germany		\$247,400	\$32,162	\$279,562
<i>The project would be implemented within a short time-frame and would contribute to the preparation and implementation of the RMP for Brazil currently under preparation by UNDP; and the Government of Germany and UNDP would work together closely in the implementation of their respective activities in the refrigeration servicing sector in Brazil.</i>					
Total for Brazil		971.3	\$5,270,052	\$682,774	\$5,952,826
BURKINA FASO					
FUMIGANT					
Training programme/workshop					
Workshop to raise awareness on use of methyl bromide in tobacco cultivation	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
REFRIGERATION					
Refrigerant management plan					
Implementation of the RMP: Monitoring the activities in the RMP	UNDP		\$16,350	\$2,126	\$18,476
<i>Approved on the understanding that the funds for monitoring and evaluation should be provided by the concerned implementing or bilateral agency directly to the countries to implement the specified monitoring and evaluation activities.</i>					
Total for Burkina Faso			\$46,350	\$6,026	\$52,376
CAMEROON					
FUMIGANT					
Technical assistance/support					
Enhancing the capability of local agricultural organizations and non-governmental organizations in methyl bromide communication	UNEP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Total for Cameroon			\$25,000	\$3,250	\$28,250
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC					
REFRIGERATION					
Refrigerant management plan					
Implementation of the RMP: Monitoring the activities of the RMP project, including registration of refrigeration service technicians, distributors and importers of CFCs	France		\$26,250	\$3,413	\$29,663
<i>Approved on the understanding that the funds for monitoring and evaluation should be provided by the concerned implementing or bilateral agency directly to the countries to implement the specified monitoring and evaluation activities.</i>					
Implementation of the RMP: Development and implementation of a tax/incentive programme	France		\$5,500	\$715	\$6,215
Implementation of the RMP: Train the trainers programme for refrigeration technicians in good management practices and a training programme to address technicians in the informal sector			France	\$60,900	\$7,917 \$68,817
Implementation of the RMP: Training programme for customs officers			France	\$77,440	\$10,067 \$87,507
Total for Central African Republic			\$170,090	\$22,112	\$192,202

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 7

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	(US\$) Support	C.E. Total (US\$/kg)
CHINA					
FOAM					
Rigid					
Incremental operating cost for replacement of CFC-11 with HCFC-141b in manufacturing of polyurethane rigid spray foam for insulation at 26 enterprises	UNIDO		\$2,042,859	\$234,714	\$2,277,573
<i>Approved on the understanding that the prices of chemicals used in the determination of incremental operating costs would not be taken as a precedent in the consideration of future projects and activities in the sector.</i>					
Polystyrene/polyethylene					
Phase out of CFC-12 in the manufacture of extruded polystyrene foams to butane at 9 enterprises (umbrella)	UNIDO	750.0	\$2,808,338	\$318,917	\$3,127,255 3.74
Multiple-subsectors					
Phasing out CFC-11 with HCFC-141b at six companies (Hongyu, Longan, Songliao, Tianyun, Xinyang and Yizheng) and phasing out CFC-11 by conversion to water blown technology at one company (Yinkian)	UNIDO	191.6	\$1,087,764	\$129,654	\$1,217,418 5.68
<i>Approved on the understanding that the prices of chemicals used in the determination of incremental operating costs would not be taken as a precedent in the consideration of future projects and activities in the sector.</i>					
PROCESS AGENT					
Preparation of project proposal					
Project preparation for the process agent sector plan	IBRD		\$122,000	\$15,860	\$137,860
<i>Approved on the understanding that, if the Parties were to further examine the issue of process agents and include additional applications, the World Bank would be able to submit new proposals for project preparation in China for those applications.</i>					
REFRIGERATION					
Domestic					
Replacement of CFC-11 foaming agent with cyclopentane and CFC-12 refrigerant with HFC-134a in the manufacture of domestic refrigerators at Shangling Electric Appliance (Group) Co. Ltd.	IBRD	490.5	\$1,400,000	\$164,000	\$1,564,000 2.85
<i>Approved to phase out the remaining consumption of CFC at the Enterprise.</i>					
SEVERAL					
Training programme/workshop					
Policy training for local authorities (first tranche for 2001)	UNEP		\$275,000	\$35,750	\$310,750
<i>Approve the project in principle as a total level of funding US \$810,000, representing 60% of the amount originally requested. It was noted that the funding being provided by this project would be supplemented by technical assistance funding and activities. The Government of China should identify the remaining 40% of the funding originally requested from funding already approved and from future funding to be approved for the sectoral approaches. In that regard, the World Bank and UNDP were urged to work with China and UNEP. The bilateral project on the strategy for the refrigeration servicing sector being prepared by Japan would not include any additional training for customs officials.</i>					
Total for China		1,432.1	\$7,735,961	\$898,896	\$8,634,857

List of projects and activities approved for funding

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
COLOMBIA					
REFRIGERATION					
MAC					
Conversion of CFC-12 to HFC-134a technology in the production of MAC systems at Thermo-coil, Calaires, Auto Aires, and Servi Aires	IBRD		\$1,358,647	\$159,451	\$1,518,098
<i>Approved on the understanding that the Government would indicate the dates by which production of CFC MAC compressors would cease in the country.</i>					
Total for Colombia			\$1,358,647	\$159,451	\$1,518,098
CONGO					
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the refrigeration sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Total for Congo			\$15,000	\$1,950	\$16,950
CUBA					
AEROSOL					
Filling plant					
Phaseout of CFC-12 in the manufacture of insecticides and technical aerosols by conversion to hydrocarbon propellant at CIDT aerosol plant	UNDP	28.2	\$124,220	\$16,149	\$140,369 4.40
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of the institutional strengthening under Montreal Protocol (phase III)	UNDP		\$114,666	\$14,907	\$129,573
Total for Cuba			\$238,886	\$31,055	\$269,941
EGYPT					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of institutional strengthening project (phase IV)	UNIDO		\$175,000	\$22,750	\$197,750
Total for Egypt			\$175,000	\$22,750	\$197,750
GUINEA					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of institutional strengthening project	UNEP		\$33,333	\$4,333	\$37,666
Total for Guinea			\$33,333	\$4,333	\$37,666
GUYANA					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of institutional strengthening project	UNEP		\$43,400	\$5,642	\$49,042
Total for Guyana			\$43,400	\$5,642	\$49,042
INDIA					
FOAM					
Rigid					
Conversion from CFC-11 to HCF-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam spray and insitu insulation at 14 enterprises	UNDP	178.4	\$759,165	\$93,508	\$852,673 4.26

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 9

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)	C.E.
			Project	Support		
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam insulated thermoware at SR Polymers and Printers	UNDP	19.6	\$95,002	\$12,350	\$107,352	4.84
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam insulated thermoware at Roome Plastics P., Ltd.	UNDP	18.1	\$100,546	\$13,071	\$113,617	5.56
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam insulated thermoware at Apollo Steelcrafts	UNDP	13.7	\$76,925	\$10,000	\$86,925	5.63
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at 17 small and medium-sized enterprises	UNDP	55.8	\$417,740	\$54,306	\$472,046	7.49
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam insulated thermoware at Solvay Moulding P., Ltd.	UNDP	26.1	\$196,885	\$25,595	\$222,480	7.55
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Lear Insulation Engineering P., Ltd.	UNDP	10.6	\$82,567	\$10,734	\$93,301	7.83
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Essa Aircons Ltd.	UNDP	13.9	\$108,837	\$14,149	\$122,986	7.83
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Caryaire Equipments India P., Ltd.	UNDP	17.0	\$133,509	\$17,356	\$150,865	7.83
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam insulated thermoware at Prince Plastoware Ltd.	UNDP	9.4	\$74,010	\$9,621	\$83,631	7.83
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Nandadeep Fibrotech P., Ltd.	UNDP	11.3	\$88,526	\$11,508	\$100,034	7.83
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam insulated thermoware at Bhatia Plastics	UNDP	11.1	\$87,070	\$11,319	\$98,389	7.83
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Poly Glass Fibre Industries P., Ltd.	UNDP	17.1	\$134,238	\$17,451	\$151,689	7.83
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at UNC Plast Industries	UNDP	11.4	\$89,607	\$11,649	\$101,256	7.83
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Polyrub Industries	UNDP	12.5	\$97,953	\$12,734	\$110,687	7.83
Integral skin						
Conversion from CFC-11 to water-blown technology in the manufacture of flexible molded polyurethane foam at Flexo Foam P., Ltd.	Italy	19.4	\$185,241	\$24,081	\$209,322	9.57
Conversion from CFC-11 to water-blown technology in the manufacture of flexible molded polyurethane foam at Malvika Polymers	Italy	20.0	\$196,610	\$25,559	\$222,169	9.83
Conversion from CFC-11 to water-blown technology in the manufacture of flexible molded polyurethane foam at Nu-Foam Rubber Industries P., Ltd.	UNDP	15.6	\$160,150	\$20,820	\$180,970	10.23

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 10

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
Conversion from CFC-11 to water-blown technology in the manufacture of flexible molded polyurethane foam at Sutej Coach Products P., Ltd.	Italy	18.0	\$187,400	\$24,362	\$211,762 10.41
Conversion from CFC-11 to water-blown technology in the manufacture of flexible molded polyurethane foam at Viking Engineers P. Ltd.	UNDP	13.3	\$144,900	\$18,837	\$163,737 10.94
Conversion from CFC-11 to water-blown technology in the manufacture of flexible molded polyurethane foam at Oto Industries P., Ltd.	Italy	12.7	\$139,716	\$18,163	\$157,879 11.00
Preparation of project proposal					
Project preparation for the phase out of ODS use in the flexible moulded foam sub-sector in 5 enterprises	Germany		\$23,750	\$3,088	\$26,838
PROCESS AGENT					
Process conversion					
Conversion of carbon tetrachloride as process agent to monochlorobenzene at Pradeep Shetye Ltd., Alibagh <i>Approved on the understanding that the Government would not seek funding for any additional projects for the conversion of bromohexine production.</i>	UNIDO	133.9	\$279,001	\$36,270	\$315,271 2.08
Conversion of carbon tetrachloride as process agent to monochlorobenzene at M/S Benzo Chemical Industries, Tarapore <i>Approved on the understanding that the Government would not seek funding for any additional projects for the conversion of bromohexine production.</i>	UNIDO	23.0	\$136,786	\$17,782	\$154,568 5.95
Conversion of carbon tetrachloride as process agent to monochlorobenzene at FDC Limited, Roha <i>Approved on the understanding that the Government would not seek funding for any additional projects for the conversion of bromohexine production.</i>	UNIDO	34.1	\$238,371	\$30,988	\$269,359 6.99
Conversion of carbon tetrachloride as process agent to monochlorobenzene at GRD Chemicals Ltd., Indore, M.P. <i>Approved on the understanding that the Government would not seek funding for any additional projects for the conversion of bromohexine production.</i>	UNIDO	17.9	\$127,667	\$16,597	\$144,264 7.12
Conversion of chlorinated rubber manufacture from carbon tetra chloride to non-ODS process at Rishiroop Organics Pvt. Ltd. <i>Approved on the basis of a 20% reduction in capital costs to account for a provision of a new plant, and including calculation of incremental operating costs for a period of 1 year, with the following understanding: (a) disbursement of the technology transfer fee will be withheld until such time as a patent has been issued and in the light of the paper on intellectual property issues to be submitted to the Executive Committee at its 35th Meeting by the Secretariat, following its consultation with relevant international agencies pursuant to Decision 33/14; (b) sustained reductions of 248.8 ODP tonnes will be maintained in CTC consumption in the process agent sector in India, notwithstanding any possible problems in achieving phase-out in this project; (c) any export to non-Article 5 countries by the enterprise will not exceed 10 per cent for the duration of the incremental operating cost period, that is, one year; (d) the Contracting Parties, the Executive Committee, the Fund Secretariat and the implementing agency concerned will bear no responsibility, should the application of the chosen technology prove unsuccessful.</i>	IBRD	248.8	\$2,074,300	\$238,173	\$2,312,473 8.34

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 11

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
Conversion of carbon tetrachloride as process agent to ethylene dichloride at Chiplun Fine Chemicals Ltd., Ratnagiri	UNIDO	16.7	\$155,830	\$20,258	\$176,088 9.32
PRODUCTION					
Halon closure					
Halon production and consumption sector phase out plan <i>Additional 600 ODP of halon-1211 will be phased out in the production sector</i>	IBRD	556.0	\$2,600,000	\$234,000	\$2,834,000 4.68
REFRIGERATION					
Commercial					
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a in the manufacture of commercial refrigeration equipment at 5 enterprises (Ahmedabad Low Temp, Kalkura Cooling Machines, Mechelec Steel Products, Polfrost Aircon and Shri Ambica Engineering)	UNDP	22.0	\$323,627	\$42,072	\$365,699 14.73
SOLVENT					
CTC					
Conversion of carbon tetrachloride as cleaning solvent to trichloroethylene at Sapna Coils Ltd., Palghar	UNIDO	22.8	\$245,024	\$31,853	\$276,877 10.76
Conversion of carbon tetrachloride as cleaning solvent to trichloroethylene at Engineer Industries, Mazgaon	UNIDO	20.2	\$238,776	\$31,041	\$269,817 11.84
Conversion of carbon tetrachloride as cleaning solvent to trichloroethylene at Sapna Engineering, Mazgaon	UNIDO	14.5	\$240,435	\$31,257	\$271,692 16.62
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of institutional strengthening project (phase IV)	UNDP		\$287,100	\$37,323	\$324,423
	Total for India	1,634.8	\$10,527,264	\$1,227,874	\$11,755,138
IRAN					
FOAM					
Flexible slabstock					
Conversion of the use of CFC to LCD in the manufacture of flexible foam at Iranogharb	Germany	62.0	\$386,260	\$50,214	\$436,474 6.23
Integral skin					
Conversion from CFC-11 to water-blown technology in the manufacture of flexible molded and integral skin polyurethane foams at Abre Sanati Iran	UNDP	47.5	\$344,407	\$44,773	\$389,180 7.25
Preparation of project proposal					
Preparation of one investment project in the rigid foam Sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
REFRIGERATION					
Domestic					
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators and freezers at Golsarma Co.	UNDP	28.3	\$230,066	\$29,909	\$259,975 8.12
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators and freezers at Yakhchalsazi Yazd Co.	UNDP	30.0	\$248,646	\$32,324	\$280,970 8.30
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators at Hanzad Co.	UNDP	19.8	\$199,627	\$25,952	\$225,579 10.07

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 12

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators and freezers at Bolorin Yazd Refrigerator Co.	UNDP	20.5	\$212,320	\$27,602	\$239,922 10.34
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators at Parsa Sazan Co.	UNDP	20.0	\$212,845	\$27,670	\$240,515 10.62
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators at Ghaynar Khazar Co.	UNDP	16.8	\$191,092	\$24,842	\$215,934 11.37
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators at Ideal Sardsir Co.	UNDP	16.2	\$187,907	\$24,428	\$212,335 11.60
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators at Yakhchalsazi Anzabi Co.	UNDP	10.1	\$138,935	\$18,062	\$156,997 13.76
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators at Mersun Co.	UNDP	11.8	\$162,891	\$21,176	\$184,067 13.76
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators at Rezvan Co.	UNDP	13.2	\$182,182	\$23,684	\$205,866 13.76
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators at Zenoz Sanaat Co.	UNDP	10.2	\$140,036	\$18,205	\$158,241 13.76
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators at Sepand Afroz Co.	UNDP	12.6	\$172,881	\$22,475	\$195,356 13.76
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators and freezers at Shagayegh Boroudat Co.	UNDP	10.0	\$137,985	\$17,938	\$155,923 13.76
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators and freezers at Sarmaye Sepahan Co.	UNDP	10.8	\$148,525	\$19,308	\$167,833 13.76
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators at Sana Commercial Co.	UNDP	11.4	\$156,286	\$20,317	\$176,603 13.76
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators and freezers at General Industries	UNDP	31.1	\$428,197	\$55,666	\$483,863 13.76
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic refrigerators at Electro Ara Co.	UNDP	13.0	\$178,784	\$23,242	\$202,026 13.94
Commercial					
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic and commercial refrigeration at the Arjah Boroudat Co.	UNIDO	27.4	\$209,425	\$27,225	\$236,650 7.64
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic and commercial refrigeration equipment at the Zarifan Mashad Co.	UNIDO	22.0	\$200,550	\$26,072	\$226,622 9.12

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 13

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic and commercial refrigeration equipment at the Tehran Shirak Co.	UNIDO	20.5	\$202,836	\$26,369	\$229,205 9.90
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic and commercial refrigeration equipment at the Roshan Ind. Group	UNIDO	18.6	\$203,960	\$26,515	\$230,475 11.00
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic and commercial refrigeration equipment at the Avaj Sarma Co.	UNIDO	15.2	\$176,477	\$22,942	\$199,419 11.62
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic and commercial refrigeration equipment at the Donyaye Mojdeh Co.	UNIDO	15.4	\$191,020	\$24,833	\$215,853 12.38
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of commercial refrigeration at the Takran Mobbarad Co.	UNIDO	9.6	\$119,864	\$15,582	\$135,446 12.47
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of domestic and commercial refrigeration equipment at the Novin Enjemad Co.	UNIDO	10.1	\$138,702	\$18,031	\$156,733 13.76
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment at Sanaye Part	UNDP	8.2	\$114,770	\$14,920	\$129,690 14.01
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment at the Gasso Co.	UNIDO	11.7	\$158,232	\$20,570	\$178,802 14.13
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment at Ojan Cooling Industries	UNDP	7.5	\$110,863	\$14,412	\$125,275 14.76
Preparation of project proposal					
Project preparation in the domestic refrigeration sector	UNDP		\$10,000	\$1,300	\$11,300
Preparation of 12 investment projects in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Project preparation in the commercial refrigeration sector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Total for Iran		561.6	\$5,951,571	\$773,704	\$6,725,275

JORDAN REFRIGERATION Commercial

Phasing out of CFC-11 by conversion to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a in manufacturing commercial refrigeration equipment at 5th group of SMEs (Abdoulah Factory, Emad Addin Al-Sareegy, Ma-nna, Al-Mansour, Al-Ostath, Raed)	UNIDO	26.0	\$244,954	\$31,844	\$276,798 9.41
---	-------	------	-----------	----------	----------------

Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee.

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 14

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
Phasing out of CFC-11 by conversion to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a in manufacture of commercial refrigeration equipment at 6th group of SMEs (Abu-Khalaf, Al-Taghwa, Farough Refrigeration, Dawudiah Workshop, Makka Refrigeration and Teck-Tack Workshop)	UNIDO	24.4	\$286,523	\$37,248	\$323,771 11.78
<i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee.</i>					
Replacement of CFC-11 and CFC-12 with HCFC-141b and HFC-134a in the production of commercial refrigeration equipment at the second medium size commercial refrigerator manufacturers group (Abu Azmi, Hasouni Refrigeration and Majdi)	UNIDO	26.4	\$342,652	\$44,545	\$387,197 13.00
<i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee.</i>					
SOLVENT					
TCA					
Conversion of metal cleaning processes from TCA solvent to TCE degreasing at the King Hussein Workshop, Zarqa	UNIDO	6.4	\$191,316	\$24,871	\$216,187 29.89
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of the institutional strengthening project	IBRD		\$133,333	\$17,333	\$150,666
Total for Jordan		83.1	\$1,198,778	\$155,841	\$1,354,619
LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC					
REFRIGERATION					
Refrigerant management plan					
Implementation of the RMP: Training of trainers in good refrigerant management practices (phase I); national technicians training project (phase II)	France		\$78,750	\$10,237	\$88,987
Implementation of the RMP: Development of import/export licensing system	Sweden		\$55,000		\$55,000
Implementation of the RMP: Monitoring the activities contained in the RMP	UNEP		\$17,500	\$2,275	\$19,775
<i>Approved on the understanding that the funds for monitoring and evaluation should be provided by the concerned implementing or bilateral agency directly to the countries to implement the specified monitoring and evaluation activities.</i>					
Implementation of the RMP: Customs training programme	France		\$81,542	\$10,600	\$92,142
Implementation of the RMP: Recovery and recycling, training and demonstration project	France		\$40,800	\$2,040	\$42,840
<i>The sub-project cannot proceed until incentives or regulatory measures are in place.</i>					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Establishment of the Ozone Unit for implementing the phase-out of ODS under the Montreal Protocol	UNEP		\$66,000	\$8,580	\$74,580
Total for Lao People's Democratic Republic			\$339,592	\$33,732	\$373,324

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 15

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
LEBANON					
FUMIGANT					
Methyl bromide					
Sectors phase-out of methyl bromide in vegetable, cut flower and tobacco production (first tranche)	UNDP	25.8	\$800,000	\$98,000	\$898,000 31.00
Phase-out of methyl bromide for soil fumigation in strawberry production (first tranche)	UNIDO	6.0	\$350,000	\$45,500	\$395,500 58.33
REFRIGERATION					
Commercial					
Phasing out CFC-11 by conversion to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment at 4th group of enterprises	UNIDO	18.8	\$279,672	\$36,357	\$316,029 14.92
Total for Lebanon		50.5	\$1,429,672	\$179,857	\$1,609,529
LIBYA					
FOAM					
Flexible slabstock					
Phase out of CFC-11 by conversion to methylene chloride in the manufacture of flexible polyurethane foam at Tasharoukiate Essadek	UNDP	32.0	\$129,109	\$16,784	\$145,893 4.03
<i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>					
Phase out of CFC-11 by conversion to methylene chloride in the manufacture of flexible polyurethane foam at Hilal Africa	UNDP	22.0	\$113,727	\$14,785	\$128,512 5.17
<i>Approved based on the decision that, where there were inconsistencies in the data, no future projects could be submitted for consideration by the Executive Committee; and disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>					
Total for Libya		54.0	\$242,836	\$31,569	\$274,405
MALAWI					
FUMIGANT					
Methyl bromide					
Second payment under the national programme for the phaseout of all non-essential and non-quarantine and pre-shipment applications of methyl bromide	UNDP	20.9	\$1,000,000	\$120,000	\$1,120,000 47.85
Total for Malawi		20.9	\$1,000,000	\$120,000	\$1,120,000
MALAYSIA					
FOAM					
Rigid					
Phase out of CFC-11 by conversion to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam for insulating purposes at Composites Truck Body Sdn., Bhd.	UNIDO	8.1	\$63,280	\$8,226	\$71,506 7.80
<i>Disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>					

List of projects and activities approved for funding

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
REFRIGERATION					
MAC					
Replacement of CFC-12 refrigerant with HFC 134a in the manufacturing of MAC system at Sanden International (M) Sdn., Bhd.	IBRD	120.0	\$807,280	\$48,440	\$855,720
<i>Approved on the understanding that the Government would indicate the dates by which production of CFC MAC compressors would cease in the country.</i>					
Total for Malaysia		128.1	\$870,560	\$56,666	\$927,226
MEXICO					
REFRIGERATION					
MAC					
Conversion of CFC-12 to HFC-134a technology in the production of MAC systems at Airtemp	IBRD		\$1,651,430	\$191,657	\$1,843,087
<i>Approved on the understanding that the Government would indicate the dates by which production of CFC MAC compressors would cease in the country.</i>					
Total for Mexico			\$1,651,430	\$191,657	\$1,843,087
MOROCCO					
FUMIGANT					
Methyl bromide					
Phase-out of methyl bromide for soil fumigation in tomato production (first tranche)	UNIDO	109.8	\$400,000	\$52,000	\$452,000 3.64
Total for Morocco		109.8	\$400,000	\$52,000	\$452,000
NICARAGUA					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Preparation of a project for the phase-out of methyl bromide in soil fumigation	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Total for Nicaragua			\$30,000	\$3,900	\$33,900
NIGERIA					
FOAM					
Flexible slabstock					
Phasing out of CFC-11 in the manufacture of flexible slabstock foam by conversion to methylene chloride at Bibafoam Ind., Ltd.	UNDP	26.0	\$114,685	\$14,909	\$129,594 4.41
<i>Disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>					
Phasing out CFC-11 in the manufacture of flexible slabstock foam by conversion to methylene chloride at Rima Foam Products Ltd.	UNDP	23.0	\$119,036	\$15,475	\$134,511 5.18
<i>Disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>					
Phasing out of CFC-11 in the manufacture of flexible slabstock foam by conversion to methylene chloride at Apaco Foam and Chemical Ind., Ltd.	UNDP	27.7	\$147,018	\$19,112	\$166,130 5.31
<i>Disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>					
Phasing out of CFC-11 in the manufacture of flexible slabstock foam by conversion to methylene chloride at Atuchukwu Chemical Ind., Ltd.	UNDP	22.2	\$118,488	\$15,403	\$133,891 5.34
<i>Disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>					

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 17

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
Phasing out of CFC-11 in the manufacture of flexible slabstock foam by conversion to methylene chloride at Harmony Foam Nigeria Ltd. <i>Disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	22.3	\$126,531	\$16,449	\$142,980 5.67
Phasing out of CFC-11 in the manufacture of flexible slabstock foam by conversion to methylene chloride at Gasfa Industries Nig., Ltd. (Meka Foam) <i>Disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	40.5	\$238,843	\$31,050	\$269,893 5.90
Rigid Phasing out of CFC-11 in the manufacture of rigid polyurethane foam by conversion to a combination of water and HCFC-141b based systems at Global Plastic Industries, Ltd. <i>Disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	4.7	\$36,801	\$4,784	\$41,585 7.83
Phasing out of CFC-11 in the manufacture of rigid polyurethane foam by conversion to a combination of water and HCFC-141b based systems at Adig Plastics Ltd. <i>Disbursement of funding is contingent on receipt of information as required under Decision 33/2.</i>	UNDP	14.3	\$112,050	\$14,567	\$126,617 7.83
FUMIGANT Technical assistance/support Enhancing the capability of local agricultural organizations and non-governmental organizations in methyl bromide communication	UNEP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
HALON Preparation of project proposal Project preparation/technical assistance for the halon sector	Germany		\$19,420	\$2,525	\$21,945
SEVERAL Institutional strengthening Renewal of institutional strengthening project (phase II)	UNDP		\$200,000	\$26,000	\$226,000
	Total for Nigeria	180.7	\$1,257,872	\$163,524	\$1,421,396
OMAN HALON Preparation of project proposal Project preparation/technical assistance for the halon sector	Germany		\$17,000	\$2,210	\$19,210
REFRIGERATION Refrigerant management plan Implementation of the RMP: Monitoring and evaluation of sub-projects in the RMP in particular the recovery and recycling <i>Approved on the understanding that the funds for monitoring and evaluation should be provided by the concerned implementing or bilateral agency directly to the countries to implement the specified monitoring and evaluation activities.</i>	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Implementation of the RMP: Training of trainers in good refrigerant management practices	UNIDO		\$178,000	\$23,140	\$201,140

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 18

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
Implementation of the RMP: Customs training programme	UNIDO		\$42,000	\$5,460	\$47,460
Implementation of the RMP: Recovery and recycling project <i>UNIDO is requested not to disburse the approved funds for the recovery and recycling project until the price of CFC-12 is at least at US \$4.00/kg.</i>	UNIDO	13.0	\$230,000	\$29,900	\$259,900 17.69
Total for Oman		13.0	\$487,000	\$63,310	\$550,310
PARAGUAY					
REFRIGERATION					
Commercial					
Terminal umbrella project to phase out CFC-11 and CFC-12 consumption in the manufacture of commercial refrigeration equipment by replacement with HCFC-141b and HFC-134a at 11 SMEs	UNDP	9.1	\$410,379	\$53,349	\$463,728 45.20
Total for Paraguay		9.1	\$410,379	\$53,349	\$463,728
QATAR					
REFRIGERATION					
Refrigerant management plan					
Implementation of the RMP: Monitoring and evaluation of sub-projects in the RMP in particular the recovery and recycling <i>Approved on the understanding that the funds for monitoring and evaluation should be provided by the concerned implementing or bilateral agency directly to the countries to implement the specified monitoring and evaluation activities.</i>	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Implementation of the RMP: Training of customs and Ozone Unit in monitoring and control of ODS	UNIDO		\$50,000	\$6,500	\$56,500
Implementation of the RMP: Training of trainers and technicians training in good refrigerant management practices	UNIDO		\$105,000	\$13,650	\$118,650
Implementation of the RMP: National recovery and recycling project <i>UNIDO is requested not to disburse the approved funds for the recovery and recycling project until the price of CFC-12 is at least at US \$4.00/kg.</i>	UNIDO	13.0	\$295,000	\$38,350	\$333,350 22.69
Total for Qatar		13.0	\$470,000	\$61,100	\$531,100
ROMANIA					
FUMIGANT					
Methyl bromide					
Phase out of methyl bromide in horticulture <i>The Government of Italy should disburse the funds allocated in tranches according to the proposed MB phase-out schedule indicated in the project proposal; if Romania does not meet the reduction requirements outlined in the proposal, the Multilateral Fund, through Government of Italy will withhold funding for the subsequent tranche until such time as the required reduction has been met.</i>	Italy	93.9	\$630,517	\$79,357	\$709,874 6.72
Total for Romania		93.9	\$630,517	\$79,357	\$709,874
SENEGAL					
FUMIGANT					
Technical assistance/support					
Enhancing the capability of local agricultural organizations and non-governmental organizations in methyl bromide communication	UNEP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Total for Senegal			\$25,000	\$3,250	\$28,250

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 19

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
SUDAN					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of institutional strengthening project	UNEP		\$112,200	\$14,586	\$126,786
	Total for Sudan		\$112,200	\$14,586	\$126,786
SYRIA					
FOAM					
Flexible slabstock					
Conversion from CFC-11 to methylene chloride in the production of flexible slabstock foam at Al-Muzayek <i>The Government agreed not to submit any more projects in the flexible foam sub-sector for funding under the Multilateral Fund.</i>	UNIDO	33.7	\$106,789	\$13,883	\$120,672 3.17
FUMIGANT					
Methyl bromide					
Phase-out of the use of methyl bromide in grain storage (first tranche) <i>UNIDO is requested to disburse the funds allocated in tranches according to the proposed MB phase out schedule indicated in the project proposal; if Syria does not meet the reduction requirements outlined in the proposal, the Multilateral Fund, through UNIDO will withhold funding for the subsequent tranche until such time as the required reduction has been met.</i>	UNIDO	5.0	\$300,000	\$39,000	\$339,000 60.00
HALON					
Banking					
Sector phase out program: Establishing a halon bank and umbrella project for 63 manufacturers <i>The Government of Syria confirmed that legislation prohibiting the import of newly produced halons would be in place within six months after the halon bank was operational, the halon bank will be sustained through the commitments of the Government and the military, and Syria would not request any further funding for halon projects. The project was also approved on the understanding that it would achieve permanent sustainable reductions in the consumption of halons.</i>	Germany	205.0	\$161,000	\$20,930	\$181,930
Sector phase out program: Establishing a halon bank and umbrella project for 63 manufacturers <i>The Government of Syria confirmed that legislation prohibiting the import of newly produced halons would be in place within six months after the halon bank was operational, the halon bank will be sustained through the commitments of the Government and the military, and Syria would not request any further funding for halon projects. The project was also approved on the understanding that it would achieve permanent sustainable reductions in the consumption of halons.</i>	France	205.0	\$161,000	\$8,050	\$169,050
REFRIGERATION					
Commercial					
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and from CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment at Refrigeration House Co.	UNDP	17.5	\$253,653	\$32,975	\$286,628 14.45
	Total for Syria	466.3	\$982,442	\$114,837	\$1,097,279

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 20

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
UGANDA					
FUMIGANT					
Methyl bromide					
Phase-out of methyl bromide in cut flowers	UNIDO	12.0	\$228,800	\$29,744	\$258,544 19.90
Total for Uganda		12.0	\$228,800	\$29,744	\$258,544
URUGUAY					
FUMIGANT					
Methyl bromide					
Phase-out of methyl bromide in horticulture (tomatoes and cut flowers)	UNIDO	24.0	\$469,370	\$61,018	\$530,388 19.56
<i>UNIDO is requested to disburse the funds allocated in tranches according to the proposed MB phase out schedule indicated in the project proposal; if Uruguay does not meet the reduction requirements outlined in the proposal, the Multilateral Fund, through UNIDO will withhold funding for the subsequent tranche until such time as the required reduction has been met.</i>					
REFRIGERATION					
Refrigerant management plan					
Implementation of the RMP: Demonstration and training project for the use of hydrocarbons as refrigerants	UNEP		\$65,000	\$8,450	\$73,450
Implementation of the RMP: Incentive programme for the commercial/industrial refrigeration end-user sector	UNDP	6.0	\$154,934	\$20,141	\$175,075 25.82
Total for Uruguay		30.0	\$689,304	\$89,610	\$778,914
VENEZUELA					
FOAM					
Rigid					
Phasing out CFC-11 by conversion to HCFC-141b as a blowing agent in the manufacture of rigid polyurethane foams (Umbrella No. 1) (Frimac, Frizer, El Control, Incumaca, Frive, Lunger, Profibra, Recovenca, Refriven, Requiven, Tefiven and Vanger)	UNIDO	62.8	\$438,017	\$56,942	\$494,959 6.98
<i>The Government of Venezuela is requested to submit a status report of the foam sector indicating the current consumption of ODS, progress of the phase out of ODS and a plan to complete the phase out of the remaining consumption in the sector as a prerequisite for further funding of projects in the sector.</i>					
REFRIGERATION					
Training programme/workshop					
Training of customs officers	UNEP		\$120,000	\$15,600	\$135,600
<i>The project will be a component of any future RMP project for Venezuela.</i>					
SEVERAL					
Technical assistance/support					
Review of ODS license system and Decree 3220 related to control of these substances	UNEP		\$80,000	\$10,400	\$90,400
<i>The project will be a component of any future RMP project for Venezuela.</i>					
Total for Venezuela		62.8	\$638,017	\$82,942	\$720,959

List of projects and activities approved for funding

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
VIETNAM					
REFRIGERATION					
Refrigerant management plan					
Implementation of the RMP: Train the trainer programme in the refrigeration servicing sector	UNEP		\$200,000	\$26,000	\$226,000
Implementation of the RMP: Workshop for finalisation of regulations	UNEP		\$4,350	\$566	\$4,916
Implementation of the RMP: Customs training programme	Poland		\$100,000	\$13,000	\$113,000
Implementation of the RMP: Monitoring the activities in the RMP	UNDP		\$21,600	\$2,808	\$24,408
<i>Approved on the understanding that the funds for monitoring and evaluation should be provided by the concerned implementing or bilateral agency directly to the countries to implement the specified monitoring and evaluation activities.</i>					
Implementation of the RMP: MAC recovery and recycling of CFC-12 refrigerant	UNDP	5.8	\$50,500	\$6,565	\$57,065 8.71
Implementation of the RMP: Programme for recovery and recycling of CFC-12 refrigerant	Australia	17.0	\$290,413	\$37,754	\$328,167 17.08
Total for Vietnam		22.8	\$666,863	\$86,693	\$753,556
YEMEN					
AEROSOL					
Filling plant					
Phase-out of CFC 12 in the manufacture of aerosols by conversion to hydrocarbon propellant at Al-Thowra Industrial Complex	UNIDO	82.7	\$179,508	\$23,336	\$202,844 2.17
Phase-out of CFC-11, CFC-12 and CFC-114 in the manufacture of aerosols by conversion to hydrocarbon propellant at Arabia Felix Industries Ltd.	UNIDO	96.6	\$366,804	\$34,676	\$401,480 3.80
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Preparation for phase-out investment project for methyl bromide sector	Germany		\$44,000	\$5,720	\$49,720
Total for Yemen		179.3	\$590,312	\$63,732	\$654,044
YUGOSLAVIA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Preparation of one investment project in the flexible foam sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Preparation of one investment project in the rigid foam sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950
REFRIGERATION					
Domestic					
Replacement of CFC-11 with cyclopentane foam blowing agent and CFC-12 with HFC-134a refrigerant in the manufacture of domestic refrigerators and freezers at Obod Elektroindustrija	Italy	94.9	\$1,683,135	\$180,348	\$1,863,483 13.14

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/58
Annex VII Page 22

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
Commercial					
Replacement of refrigerant CFC-12 with HFC-134a and foam blowing agent CFC-11 with HCFC-141b in the manufacture of commercial refrigeration equipment at 7 enterprises (Jugostroj, Frigozika, Prva Petoletka, EIAD, BS Inzenjering, Soko and Alfa Klima)	UNIDO	59.6	\$755,162	\$93,068	\$848,230 12.67
Total for Yugoslavia		154.5	\$2,468,297	\$277,316	\$2,745,613
ZIMBABWE					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of institutional strengthening project	UNEP		\$114,033	\$14,824	\$128,857
Total for Zimbabwe			\$114,033	\$14,824	\$128,857
REGION: AFR					
FUMIGANT					
Training programme/workshop					
Regional workshop on the experiences of use of methyl bromide alternatives evaluated under the Multilateral Fund	UNEP		\$80,000	\$10,400	\$90,400
Total for Region: AFR			\$80,000	\$10,400	\$90,400
REGION: ASP					
FUMIGANT					
Training programme/workshop					
Regional workshop on the experiences of use of methyl bromide alternatives evaluated under the Multilateral Fund	UNEP		\$80,000	\$10,400	\$90,400
SEVERAL					
Technical assistance/support					
Regional cooperation for monitoring and control of ODS consumption	Sweden		\$250,000		\$250,000
<i>Approved on the understanding that this was a one-time project, not the first in a sequence of projects requiring further funding in the future.</i>					
Assistance for the implementation of strategic planning of the Multilateral Fund to promote compliance with the Montreal Protocol in the Asia and Pacific region	Japan		\$148,500	\$19,305	\$167,805
Total for Region: ASP			\$478,500	\$29,705	\$508,205
GLOBAL					
SEVERAL					
Technical assistance/support					
Study on development of ODS phase-out strategy for SMEs	UNEP		\$100,000	\$13,000	\$113,000
Global public awareness and education campaign to sustain the phase out (first tranche)	UNEP		\$60,000	\$7,800	\$67,800
<i>Approved on the understanding that: US \$60,000 would be disbursed for the initial study; the project outreach would be less broad; and it would focus on the needs of the Article 5 countries.</i>					
Document/video/diskette					
Development of tracking system for ODS and ODS-based equipment	UNEP		\$40,000	\$5,200	\$45,200
<i>Approved on the understanding that it was a one-time project and that no further funding would be requested for this activity.</i>					
Total for Global			\$200,000	\$26,000	\$226,000
GRAND TOTAL		6,385.5	\$49,884,511	\$6,007,521	\$55,892,032

Summary

Sector	Tonnes ODP	Funds Approved (US\$)		
		Project	Support	Total
BILATERAL COOPERATION				
Foam	132.1	\$1,118,977	\$145,467	\$1,264,444
Fumigant	93.9	\$674,517	\$85,077	\$759,594
Halon	410.0	\$358,420	\$33,715	\$392,135
Refrigeration	111.9	\$2,747,130	\$308,253	\$3,055,383
Several		\$458,500	\$27,105	\$485,605
TOTAL:	747.9	\$5,357,544	\$599,617	\$5,957,161
INVESTMENT PROJECT				
Aerosol	207.5	\$670,532	\$74,161	\$744,693
Foam	2,795.3	\$16,024,455	\$1,986,884	\$18,011,339
Fumigant	203.5	\$3,548,170	\$445,262	\$3,993,432
Process agent	474.4	\$3,011,955	\$360,068	\$3,372,023
Production		\$2,600,000	\$234,000	\$2,834,000
Refrigeration	1,337.1	\$15,175,719	\$1,853,032	\$17,028,751
Solvent	63.8	\$915,551	\$119,022	\$1,034,573
TOTAL:	5,081.6	\$41,946,382	\$5,072,429	\$47,018,811
WORK PROGRAMME AMENDMENT				
Foam		\$65,000	\$8,450	\$73,450
Fumigant		\$320,000	\$41,600	\$361,600
Process agent		\$122,000	\$15,860	\$137,860
Refrigeration		\$238,850	\$31,051	\$269,901
Several		\$1,834,735	\$238,516	\$2,073,251
TOTAL:		\$2,580,585	\$335,476	\$2,916,061
Summary by Parties and Implementing Agencies				
Australia	17.0	\$290,413	\$37,754	\$328,167
France	205.0	\$532,182	\$53,039	\$585,221
Germany	267.0	\$958,830	\$124,649	\$1,083,479
Italy	258.9	\$3,022,619	\$351,870	\$3,374,489
Japan		\$148,500	\$19,305	\$167,805
Poland		\$100,000	\$13,000	\$113,000
Sweden		\$305,000		\$305,000
IBRD	859.3	\$10,146,990	\$1,068,915	\$11,215,905
UNDP	2,039.5	\$16,217,650	\$2,087,111	\$18,304,761
UNEP		\$1,626,486	\$211,443	\$1,837,929
UNIDO	2,182.9	\$16,595,841	\$2,048,236	\$18,644,077
GRAND TOTAL	5,829.5	\$49,884,511	\$6,007,521	\$55,892,032

Annexe VIII**CONDITIONS CONVENUES POUR L'ÉLIMINATION DU BROMURE DE MÉTHYLE EN ROUMANIE**

1. Le Comité exécutif accepte d'approuver en principe la somme de 630 517 \$US comme montant total pour le respect des engagements indiqués dans le présent document relativement à la réduction par étapes de l'utilisation du bromure de méthyle en Roumanie, aux conditions et selon les principes suivants :

2. Les données rapportées au Secrétariat de l'ozone et l'information contenue dans le document de projet présenté au Comité exécutif révèlent que la Roumanie a consommé 93,9 tonnes PAO de bromure de méthyle en 1998. Les données transmises au Secrétariat de l'ozone par la Roumanie pour les années 1995-1998 révèlent que la consommation de référence de bromure de méthyle de la Roumanie était de 111,49 tonnes PAO. La Roumanie a donc déjà respecté l'échéance de 2002 du Protocole de Montréal.

3. Les réductions réalisées en vertu des modalités de ce projet et tous les autres engagements présentés dans le document de projet feront en sorte que la Roumanie dépassera les exigences d'élimination subséquentes du Protocole de Montréal. La Roumanie s'engage, entre autres, à réduire de manière permanente la consommation totale des utilisations réglementées de bromure de méthyle à l'échelle nationale aux maximums suivants au cours des périodes de 12 mois précisées dans l'échéancier suivant:

2001	93,9 tonnes PAO
2002	84,5 tonnes PAO (réduction de 9,4 tonnes PAO)
2003	56,4 tonnes PAO (réduction de 28,1 tonnes PAO)
2004	28,5 tonnes PAO (réduction de 27,9 tonnes PAO supplémentaires)
2005	0,0 tonnes PAO (réduction des dernières 28,5 tonnes PAO)

4. De plus, la Roumanie s'engage à maintenir l'élimination du bromure de méthyle en interdisant l'utilisation comme fumigène de sol, en interdisant complètement la production de bromure de méthyle pour la fumigation des sols et, si nécessaire et au besoin, ne produire du bromure de méthyle que pour les activités d'entreposage et/ou de quarantaine et de traitement avant l'expédition. Les réductions de consommation précises indiquées ci-dessus sont les réductions qui seront réalisées au cours de ce projet. Les réductions qui respectent les conditions de ce projet et les autres engagements présentés dans ce projet feront en sorte que la Roumanie dépassera les échéances d'élimination subséquentes du Protocole de Montréal.

5. Le gouvernement de l'Italie remettra chaque année au Comité exécutif un rapport dans lequel il fera état des progrès dans la réalisation des réductions exigées en vertu de ce projet et des coûts annuels de l'équipement acheté avec les montants consentis dans le cadre du projet. Le gouvernement de l'Italie accepte de gérer le financement de ce projet de façon à assurer la réalisation des réductions annuelles précisées.

Annexe IX

**OPINIONS EXPRIMÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF SUR LE RENOUVELLEMENT
DES PROJETS DE RENFORCEMENT D'INSTITUTIONS
SOUMIS À LA 34^e RÉUNION**

Bangladesh

1. Ayant examiné les renseignements présentés avec le projet de renforcement des institutions du Bangladesh, le Comité exécutif note que le Gouvernement du Bangladesh avait indiqué pour 1999 une consommation de 813 tonnes ODP de CFC, alors que le seuil a été fixé à 580 tonnes ODP et que le pays n'a donc pas respecté le gel de 1999. Le Comité exécutif note également que 595 tonnes ODP de CFC sont utilisées dans le secteur des aérosols, bien que le Bangladesh ait reçu, en juillet 1985, une assistance du Fonds pour éliminer la consommation de 124 tonnes de CFC dans une entreprise de ce secteur. Toutefois, à la 34^e réunion, le projet n'était pas terminé et la consommation de CFC de l'entreprise a augmenté de 595 tonnes. Le Comité constate par ailleurs le retard pris dans la mise en œuvre du projet de gestion de frigorigènes approuvé en novembre 1999, ainsi que l'absence de mesures législatives et de politique pour la réalisation du sous-projet de recyclage et de récupération. Le Comité s'inquiète du fait que les retards dans la mise en œuvre de ces projets ne mettent le Bangladesh en situation de non conformité avec les dispositions de gel du Protocole de Montréal. Enfin, le Comité a décidé de ne pas approuver la demande de renouvellement du projet de renforcement d'institutions en attendant que le Gouvernement du Bangladesh ne soumettent ses données de consommation de SAO pour l'an 2000, que l'élimination des CFC dans le secteur des aérosols soit achevée et que la mise en œuvre du projet de gestion de frigorigènes n'ait commencé.

Bolivie

2. Le Comité exécutif a examiné les renseignements présentés avec la demande de renforcement d'institutions et note avec satisfaction le fait que la consommation de CFC communiquée au Secrétariat de l'Ozone par la Bolivie pour 1999 était inférieure à sa limite de référence, et que la Bolivie semble être en mesure de respecter le gel de la consommation de CFC. Le Comité exécutif note en outre que la Bolivie a pris des mesures importantes pour éliminer sa consommation de SAO, notamment en interdisant les importations de matériel contenant des SAO, en établissant le contrôle des importations de SAO et en exécutant un projet d'investissement dans le secteur des mousses, et qu'elle a déjà recyclé et récupéré quelque 14 tonnes de CFC-12. Ces activités parmi d'autres sont encourageantes et le Comité apprécie les efforts investis par la Bolivie pour réduire la consommation de CFC. Le Comité exécutif se déclare convaincu que, au cours des deux prochaines années, la Bolivie mettra en œuvre son plan de gestion de frigorigènes, achèvera la mise en œuvre des projets sur les mousses et qu'il aurait mis en place un système complet d'octroi de licences afin de limiter les importations à des niveaux qui ne dépasseront pas les plafonds autorisés dans le cadre du Protocole de Montréal.

Cuba

3. Le Comité exécutif a examiné les renseignements présentés avec la demande de renforcement d'institutions pour Cuba et note avec satisfaction le fait que la consommation de CFC communiquée au Secrétariat de l'Ozone par Cuba pour 1999 est inférieure à la limite établie pour 1995-1997. Dans sa demande, Cuba a rendu compte des mesures qu'il a entreprises, notamment la mise en place du système d'octroi de licences et de quotas destiné à contrôler les importations et exportations de SAO et de matériel en contenant; l'élimination de CFC dans la fabrication de nouveaux systèmes de réfrigération domestique et commerciale; le suivi de l'exécution d'activités dans le cadre du projet de gestion de frigorigènes et des projets d'investissement en cours, incluant les activités d'élimination du bromure de méthyle pour les pousses de tabac. Ces activités et d'autres dont il est rendu compte sont encourageantes et le Comité exécutif apprécie les efforts investis par Cuba pour éliminer les SAO. Au cours des deux prochaines années, Cuba envisage de se concentrer sur l'exécution des activités de gestion de frigorigènes, ainsi que sur la reconversion des aérosols-doseurs (MDI) à des technologies libres de SAO. Tant que le plan de gestion de frigorigènes ne sera pas entièrement opérationnel et que le secteur des MDI ne sera pas reconverti, Cuba risque de ne pas être en mesure de se conformer à ses obligations en 2005. Le Comité exécutif a pris note des préoccupations de Cuba et il fera tout son possible pour aider ce pays dans cette période difficile. Le Comité exécutif a noté la nouvelle position du Centre de l'ozone au sein du Ministère des sciences et des technologies, où il continuera d'avoir accès aux plus hauts niveaux de décision du Gouvernement et d'assurer une conformité totale aux obligations imposées par le Protocole de Montréal.

Égypte

4. Le Comité exécutif a examiné les renseignements présentés avec la demande de renouvellement du projet de renforcement d'institutions pour l'Égypte. Le Comité a pris note avec satisfaction du fait que la consommation de CFC communiquée au Secrétariat de l'Ozone par l'Égypte pour 1999 est inférieure à la limite établie pour 1995-1997. Par contre, le Comité s'inquiète du fait que la consommation du bromure de méthyle en 1999 a dépassé la limite de consommation. Dans sa demande, l'Égypte a rendu compte d'un certain nombre de mesures importantes qu'il a prises, notamment l'élimination complète de substances réglementées dans les secteurs des mousses et de la réfrigération, et qu'il prévoit de terminer l'élimination du secteur des solvants d'ici le milieu de l'an 2002. Dans le secteur des aérosols, le pays a réalisé une réduction de plus de 60 % et il est intéressant de noter que les entreprises se sont reconverties à des solutions libres de SAO de leur propre initiative. L'Égypte a accordé la priorité à la destruction du matériel contenant des CFC qui a été remplacé dans le cadre de projets financés par le Fonds multilatéral. L'Égypte a également exécuté des activités importantes telles que l'imposition d'un système d'octroi de licences pour l'importation de SAO et la suspension de licences industrielles pour les activités qui utilisent des SAO. À l'échelle régionale, l'Égypte contribue à l'établissement d'un système de coopération parmi les pays arabes. Le Comité exécutif exprime l'espoir que, au cours des prochaines années, ce pays continuera de progresser et qu'il se fondera sur son niveau de réduction de SAO actuel pour atteindre son but qui est de se conformer aux calendriers d'élimination de SAO du Protocole, qui prévoient entre autres une réduction de 20 % de la consommation de bromure de méthyle d'ici 2005.

Guinée

5. Le Comité exécutif a examiné les renseignements présentés avec la demande de renouvellement du projet de renforcement d'institutions et prend note avec satisfaction du fait que la consommation de CFC communiquée au Secrétariat de l'Ozone par la Guinée pour 1999 est inférieure à la limite établie et que ce pays semble être en mesure de respecter le gel de la consommation de CFC. Le Comité exécutif constate en outre que la Guinée a pris un certain nombre de mesures importantes pour éliminer sa consommation de SAO, notamment la préparation d'un texte législatif sur la protection de l'ozone, la préparation et l'approbation du projet de gestion de frigorigènes et l'organisation d'ateliers de démonstration sur les techniques de récupération et de recyclage. Ces activités et d'autres dont il est rendu compte sont encourageantes et le Comité apprécie les efforts investis par la Guinée pour réduire sa consommation de CFC. Le Comité exécutif se déclare convaincu que, au cours des deux prochaines années, la Guinée aura mis en œuvre son système destiné à limiter les importations de SAO à des niveaux qui ne dépasseront pas les niveaux autorisés dans le cadre du Protocole de Montréal, qu'elle appliquera la législation élaborée et qu'elle exécutera les activités de son plan de gestion de frigorigènes, et qu'elle maintiendra et renforcera ses niveaux de réduction actuels de CFC.

Guyane

6. Le Comité exécutif a examiné les renseignements présentés avec la demande de renforcement d'institutions et il prend note avec satisfaction du fait que la consommation de CFC communiquée au Secrétariat de l'Ozone par la Guyane pour 1999 est inférieure à la limite établie et que ce pays respecte le gel de la consommation de CFC. Dans sa demande, la Guyane a rendu compte d'un certain nombre de mesures qu'elle a prises pour éliminer sa consommation de SAO, notamment la ratification des amendements de Londres, de Copenhague et de Montréal, la mise sur pied d'un système d'octroi de licences, des activités de sensibilisation à différents niveaux et l'organisation d'ateliers de formation pour les agents de douane et les techniciens de réfrigération. Ces activités et d'autres dont il est rendu compte sont encourageantes et le Comité apprécie les efforts investis par la Guyane pour réduire efficacement sa consommation de CFC. Le Comité exécutif se déclare convaincu que, au cours des deux prochaines années, la Guyane continuera sur sa lancée pour maintenir et renforcer ses niveaux de réduction actuels de CFC, qu'elle terminera les activités en suspens dans son plan de gestion de frigorigènes, et qu'elle organisera des activités de sensibilisation.

Inde

7. Le Comité exécutif a examiné les renseignements présentés avec la demande de renforcement d'institutions pour l'Inde et il note avec satisfaction que la consommation de CFC communiquée au Secrétariat de l'Ozone par l'Inde pour 2000 est inférieure à la limite établie pour 1995-1997. Dans sa demande, l'Inde a rendu compte d'un certain nombre de mesures qu'elle a adoptées, notamment la préparation et le traitement de projets d'élimination de SAO, la surveillance de l'élimination graduelle de la production de CFC, la réalisation de 100 projets d'investissement dans divers secteurs qui ont permis d'éliminer 4 289 tonnes ODP, l'inspection aléatoire des projets terminés, l'élaboration et la mise au point de réglementations sur les SAO,

ainsi que la réalisation de programmes de sensibilisation. Ces activités parmi d'autres sont encourageantes. Le Comité exécutif note également que, au cours des deux prochaines années, l'Inde envisage de se concentrer sur la préparation de son programme de pays actualisé; de poursuivre la mise en œuvre du projet d'élimination de la production de CFC ainsi que la préparation d'autres projets ou de stratégies d'élimination dans les secteurs des solvants, de la réfrigération commerciale, des mousses, des aérosols et des agents de transformation; de mettre en œuvre la réglementation et le contrôle des SAO, des systèmes d'octroi de licences et de mesures d'incitation fiscale; de ratifier les amendements de Copenhague et de Montréal du Protocole de Montréal; d'appliquer le gel de la production et de la consommation du bromure de méthyle; et de poursuivre ses activités régulières de vérification, de surveillance et de mise en œuvre des projets d'investissement. Le Comité exécutif prend note des mesures envisagées par l'Inde qu'il aidera durant cette période difficile. Le Comité prend note également de la position du Centre de l'ozone au sein du Ministère de l'environnement et des forêts, et que cet organe fonctionne de façon satisfaisante et qu'il continuera à avoir accès aux hauts niveaux de décision au sein du Gouvernement, de manière à assurer une conformité totale aux obligations imposées par le Protocole de Montréal.

Jordanie

8. Le Comité exécutif a examiné les renseignements présentés avec la demande de renforcement d'institutions pour la Jordanie. Le Comité a pris note avec satisfaction du fait que la consommation de CFC communiquée au Secrétariat de l'Ozone par la Jordanie pour 1999 est inférieure à la limite établie et que ce pays respecte le gel de la consommation de CFC. Dans sa demande, la Jordanie a énuméré les mesures qu'il a prises durant la troisième phase de son projet de renforcement d'institutions, notamment l'intégration du Centre de l'ozone dans la structure officielle de la Corporation générale pour la protection de l'environnement; la supervision de la mise en œuvre des projets approuvés, et l'établissement de deux projets parapluies de phase ultime destinés à aider la Jordanie à éliminer complètement les halons et le bromure de méthyle. Le Comité prend note en outre de la sensibilisation accrue des fonctionnaires du gouvernements, des parties prenantes et du public, dans le cadre de diverses activités. Ces activités parmi d'autres sont encourageantes et le Comité exécutif apprécie les efforts investis par la Jordanie en vue de la réduction de la consommation de SAO. Il se déclare convaincu qu'au cours des deux prochaines années, la Jordanie continuera de progresser dans ce domaine et qu'elle réalisera les réductions de la consommation de SAO stipulées par le Protocole de Montréal.

Nigeria

9. Le Comité exécutif a examiné les renseignements présentés avec la demande de renforcement d'institutions pour le Nigeria et note avec grande inquiétude que la consommation de CFC communiquée au Secrétariat du Fonds par le Nigeria pour 2000 est supérieure à sa limite de référence et qu'en conséquence le pays aura de la difficulté à respecter le gel de la consommation de CFC. Ces résultats sont constatés malgré le fait que le Comité exécutif avait approuvé plus de 12,6 millions \$US pour des projets au Nigeria. Dans sa demande, le Nigeria a rendu compte d'un certain nombre de mesures qu'il a prises, notamment la création d'un Comité consultatif national sur l'ozone, la prise de mesures en vue de la ratification de l'amendement de Londres et d'autres amendements du Protocole de Montréal, l'établissement d'un système

d'octroi de licences pour les SAO, l'organisation de réunions avec le comité technique du Groupe des fabricants de mousse; l'établissement de la liste des PME dans les secteurs de la réfrigération et de la climatisation; la formation de techniciens à l'utilisation des hydrocarbures comme frigorigènes de remplacement, et un certain nombre d'activités de sensibilisation du public. Au cours des deux prochaines années, le pays envisage d'achever la ratification des amendements du Protocole; d'adopter un régime de réglementation pour l'élimination des SAO et d'introduire des exemptions de tarifs douaniers pour les équipements ne contenant pas de SAO; de préparer des projets d'investissement dans les secteurs des aérosols, des mousses, des halons et des solvants; de préparer un programme pour limiter les usages du bromure de méthyle; d'entamer la mise en œuvre d'activités liées au secteur de l'entretien du matériel de réfrigération; et de poursuivre les campagnes de diffusion d'informations et de sensibilisation du public. Le Comité exécutif exprime l'espoir que, au cours des deux prochaines années, le Nigeria aura achevé la mise en œuvre de ces activités et d'autres, qui sont essentielles pour assurer la réduction de sa consommation à des niveaux qui lui permettront de se conformer aux exigences du Protocole de Montréal.

Soudan

10. Le Comité exécutif a examiné les renseignements présentés avec la demande de renforcement d'institutions pour le Soudan. Le Comité a pris note avec satisfaction du fait que la consommation de CFC communiquée au Secrétariat de l'Ozone par le Soudan pour 1999 est inférieure à la limite établie et que ce pays respecte le gel de la consommation de CFC. Dans sa demande, le Soudan a énuméré les mesures qu'il a prises pour éliminer la consommation des SAO, notamment en mettant sur pied un système d'octroi de licences depuis février 2001 et un système de contrôle des importations de matériel contenant des SAO; en organisant des ateliers de formation et des activités de sensibilisation pour les agents de douane et les techniciens de la réfrigération. Ces activités et d'autres dont il est rendu compte sont encourageantes, et le Comité apprécie les efforts investis par le Soudan pour réduire sa consommation de CFC. Le Comité exécutif s'est déclaré convaincu que, au cours des deux prochaines années, le Soudan continuera de mettre en œuvre les politiques et les stratégies d'élimination des SAO, qu'il achèvera les projets de gestion de frigorigène en cours, qu'il assurera la formation sur les bonnes pratiques en réfrigération, la récupération et le recyclage, ainsi que pour la formation des agents de douane, qu'il exécutera le projet d'investissement dans le secteur des aérosols, qu'il examinera les options réalisables d'élimination des HCFC et du bromure de méthyle, et qu'il poursuivra ses campagnes de sensibilisation du public, afin de pouvoir réduire sa consommation de CFC et de respecter l'objectif de réduction de 50 % d'ici la fin de 2005 et d'élimination complète d'ici 2007.

Zimbabwe

11. Le Comité exécutif a examiné les renseignements présentés avec la demande de renforcement d'institutions pour le Zimbabwe. Le Comité a pris note avec satisfaction du fait que la consommation de CFC communiquée au Secrétariat de l'Ozone par le Zimbabwe pour 1999 est inférieure à la limite établie et que ce pays respecte le gel de la consommation de CFC. Dans sa demande, le Zimbabwe a rendu compte d'un certain nombre d'actions qu'il a prises pour éliminer sa consommation de SAO, notamment l'établissement de réglementations sur

l'importation/exportation et l'utilisation de toutes les SAO et la mise sur pied d'un système d'octroi de licences; l'achèvement de divers projets sur le bromure de méthyle et sur la récupération et le recyclage des SAO; la création d'une équipe spéciale sur la réfrigération; ainsi que l'organisation d'activités de sensibilisation et la mise en œuvre d'un programme de formation de techniciens de la réfrigération. Ces activités et d'autres dont il est rendu compte sont encourageantes, et le Comité apprécie les efforts investis par le Zimbabwe pour réduire sa consommation de CFC. Le Comité exécutif s'est déclaré convaincu que, au cours des deux prochaines années, le Zimbabwe continuera de coopérer avec différents acteurs pour mettre en œuvre les mesures de contrôle des CFC, de manière à obtenir les réductions stipulées par le Protocole de Montréal pour 2005 et 2007, ainsi que le gel du bromure de méthyle et le halon, et qu'il poursuivra ses activités de sensibilisation du public.

Annexe X

CONDITIONS CONVENUES POUR L'ÉLIMINATION DU BROMURE DE MÉTHYLE AU MAROC

1. Le Comité exécutif :

- (a) a approuvé, à sa vingt-neuvième réunion, un montant de 1 006 652 \$US représentant la totalité des fonds qui seront consentis au Maroc pour réaliser l'élimination complète du bromure de méthyle utilisé dans la production de fleurs coupées et de bananes (61 tonnes PAO);
- (b) a approuvé, à sa trente-deuxième réunion, un montant additionnel de 2 189 729 \$US représentant la totalité des fonds qui seront consentis au Maroc pour réaliser l'élimination complète du bromure de méthyle utilisé dans les cultures de fraises (151,6 tonnes PAO additionnelles)
- (c) a approuvé en principe, à sa trente-quatrième réunion, un montant additionnel de 3 957 844 \$US représentant la totalité des fonds qui seront consentis au Maroc pour réaliser l'élimination complète du bromure de méthyle utilisé dans la culture de tomates (389,9 tonnes PAO additionnelles).

2. La consommation de référence de bromure de méthyle, entrant en ligne de compte pour réaliser la conformité du Maroc aux exigences du Protocole, est - selon le chiffre communiqué au Secrétariat de l'ozone - de 695,8 tonnes PAO. La consommation de bromure de méthyle en 1999 et en 2000 (communiquée au Secrétariat de l'ozone) était de 409 et 870,2 tonnes PAO. En conséquence, le Maroc doit réduire sa consommation de bromure de méthyle en 2000 d'au moins 174,2 tonnes PAO pour se conformer au gel prévu par le Protocole pour l'an 2002, et d'au moins 313,6 tonnes PAO pour se conformer à la réduction de 20 % exigée par le Protocole en 2005.

3. Par la mise en oeuvre des projets d'investissement décrits ci-dessus, le Gouvernement du Maroc s'engage à réduire de façon permanente l'ensemble de ses activités d'utilisations réglementées de bromure de méthyle à l'échelle nationale, à des quantités qui ne dépasseront pas le niveaux suivants :

Année	Niveau maximum de consommation de bromure de méthyle par culture (tonnes PAO)				
	Fraises	Bananes/fleurs	Tomates	Total éliminé	Niveau de consommation
2001	23.4	0.0	0.0	23.4	744.0
2002	15.6	40.0	109.8	165.4	578.6
2003	20.4	21.0	52.9	94.3	484.3
2004	42.2	0.0	52.1	94.3	390.0
2005	50.0	0.0	77.9	127.9	262.1
2006	0.0	0.0	97.2	97.2	164.9

4. A l'achèvement des projets, la consommation maximale de bromure de méthyle au Maroc ne dépassera pas 164,9 tonnes PAO . Le Maroc s'engage en outre à maintenir d'une façon permanente les niveaux de consommation indiqués ci-dessus en adoptant des restrictions à l'importation et d'autres politiques qu'il jugerait nécessaire. L'ONUDI présentera tous les ans un rapport au Comité exécutif sur les progrès réalisés dans l'application effective des réductions requises par le projet visant la culture de tomates.

5. A la suite d'un décaissement initial de 400 000 \$US en l'an 2001, le financement des années subséquentes pour le projet de culture des tomates sera versé par l'ONUDI selon le calendrier présenté ci-dessus, sous réserve que le financement d'une année subséquente ne sera versé que lorsque le Comité exécutif aura examiné le rapport périodique sur les progrès de l'année antérieure et sera satisfait des progrès.

2002	30 pour cent des fonds
2003	30 pour cent des fonds
2004	30 pour cent des fonds

6. Le Gouvernement du Maroc aura une marge de souplesse dans la mise en oeuvre des volets constitutifs des projets qu'il considère plus importants en vue de réaliser son engagement d'élimination indiqué ci-dessus. L'ONUDI convient de gérer le financement de ces projets de manière à assurer la réalisation effective des réductions annuelles spécifiques convenues.

7. Ces conditions convenues entre le Gouvernement du Maroc et le Comité exécutif tiennent compte des projets d'élimination du bromure de méthyle déjà approuvés dans les fleurs coupées, la production de banane et la culture des fraises. Par conséquent, elles remplacent les conditions précédemment convenues à la trente-deuxième réunion du Comité exécutif.

Annexe XI**CONDITIONS CONVENUES POUR L'ÉLIMINATION DU BROMURE DE METHYLE DANS LA PRODUCTION DE FLEURS COUPEES EN OUGANDA**

1. Le Comité exécutif accepte d'approuver un montant de 228 800 \$US représentant la totalité des fonds qui seront consentis pour réaliser les engagements prévus dans le présent document en vue de l'élimination de l'utilisation du bromure de méthyle en Ouganda, sous réserve des conditions et des principes suivants :

2. Selon les données communiquées au Secrétariat de l'ozone et les informations figurant dans le document de projet présenté au Comité exécutif, la consommation de référence de bromure de méthyle de l'Ouganda pour atteindre ses engagements est de 1,9 tonnes PAO, alors que la consommation de bromure de méthyle en 2000 est de 12,0 tonnes PAO. L'Ouganda ne pourra donc pas respecter le gel de 2002 en matière de bromure de méthyle. Cependant le gouvernement de l'Ouganda s'engage à réduire de façon permanente l'ensemble des activités d'utilisation réglementée de bromure de méthyle à l'échelle nationale aux niveaux maximums indiqués ci-dessous :

2002	10,0 tonnes PAO (réduction de 2.0 tonnes PAO)
2003	8,0 tonnes PAO (réduction de 2.0 tonnes PAO)
2004	4,0 tonnes PAO (réduction de 4.0 tonnes PAO)
2005	0,0 tonnes PAO (réduction de 4.0 tonnes PAO)

3. L'Ouganda s'engage en outre à maintenir l'élimination du bromure de méthyle au niveau indiqué ci-dessus en adoptant des restrictions d'importation et d'autres politiques que les autorités considèrent nécessaires. Les réductions spécifiques de la consommation indiquées ci-dessus seront les réductions que réalisera ce projet. Les réductions réalisées aux termes du présent projet et des autres engagements figurant dans le document de projet feront en sorte que l'Ouganda dépassera les échéances d'élimination subséquentes du Protocole de Montréal.

4. L'ONUDI remettra un rapport annuel au Comité exécutif sur les progrès accomplis dans la réalisation des réductions précisées dans ce projet. Le gouvernement de l'Ouganda disposera d'une marge de souplesse pour mettre en œuvre les volets du projet qu'il juge les plus importants pour lui permettre de respecter ses engagements d'élimination indiqués ci-dessus. L'ONUDI convient de gérer le financement de ce projet de façon à assurer la réalisation des réductions annuelles précisées.

Annexe XII

**CONDITIONS CONVENUES POUR L'ÉLIMINATION DU
BROMURE DE MÉTHYLE AU LIBAN**

1. Le Comité exécutif accepte d'approuver en principe la somme de 4 421 945 \$US (2 600 000 \$US pour le projet devant être mis en oeuvre par l'entremise du PNUD et 1 821 945 \$US pour le projet devant être mis en oeuvre par l'entremise de l'ONUDI) comme montant total qui sera consenti pour le respect des engagements indiqués dans le présent document relativement à l'élimination complète du bromure de méthyle utilisé dans la production de légumes, de tabac, de fleurs coupées et de fraises, aux conditions et selon les principes suivants :

2. Selon les données communiquées au Secrétariat de l'ozone et l'information contenue dans le document de projet soumis au Comité exécutif, la consommation de référence du Liban utilisée pour établir ses objectifs de conformité au Protocole est de 236,4 tonnes PAO, alors que sa consommation de bromure de méthyle en 2000 est de 236,5 tonnes PAO. En conséquence, le Liban doit réduire sa consommation de bromure de méthyle en 2000 d'au moins 47,4 tonnes PAO pour se conformer à la réduction de 20 pour cent prévue par le Protocole en 2005.

3. Les réductions qui seront réalisées par la mise en oeuvre des projets d'investissement visant l'élimination du bromure de méthyle (le premier, concernant la production de légumes, de tabac et de fleurs coupées, sera mis en oeuvre par le PNUD et le deuxième, relatif à la production de fraises, sera mis en oeuvre par l'ONUDI) feront en sorte que le Liban respectera les exigences du Protocole prévues pour l'an 2005. Le Liban s'engage à réduire de façon permanente l'ensemble de ses activités d'utilisations réglementées de bromure de méthyle à l'échelle nationale, aux niveaux maximums indiqués ci-dessous au cours des périodes de 12 mois précisées dans l'échéancier suivant :

Année	Niveau maximum de consommation de bromure de méthyle par culture (tonnes PAO)			Niveau de consommation
	Légumes/tabac/ Fleurs coupées	Fraises	Total éliminé	
2001				236,5
2002	25,8	6,0	31,8	204,7
2003	36,0	10,1	46,1	158,6
2004	54,0	14,2	68,2	90,4
2005	36,0	11,1	47,1	43,3
2006	34,3	9,0	43,3	0,0

4. A l'achèvement des projets, le Liban aura complètement éliminé l'utilisation de bromure de méthyle. Le Liban s'engage en outre à maintenir de façon permanente les niveaux de consommation indiqués ci-dessus en adoptant des restrictions à l'importation et d'autres politiques qu'il considère nécessaires. Le PNUD et l'ONUDI feront rapport tous les ans au Comité exécutif sur les progrès accomplis dans la réalisation des réductions précisées dans les deux projets.

5. A la suite d'un décaissement initial, en 2001, de 800 000 \$US au PNUD pour les secteurs des légumes, du tabac et des fleurs coupées, et de 350 000 \$US à l'ONUDI pour le secteur des fraises, le financement des années subséquentes sera versé par le PNUD et l'ONUDI selon le calendrier ci-après, sous réserve que le financement d'une année subséquente ne sera versé que lorsque le Comité exécutif aura examiné le rapport périodique sur les progrès accomplis l'année antérieure et sera satisfait des résultats :

Année	Niveau de financement (\$US)		
	Légumes/tabac/fleurs coupées	Fraises	Financement total
2001	800 000	350 000	1 150 000
2002	600 000	421 946	1 021 946
2003	500 000	450 000	950 000
2004	400 000	350 000	750 000
2005	300 000	250 000	550 000

6. Le Gouvernement du Liban aura une marge de souplesse dans la mise en oeuvre des volets constitutifs des projets qu'il considère plus importants en vue de réaliser son engagement d'élimination indiqué ci-dessus. Le PNUD et l'ONUDI conviennent de gérer le financement de ce projet de manière à assurer la réalisation effective des réductions annuelles précisées.

Annexe XIII

**CONDITIONS CONVENUES POUR L'ÉLIMINATION DE L'UTILISATION
DE BROMURE DE MÉTHYLE DANS L'ENTREPOSAGE DE CÉRÉALES
DANS LA RÉPUBLIQUE ARABE DE SYRIENNE**

1. Le Comité exécutif accepte d'approuver en principe la somme de 1 084 139 \$US comme montant total pour le respect des engagements indiqués dans le présent document relativement à la réduction par étapes de l'utilisation du bromure de méthyle dans la République arabe syrienne, aux conditions et selon les principes suivants :

2. Les données rapportées au Secrétariat de l'ozone et l'information contenue dans le document de projet présenté au Comité exécutif révèlent que la République arabe syrienne a consommé 113 tonnes PAO de bromure de méthyle (importé) en 2000, dont 105 tonnes pour la fumigation des installations d'entreposage et des denrées. Les données transmises au Secrétariat de l'ozone par la République arabe syrienne pour les années 1995-1998 révèlent que la consommation de référence de la République arabe syrienne était de 220,85 tonnes PAO. La République arabe syrienne a déjà respecté l'échéance de 2002 et la réduction de 20 pour cent prévue pour 2005, et est engagée à réduire de façon permanente l'ensemble des activités d'utilisation réglementée de bromure de méthyle à l'échelle nationale aux niveaux maximums indiqués ci-dessous au cours des périodes de 12 mois précisées dans l'échéancier suivant :

2001	113,0 tonnes PAO (pas de réduction)
2002	108 tonnes PAO (réduction de 5 tonnes PAO)
2003	78,2 tonnes PAO (réduction de 29,8 tonnes PAO)
2004	43,4 tonnes PAO (réduction de 34,8 tonnes PAO)
2005	8,0 tonnes PAO (réduction de 35,4 tonnes PAO)

3. De plus, lors de l'achèvement réussi du projet, la République arabe syrienne s'engage à maintenir l'élimination du bromure de méthyle en adoptant la réglementation nécessaire. La République arabe syrienne pourrait proposer des projets supplémentaires de fumigation des denrées mais non des installations d'entreposage afin d'augmenter les réductions ci-dessus et entraîner l'élimination complète du bromure de méthyle.

4. Comme la mise en œuvre de ce projet comprend une formation à grande échelle, l'ONUDI accepte de former le personnel concerné sur les façons de limiter l'utilisation de la phosphine en surveillant étroitement les concentrations afin de prévenir la résistance des parasites. L'ONUDI remettra également au Comité exécutif un rapport annuel sur les progrès accomplis en vue de la réalisation des réductions de bromure de méthyle nécessaires et les coûts engagés. Après le décaissement initial de 35 pour cent en 2001, les sommes pour les années suivantes seront décaissées selon le calendrier suivant, sous réserve que le financement de l'année suivante ne sera décaissé que lorsque le Comité exécutif aura examiné le rapport périodique de l'année précédente et sera satisfait des résultats :

2002 :	30 pour cent
2003 :	20 pour cent
2004 :	15 pour cent

5. L'ONUDI accepte de gérer le financement de ce projet de façon à s'assurer que les réductions annuelles précisées sont respectées.

Annexe XIV

**CONDITIONS CONVENUES POUR ELIMINER LE BROMURE DE METHYLE EN
HORTICULTURE: TOMATES ET FLEURS COUPEES EN URUGUAY**

1. Le Comité exécutif accepte d'approuver en principe un montant de 469 370 \$US représentant la totalité des fonds qui seront consentis pour réaliser les engagements prévus par le présent document en vue de l'élimination de l'utilisation du bromure de méthyle en Uruguay, sous réserve des conditions et selon les principes suivants :

2. Selon les données communiquées au Secrétariat de l'ozone et les informations figurant au document de projet présenté au Comité exécutif, la consommation de référence de bromure de méthyle utilisée pour déterminer la conformité de l'Uruguay au Protocole est de 11,2 tonnes PAO, alors que la consommation de bromure de méthyle en 2000 est de 24,0 tonnes PAO. L'Uruguay ne pourra donc pas réaliser le gel du bromure de méthyle prévu pour 2002. Cependant le gouvernement de l'Uruguay s'engage à réduire de façon permanente l'ensemble des activités d'utilisations réglementées de méthyle de bromure à l'échelle nationale, aux niveaux maximums indiqués ci-après :

2002	20,0 tonnes PAO (réduction de 4.0 tonnes PAO)
2003	12,0 tonnes PAO (réduction de 8.0 tonnes PAO)
2004	4,0 tonnes PAO (réduction de 8.0 tonnes PAO)
2005	0,0 tonnes PAO (réduction de 4.0 tonnes PAO)

3. En outre, l'Uruguay s'engage à maintenir l'élimination du bromure de méthyle en interdisant l'utilisation comme fumigène de sol en horticulture et dans la production de fleurs coupées et d'autres cultures. Les réductions de consommation précises indiquées ci-dessus sont les réductions qui seront réalisées au cours de ce projet. Les réductions qui respectent les conditions de ce projet et les autres engagements présentés dans ce projet feront en sorte que l'Uruguay dépassera les échéances d'élimination subséquentes du Protocole de Montréal..

4. L'ONUDI présentera tous les ans un rapport au Comité exécutif sur les progrès accomplis dans la réalisation des réductions prévues par ce projet. Le Gouvernement de l'Uruguay aura une marge de souplesse dans la mise en oeuvre des volets constitutifs du projet qu'il considère plus importants en vue de réaliser ses engagements d'élimination indiqués ci-dessus. L'ONUDI convient de gérer le financement de ces projets de manière à assurer la réalisation effective des réductions annuelles précisées.

Annexe XV

**ACCORD PAR CONSENSUS SUR LE SECTEUR INDIEN DE LA PRODUCTION ET
DE LA CONSOMMATION DES HALONS**

1. Le Comité exécutif décide d'approuver un montant total de \$US2,6 millions (net de toutes taxes, parce que le Fonds Multilatéral n'accorde pas de compensation pour les taxes) pour la mise en oeuvre immédiate, complète et permanente de l'élimination de la production de halons en Inde ainsi que pour l'élimination complète de la consommation de halons vierges. Cette somme est payée en partie pour reconnaître l'élimination significative à une date avancée de la production et de la consommation de halons réalisée par l'Inde.
2. En ce qui concerne le secteur de la production les fonds approuvés dans ce projet seront déboursés par la Banque aux entreprises une fois démantelées les usines de production de halons et après certification de ce démantèlement. Ce financement est le financement total que le Fonds Multilatéral mettra à la disposition du Gouvernement de l'Inde pour la cessation de la production des halons du Groupe II de l'Annexe A (et de tous les halons présents et futurs classifiés comme étant des substances contrôlées), en application du calendrier du Protocole de Montréal pour l'élimination et le démantèlement des usines de production, qui seront complétés au plus tard 12 mois après l'approbation du présent accord.
3. En ce qui concerne le secteur de la consommation, 5 entreprises ont déjà été identifiées et incluses dans la totalité du financement approuvé. La consommation de ces 5 entreprises ainsi que toute autre consommation restante de halons dans le pays seront éliminées dans le cadre des fonds fournis.
4. Le Gouvernement de l'Inde convient d'assurer une surveillance exacte de l'élimination dans le secteur de la production et de la consommation, et d'en faire rapport régulièrement, en application de ses obligations découlant du protocole et du présent accord. Le Gouvernement de l'Inde convient également de permettre des vérifications techniques indépendantes, administrées par l'agence d'exécution, pour s'assurer que toutes les installations de production de halons ont été démantelées et qu'aucuns halons ne sont produits dans l'Inde.
5. Le Comité exécutif désire laisser au Gouvernement de l'Inde une souplesse maximale dans l'utilisation des fonds convenus pour réaliser les prévisions de réduction agréées au paragraphe 1 ci-dessus. En conséquence alors que le programme de pays de l'Inde, sa stratégie sectorielle et toute autre documentation pertinente discutés durant la préparation du présent accord ont pu comporter des estimations de montants spécifiques censés être requis à des fins spécifiques, le Comité exécutif entend que les fonds fournis à l'Inde en application de cet accord peuvent être utilisés de toute façon que le Gouvernement de l'Inde croirait susceptible d'assurer l'élimination de la production de halons de la manière la plus aisée possible.

Autres conditions

6. Le Gouvernement de l'Inde convient que les fonds agréés à cette réunion du Comité exécutif pour clore complètement le secteur de la production et éliminer complètement les halons du secteur de la consommation permettront au Gouvernement de l'Inde d'éliminer en permanence la production et la consommation de tous halons, selon les termes du présent accord et qu'aucunes ressources additionnelles du Fonds Multilatéral ne seront approuvées pour toute activité future y compris le développement d'infrastructures pour la production ou l'importation de substances de rechange, mais cette indication n'est pas limitative. Il est également entendu qu'outre les frais d'agence visés au paragraphe suivant le Gouvernement de l'Inde, le Fonds Multilatéral et ses agences d'exécution et les donateurs bilatéraux ne fourniront ni ne requerront un financement additionnel de la part du Fonds Multilatéral pour la réalisation de l'élimination totale de la production et de la consommation de tous les halons du Groupe II de l'Annexe A (ainsi que tous les halons présents et futurs classifiés comme substances contrôlées) conformément au présent accord. Cela comprend, d'une façon indicative mais non limitative, le financement pour une compensation au personnel et pour toute formation d'assistance technique.

7. La Banque Mondiale a convenu d'être l'agence d'exécution de ce projet moyennant des frais de 9%. La Banque Mondiale convient d'assumer les tâches suivantes: 1. assurer et fournir une vérification indépendante au Comité exécutif, établissant que la production de halons a été effectivement close; 2. assurer que les examens techniques requis par la Banque Mondiale soient réalisés par les experts techniques indépendants compétents, tels que la OORG; 3. réaliser les missions de supervision requises; 4. assurer une réalisation transparente du programme de clôture et une communication de données exactes et vérifiées; 5. incorporer son travail dans le cadre de l'accord existant entre le Gouvernement de l'Inde et la Banque; 6. s'assurer que les déboursements ne soient effectués qu'après une vérification indépendante attestant que la clôture et le démantèlement de la production ont bien eu lieu et que le Comité exécutif en a été avisé. Une souplesse est accordée à la Banque Mondiale, à la demande du Gouvernement de l'Inde, de charger le PNUD, par sous-contrat, de déployer les activités du secteur de la consommation.

8. Les éléments constitutifs du financement dans la présente décision ne seront pas modifiés en vertu de décisions futures du Comité exécutif pouvant affecter le financement du secteur de la production et de la consommation des halons.

9. A la lumière du fait que la clôture de la capacité de production de halon en Inde rendra les halons plus rares, et que les halons recyclés seront d'importance pour assurer la disponibilité de halons pour répondre aux besoins de la continuation de l'entretien, l'Inde s'efforcera de préserver, pour son propre usage, ses halons recyclés ou bonifiés à l'intérieur du pays.
